

Désertif'actions



Forum international

Dégradation des terres et changement climatique

10, 11, 12, 13 juin 2015 - Montpellier



INTERNATIONAL
Désertif'acti

COMPTE-RENDU FINAL

www.desertif-actions.fr



Rédacteurs

Fabien Boulier,
Patrice Burger,
Jean-Baptiste Cheneval,
Adeline Derkimba

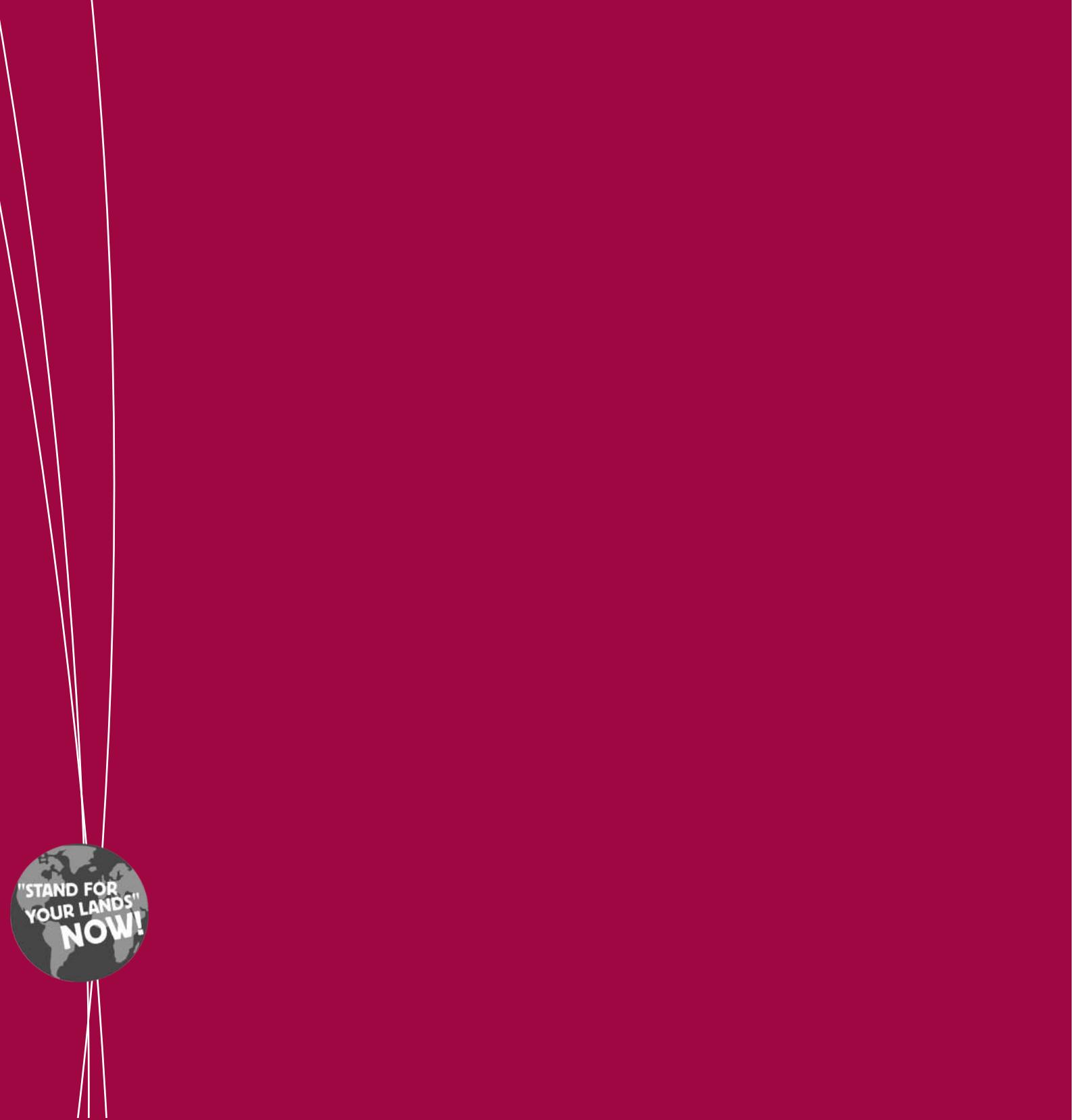
Juin 2015



2015
European Year
for Development



2015
International
Year of Soils



Compte-rendu Désertif'actions 2015

- *Rédacteurs : Fabien Boulier, Jean-Baptiste Cheneval, Patrice Burger, Adeline Derkimba*
- *Graphisme et mise en page : Geraldine Allemand*
- *Photos première de couverture (de gauche à droite) : ©IRD Olivier Barriere, ©IRD Olivier Dangles, ©AVSF, ©CARI*
- *Photos p.5: ©CARI; p.12: ©IRD/ Christian Leveque; p.16: ©CARI; p.28: ©CARI; p.60: ©CARI; p.70: ©CARI; p.71: ©CARI; p.72: ©CARI; p.73: Agropolis international; p.74: Agropolis international; p.75: ©CARI; p.76: Agropolis international; p.77: ©CARI; p.78: ©CARI; p.79: ©CARI; p.80: ©CARI; p.81: ©CARI; p.84: IRD/ Florence Boyer*
- *Photos quatrième de couverture (de gauche à droite) : ©IRD/ Christian Leveque, ©CARI, ©CARI, ©CARI, ©CARI*



FORUM
INTERNATIONAL

Désertif'actions

Montpellier / 10-13 JUIN 2015

FORUM INTERNATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA DÉGRADATION
DES TERRES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

10, 11, 12, 13 juin 2015 - Montpellier

COMPTE RENDU FINAL



2015
European Year
for Development



2015
International
Year of Soils

Le CARI est une association de solidarité internationale qui intervient depuis 1998 dans des actions de terrain - essentiellement sur le pourtour saharien - et dans des actions de plaidoyer. Ses interventions visent à la mise en place de politiques publiques favorables à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres (LCDT), à l'agroécologie et pour la sauvegarde des agroécosystèmes oasiens et sahéliens.

Le travail en réseaux au profit du développement international

Le CARI agit sur le terrain et coordonne des réseaux d'OSCs (GTD : Groupe de Travail Désertification; ReSaD : Réseau Sahel Désertification; RADD : Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis; pS-Eau : Programme Solidarité Eau Méditerranée). Il assume par ailleurs la présidence du réseau intercontinental Drynet dédié à la lutte contre la désertification. Ces réseaux constituent aujourd'hui le cadre principal des actions du CARI, ce qui l'a amené à asseoir ses compétences en ingénierie réseaux.

Les projets du CARI s'articulent autour de différents types d'activités :

- ↗ Renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile: échanges d'expériences (ateliers, échanges entre agriculteurs) et formations.
- ↗ Plaidoyer auprès des états et des institutions internationales principalement dans le cadre des accords multilatéraux de l'environnement et de la Convention des Nations unies pour la Lutte contre la Désertification (CNULD).
- ↗ Mise en œuvre technique avec nos partenaires locaux : projets de lutte contre la désertification et la dégradation des terres (petites infrastructures et agroécologie).
- ↗ Sensibilisation et accompagnement en région Languedoc-Roussillon: diffusion d'informations, actions conjointes et appui des partenaires locaux (organisations de producteurs, associations locales, écoles...).

Domaines d'intervention : Lutte contre la désertification et dégradation des terres, structuration des organisations de la société civile, Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification, protection des agroécosystèmes (Oasis, Sahel), outils et techniques de LCD, agroécologie en zones sèches.

L'équipe permanente du CARI : Patrice Burger (Directeur), Christophe Brossé (Responsable administratif et financier), Jean-Baptiste Cheneval (Coordinateur RADD), Adeline Derkimba (Chargée de programmes Désertification), Géraldine Allemand (Chargée de communication). A cette équipe s'ajoutent des volontaires dans plusieurs pays.

Le Conseil d'administration du CARI : Alain Leplaideur (Président), Antoine Cornet (vice-président), André Marty (vice-président), Alain Catherine (trésorier), Mélanie Requier (secrétaire), Didier Amouroux, Sylvain Berton, Françoise Boutonnet, Georges Buttet, Marc Dufumier, Michel Herrmann, Fabien Boulier, Robert Morez.

www.cariassociation.org





Renforcement
de capacités

Agroécologie



5

Formation



Plaidoyer
international



Coordination
de réseaux



Monique Barbut, Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification - CNULD

Avec une réelle volonté d'initiative, le Forum Désertif'actions 2015 a relevé le défi de la mise en évidence des liens entre la dégradation des terres et les divers sujets d'actualité comme le réchauffement climatique, le développement économique des pays du sud et la stabilité, voire la sécurité mondiale.



Ces évidences sont trop souvent oubliées, volontairement ou pas, et les décisions pourtant indispensables qu'elles appellent ne sont pas prises. Nous référerons pourtant à des questions d'une importance fondamentale, telles que les capacités de stockage de carbone des sols ou au contraire leur sensibilité à libérer le carbone stocké en fonction des usages; la vitesse jamais atteinte jusqu'ici de perte de biodiversité; la chute des rendements en raison de pratiques agricoles inadaptées et leurs impacts sur le capital naturel et le développement; la dégradation accélérée des terres et d'une manière générale des ressources naturelles productives dans les zones arides; et enfin leur corrélation directe avec la naissance des conflits et les flux migratoires.

Dans la recherche de solutions durables, il est nécessaire de s'inspirer d'exemples tels que ceux mis en évidence lors de Désertif'actions 2015 qui assurent le croisement des points de vue multi-acteurs du nord et du sud; rebattent les faits avérés et refont les connexions là où s'arrête en général l'examen des problèmes de façon cloisonnée. Brassant les nouveaux concepts en matière de gestion des terres et d'agriculture, revisitant les instruments internationaux issue des Conventions de Rio et les modes d'organisation de la société civile, D'a15 a pleinement rempli son rôle de forum, y compris en y associant les voix plus sensibles des poètes, des musiciens et des dessinateurs de presse.

La Convention des Nations Unies qui a soutenu ce processus est convaincue que les décisions à prendre en 2015 dans différentes enceintes internationales devraient s'inspirer de tels débats qui remettent la terre et l'humain au centre de nos préoccupations. Je suis certaine que les résultats de Montpellier serviront pour matérialiser le concept de la neutralité en matière de dégradation des terres et appuyer les processus de prise de décision de l'accord de Paris sur le changement climatique.





“ ”

A tous les collègues, intervenants, facilitateurs, volontaires, rapporteurs, membres du comité de pilotage, contributeurs de près ou de loin à Désertif'actions 2015 : Merci !

De toutes provenances nous recevons aujourd’hui les remerciements et les appréciations très positives de tous ceux qui ont suivi Désertif'actions 2015 : nous pouvons donc statuer que ce forum a été une réussite dans l’ensemble de ses composantes, et surtout dans son objectif principal à savoir : servir les participants et leur cause dédiée à la terre dans un contexte de changement climatique.

Madame la Ministre Annick Girardin qualifiant dès l’ouverture les participants de «gardiens de la terre», il me semble que cette expression est conforme à ce que les participants avaient en tête. Toutes ces félicitations sont aussi à partager à votre intention. C'est pourquoi, au nom de l'équipe du CARI et de l'ensemble des organisateurs, je souhaite vous remercier très sincèrement pour votre concours à quelque niveau que ce soit et sans lequel D'a15 n'aurait tout simplement pas pu exister.

Sans pouvoir être exhaustif - et je vous prie de m'en excuser - je pense à ceux qui nous ont aidé à concevoir D'a15, à préparer et organiser les projections-débats très animées des 8, 9 et 11 juin, à préparer, animer, suivre et rapporter le forum électronique suivi dans 46 pays, à organiser et rapporter les ateliers préparatoires dans 13 pays, à intervenir, réagir, faciliter, présider, et rapporter dans nos plénières et ateliers des 10, 11 et 12 juin, à monter et démonter le village D'a15, à tenir des stands, à contribuer à l'animation sur le village et dans les débats publics et à participer à la marche lors de la journée du 13 juin.

Une marque de gratitude particulière va à la cinquantaine de volontaires mobilisés pour la circonstance. Ils ont été le sel de Désertif'actions 2015 !

Largement ouverte sur une participation multi-acteurs, D'a15 aura gagné son pari d'associer à une initiative de la société civile, une grande diversité d'acteurs du plan institutionnel au plan local. Au-delà des implications professionnelles largement dépassées par la plupart d'entre vous, dont l'équipe du CARI elle-même, il me faut adresser des remerciements spécifiques à quelques personnes, qui, pour la plupart tout à fait bénévolement, ont apporté une contribution exceptionnelle à D'a15.

Sans vouloir les énumérer nominativement ici, nous pensons à celles et ceux qui ont encadré et animé la mobilisation des bénévoles, mobilisé et aidé à convaincre les décideurs pour leur soutien comme pour le financement, insufflé la créativité et l'esprit de la marche Terre et climat, permis l'expression de points de vue artistiques et sensibles, contribué à la diffusion des informations, et aussi... effectué et assumé les tâches les plus ingrates et peu valorisantes. Vous avez croisé toutes ces personnes et vous les aurez certainement reconnues. Nous les remercierons directement et personnellement.

Bien entendu ces remerciements s'adressent aussi aux bailleurs de fonds, grands ou plus modestes, qui ont mis leur confiance dans le CARI pour porter cette manifestation. Qu'ils soient ici et au nom de tous les participants, très sincèrement remerciés.

Nous vous encourageons à porter nos travaux loin et fort sur la route de COP21 à Paris.

Au nom des organisateurs de D'a15.

Bien sincèrement vôtre

Patrice Burger

Directeur du CARI

Représentant des organisations de la société civile pour les pays du WEOG au sein de la CNULD



Merci !



LE CARI	4
EDITO	6
REMERCIEMENTS	8
SOMMAIRE	10
I. CONTEXTE	13
II. JOURNÉE D'OUVERTURE - MERCREDI 10 JUIN	17
Cérémonie d'ouverture	17
Plénière introductory	19
Panel 1 : Terres, sécurité alimentaire et agriculture face au changement climatique	21
Restitution des résultats des travaux préliminaires des onze ateliers-pays et du forum électronique sur les trois axes de travail	24
III. ATELIERS DE TRAVAIL - JEUDI 11 JUIN	29
Axe 1 - Désertification et dégradation des terres : décider en prenant en compte les changements climatiques	29
1 - Introduction : enjeux et questions posées	29
2 - Présentations introductives	30
3 - Résultats de la phase de concertation préliminaire: ateliers pays et E-Forum	33
4 - Résultats de l'atelier: conclusions et recommandations	37
Axe 2 - Durabilité du développement en zones sèches : accroître la synergie entre les trois conventions de Rio (Biodiversité, Climat, Désertification)	40
1 - Introduction : enjeux et questions posées	40
2 - Présentations introductives	41
3 - Résultats de la phase de concertation préliminaire: ateliers pays et E-Forum	44
4 - Résultats de l'atelier: recommandations et stratégie	47
Axe 3 - Une société civile plurielle et organisée pour peser sur les enjeux à venir et assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre	49
1 - Introduction : enjeux et questions posées	49
2 - Présentations introductives	50
3 - Résultats de la phase de concertation préliminaire: ateliers pays et E-Forum	52
4 - Résultats de l'atelier: conclusions et recommandations	54



IV. JOURNÉE DE CLOTURE - VENDREDI 12 JUIN	61
Restitution des résultats des ateliers	61
Panel 2 : terres, agricultures et changement climatique, les enjeux des négociations en 2015	63
Plénière de clôture : en route pour Ankara (COP12 UNCCD) et Paris (COP21 UNFCCC)	66
V. LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC et le SAMEDI 13 JUIN	71
VI. CONCLUSION GENERALE	81
VII. ANNEXES	85
ANNEXE 1 - Programme Désertif'actions 2015	86
ANNEXE 2 – Liste des bailleurs de Désertif'actions 2015	90
ANNEXE 3 – Liste des participants à Désertif'actions 2015	91
ANNEXE 4 – Déclaration de Montpellier	100
Lexique	104
Liste des partenaires	107





1

La dégradation des terres dans le contexte international

La dégradation des terres a trop longtemps été sous-estimée dans son importance, comme dans ses impacts. Ceci a entraîné un manque d'investissement autant de la part des gouvernements que de la part des organisations internationales et de la recherche, pendant une quarantaine d'années couvrant la période des « trente glorieuses ». Avec pour conséquence, selon la science, une situation alarmante autant sur le plan de l'écologie globale que des impacts sur les économies. Le sujet revient toutefois en force sur le devant de la scène à mesure que s'accumulent avec obstination les évidences du lien étroit qui articule l'état des terres à un ensemble d'autres problématiques d'ordre local, national ou international tels que le changement climatique, la perte de la biodiversité, la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire, les migrations et leur impact sur l'instabilité et l'insécurité des sociétés.

Dans les zones sèches et arides de la planète où s'étend le processus de désertification, la situation est particulièrement grave. Les dégradations induites par les facteurs naturels et climatiques se combinent à la pression des activités humaines, en particulier celles liées aux mauvaises pratiques agricoles et à une gestion discutable des ressources naturelles. Ces pressions s'accroissent partout dans le monde et le devenir et l'usage des terres sont en voie de redevenir, d'importants objets de tension, pour lesquels la gouvernance mondiale semble peu préparée. D'autant plus qu'ils mettent en jeu les modes de vies d'une fraction importante de la population mondiale, souvent très pauvre, qui est irrémédiablement affectée négativement, notamment par les pertes de productivité des terres.

Quelques chiffres :

- ↗ les zones sèches et arides comptent pour 41 % de la surface terrestre émergée (10 à 20 % sont déjà fortement dégradées),
- ↗ la désertification affecte 74 % des terres d'Afrique,
- ↗ 2,3 milliards de personnes (38 % de la population mondiale estimée) vit dans les zones sèches et arides et 250 millions voient leurs modes de vie directement affectés par la désertification,
- ↗ la désertification ajoute à la pauvreté des plus pauvres, en particulier aux 800 000 paysans qui souffrent de famine et qui vivent dans ces zones.



Selon les prévisions les plus récentes du GIEC, le changement climatique va impacter plus lourdement les zones sèches en particulier du fait de la raréfaction des ressources en eau et de l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, tels que les sécheresses ou les inondations : il menace de réduire de l'ordre de 50% de la production agricole dans certaines zones en Afrique. En matière de frein au développement, des évaluations d'économistes font état de pertes économiques de l'ordre de 40 milliards de dollars par an liées à la désertification (baisse de la productivité et de la fertilité des terres en particulier) pouvant représenter jusqu'à 10% du produit intérieur brut en agriculture dans certains pays. La dégradation des espaces et la perte des potentialités économiques figurent parmi les plus puissants moteurs qui alimentent les flux migratoires inter-régionaux et internationaux : on estime à 60 millions les personnes supplémentaires qui vont venir augmenter les 25 millions de réfugiés dits écologiques existants en Afrique d'ici 2020.

Des rencontres internationales cruciales : une opportunité pour la société civile

Après l'année 2014 dédiée à l'agriculture familiale qui constitue l'un des facteurs d'importance majeure pour la gestion des terres, l'année 2015 est marquée par de nouvelles échéances déterminantes de la gouvernance internationale touchant au développement durable :

- ↗ L'année 2015 est l'année internationale des sols,
- ↗ En mars 2015 s'est déroulée la 3^{ème} conférence scientifique de la CNULD au Mexique,
- ↗ En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies sera caractérisée par un temps consacré aux décisions sur les objectifs de développement :
 - l'évaluation des Objectifs de développement du millénaire (ODM),
 - la fixation d'Objectifs de développement durables (ODD) applicables à l'ensemble des pays.
- ↗ A l'automne 2015, la 12^{ème} Conférence des Parties de la CNULD aura lieu en Turquie,
- ↗ En décembre 2015, la 21^{ème} Conférence des Parties sur le changement climatique de la CCNUCC en France s'avère être une étape cruciale de la décennie pour la communauté internationale afin de parvenir à un accord qui fixe les engagements individuels et collectifs des pays au-delà de 2020.

Dans le cadre de cette année 2015 particulièrement chargée en rencontres internationales majeures, le CARI, ses réseaux et ses partenaires se sont mobilisés pour porter la voix de la société civile dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres face au changement climatique en organisant Désertif'actions 2015.

Désertif'actions 2015 a été un rendez-vous mondial multi-acteurs avec comme objectif global de :

- ↗ permettre à la société civile de se regrouper et de construire un positionnement commun en vue des rendez vous de la fin de l'année,
- ↗ permettre au grand public d'être informé sur l'évolution des processus de désertification et de dégradation des terres à travers le monde.

Cet évènement s'est tenu du 10 au 13 juin 2015 à Montpellier (France), et a été un moment phare au sein d'un processus plus large de production de contenu et de diffusion aussi bien dans un objectif de plaidoyer que dans un objectif d'information. Le contenu était organisé autour de 3 axes de travail :

- ↗ Axe 1 : Désertification et dégradation des terres : décider en prenant en compte les changements climatiques,
- ↗ Axe 2 : Durabilité du développement en zones sèches : accroître la synergie entre les trois conventions de Rio (Biodiversité, Climat, Désertification),
- ↗ Axe 3 : Une société civile plurielle et organisée pour peser sur les enjeux à venir et assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre.

Plusieurs étapes dans la production collective ont permis de réaliser le document ci-après, reprenant de manière synthétique mais aussi complète que possible les éléments de discussions sur le thème de la désertification, de la dégradation des terres et du changement climatique :

1. Organisation d'ateliers pays : en partenariat avec les réseaux de la société civile, des ateliers de concertation ont été organisés dans 11 pays entre février et avril 2015 pour produire une première version des contenus attendus sur les 3 champs thématiques,

2. Organisation d'un e-forum en français, anglais et espagnol entre avril et mai 2015 pour recueillir les points de vue de la société civile et des acteurs impliqués qui ne pourraient pas participer ni aux ateliers pays et à la rencontre de Montpellier,

3. Organisation d'ateliers de travail lors de Désertif'actions 2015 à Montpellier, autour des 3 thématiques à traiter, et permettant de produire des éléments de position collective et des recommandations à partir des éléments des ateliers pays, de l'e-forum et de la conférence scientifique du mois de mars,

4. Rédaction d'une déclaration de Montpellier reprenant les principales et conclusions et les principaux engagements de la société civile suite à ce forum.

L'ensemble des éléments produits seront valorisés auprès des réseaux internationaux de la société civile, des scientifiques concernés, des institutions intéressés et lors des évènements ponctuant la seconde moitié de l'année 2015.





2

Journée d'ouverture

Mercredi 10 juin

Cérémonie d'ouverture

Présidée par Alain Leplaideur

Président du CARI

Alain Leplaideur adresse ses remerciements aux partenaires de l'organisation de Désertif'actions 2015 et à l'ensemble des participants. Il présente brièvement le CARI, et en particulier le mandat de Patrice Burger de représenter les organisations de la société civile des pays développés dans le cadre de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification (CNULD). Il expose enfin les grands enjeux de cette année 2015 (année des sols, COP12, COP21).

Présentation du court métrage « Désertification » de la Fondation Good Planet

Ce film présente des images à couper le souffle, des informations majeures sur le phénomène de désertification, ses causes et ses conséquences et des chiffres alarmants en pagaille. Pêle-mêle : "Il faut 500 ans pour former 2,5cm de sol et seulement quelques années pour les détruire"; "12 millions d'hectares de terres cultivables disparaissent, équivalent de la superficie de la Hongrie"; "la désertification fait perdre chaque année l'équivalent de 20 millions de céréales". Mais la désertification n'est pas une fatalité : une agriculture plus raisonnée, et une reforestation servant autant à renforcer les sols qu'à garder l'humidité, pourraient permettre d'inverser le processus.

Allocution de M^{me} Louise Baker

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

M^{me} Baker rappelle l'importance de la désertification dans le monde, qui sévit non seulement en Afrique, mais touche près d'un demi-milliard de personnes dans le monde. Les pertes de terres s'accompagnent d'une perte de services écosystémiques (de production, mais aussi de régulation). Il faut agir, les solutions existent et peuvent contribuer aussi bien à l'atténuation qu'à l'adaptation face



aux changements climatiques. Il y a d'importantes échéances politiques dans les mois qui viennent, la société civile doit y faire entendre sa voix. Le monde a besoin d'une réponse cohérente, unifiée et inclusive.



Message vidéo de M^{me} Annick Girardin

Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie

Il y a un lien clair entre désertification et ce qui sera abordé lors de la COP21. La terre est le capital des plus pauvres, qui assure production alimentaire et développement économique. Les changements climatiques menacent ces écosystèmes déjà fragiles, notamment dans les zones les plus arides, où ils induisent une insécurité alimentaire croissante, des problèmes d'eau, et génèrent des conflits. Ces sujets sont clairement liés au développement et à la lutte contre la pauvreté. Il faut prendre en compte les besoins des pays les plus touchés, qui mettent déjà en œuvre des techniques d'adaptation. La lutte contre la désertification est une priorité. La restauration des terres dégradées est vitale pour maintenir les populations dans les villages, elle permet également une plus grande séquestration de carbone (rôle d'atténuation). Le gouvernement soutient les travaux de DA15 dans l'optique des COP12 et 21, « vous êtes les gardiens de la terre », déclare M^{me} Girardin aux participants.



Message vidéo de M. Braulio Ferreira de Souza Dias

Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique

La gestion durable des terres et la conservation de la biodiversité sont liées à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. Des synergies sont à mettre en place entre les trois conventions, particulièrement au niveau national. La conservation des services écosystémiques rendus par les terres est essentielle. Les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, et notamment les objectifs 15 (résilience des écosystèmes et contribution de la diversité biologique au stocks de carbone améliorées grâce aux mesures de conservation et restauration) et 5 (rythme d'appauvrissement des habitats naturels au moins réduit de moitié, et dégradation et fragmentation des habitats sensiblement réduites) témoignent de cette préoccupation de la Convention pour les terres.

Allocution de M. Jacques Bringer

Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier

M. Bringer retrace l'historique de la médecine à Montpellier et de sa Faculté, qui enseigne sans discontinuer depuis 800 ans, et dont la charte assurait l'accès aux personnes de toutes races et toutes religions (enseignants comme étudiants). Les maladies de l'époque ont été éradiquées, de nouvelles émergent aujourd'hui, en lien notamment avec l'environnement. Il faut en comprendre les mécanismes, faire rapidement de la recherche, s'adapter et développer des solutions innovantes. Il faut développer des innovations scientifiques au service du bien-être de l'Homme dans son milieu, c'est vrai pour la médecine, mais également pour la dégradation des terres.



Plénière introductory

Présidée par Richard Escadafal,

Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD)

Richard Escadafal présente succinctement le CSFD, groupe de scientifiques qui propose des travaux de synthèse et qui apporte son conseil aux décideurs français, invité permanent du Groupe de Travail Désertification (GTD), plateforme nationale multi-acteurs (décideurs /ministères, communauté scientifique, société civile). Il présente ensuite brièvement la session et les différents intervenants.

Intervention de Patrice Burger

Directeur du CARI

D'a15 est une initiative de la société civile, mais aussi une rencontre multi-acteurs, regroupant 300 participants venus de 57 pays. Elle s'inscrit dans une année 2015 particulière pour les questions de développement. On ne peut pas lutter contre le changement climatique sans prendre en compte le problème des terres. Patrice Burger présente le programme des 3 jours du forum, ainsi que la journée de rencontre avec le grand public du 13 juin. L'objectif est de produire ensemble des messages que nous pourrons porter plus loin. Nous sommes « les gardiens de la terre », a dit Mme Girardin, il faut prouver pendant ces quelques jours de travail ensemble que nous méritons cette appellation.

Intervention d'Isabelle Touzard

Vice-Présidente de Montpellier Métropole

Comment une collectivité aborde-t-elle la question des terres dans le cadre du changement climatique? Les élus ont des leviers d'action à l'échelle des territoires. Concernant Montpellier, le climat méditerranéen va s'accentuer surtout dans ses caractéristiques extrêmes (sécheresses estivales, canicules, épisodes de pluies violentes), ce qui aura des impacts important sur l'agriculture (vigne, céréales, fruits et légumes, élevage extensif): baisse des rendements, avancement des stades phénologiques, bouleversement des calendriers, des itinéraires techniques. L'eau va devenir un élément clé, sans irrigation, on ne pourra plus cultiver grand chose. En l'absence de mesure, il y a un fort risque de désertification, renforcé dans les zones péri-urbaines par le phénomène de spéculation foncière rendant les terres inaccessibles aux agriculteurs. La métropole de Montpellier est en train d'élaborer une politique agricole et alimentaire qui sera votée en 2015, répondant ainsi aux fortes attentes des citoyens. Cela correspond à de nouveaux défis pour lesquels les services techniques et les élus sont peu formés et préparés. Les connexions entre scientifiques, collectivités et acteurs restent faibles, il faudra les développer. Cette politique vise à promouvoir une agriculture allant dans le sens de l'agroécologie, à valoriser l'eau et optimiser l'irrigation, à développer les liens entre producteurs et consommateurs, en réorganisant les filières (incluant la restauration collective), à mettre en place des actions de sensibilisation, de formation et d'animation et enfin, à soutenir les petites initiatives: la société civile a toute sa place dans cette politique.



Intervention de Christophe Morgo

Vice-Président délégué à l'environnement, Conseil départemental de l'Hérault

Le Département de l'Hérault reconnaît l'importance des enjeux de la protection de l'environnement et du changement climatique. Suivant la formule « Penser global, agir local », il promeut un développement durable respectueux des hommes et des territoires. Parmi les actions soutenues, il faut signaler la sensibilisation du public (maison départementale de l'environnement), la préservation des sites sensibles et du foncier agricole, les actions pour la restauration et la préservation des zones humides, la diffusion de l'agroécologie, des opérations « zéro pesticides » dans les jardins communaux (une dizaine de communes soutenues), la coopération décentralisée avec Djerba, Tunisie (projets de compostage des déchets et d'agroécologie). Au travers de ces actions, il apparaît qu'il s'agit essentiellement de lutte contre la dégradation des sols... et un peu de lutte contre le changement climatique.

Intervention d'Amadou Saifou

Ministre de l'environnement, République du Niger

Monsieur le Ministre Amadou Saifou n'a pas pu ne pas répondre à l'invitation du CARI à participer à D'a15. C'est une rencontre importante qui vise à faire remonter les voix de la société civile et des scientifiques à propos des terres. Il remercie toute la société civile pour son engagement, dont il reconnaît le rôle d'allié de premier rang et de bras armé des gouvernements. 173 jours avant la COP21, tous les acteurs affutent leurs stratégies en vue du futur accord à Paris. Des sujets importants restent en suspens (quels mécanismes de contrôle? Quels financements? Quelles places de l'adaptation?..), il est temps d'affiner les positions sur ces sujets, pour arriver à une proposition équitable et équilibrée. Pour les pays du Sahel, il y a un véritable enjeu autour de la désertification. Sécheresses récurrentes et inondations entraînent une déstabilisation du tissu social et économique, une dégradation des écosystèmes et maintiennent la population dans l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Des mesures sont déjà mise en œuvre (promotion des pratiques agroécologiques, régénération naturelle assistée, comités de soutien du bassin du fleuve Sénégal, du Niger, Grande muraille verte). La Déclaration de Niamey demande que figure dans l'accord de la COP21 la question de la restauration des terres, compte tenu de leur potentiel de stockage de carbone, et la promotion des pratiques d'adaptation (« climate smart agriculture »), en demandant le respect des engagements financiers et la mise en place d'une mécanique flexible d'accès aux ressources financières. « Il reste encore du pain sur la planche », mais en aidant à combattre la désertification nous pourrons assurer la sécurité alimentaire de nos populations.

Intervention de Jean Marc Chataigner

Directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement

La période actuelle marque l'émergence de la complexité. Il y a des enjeux clairement visibles, tel que le changement climatique, qui n'est qu'une composante du développement durable. Les enjeux de biodiversité, de gestion durable des ressources sont des enjeux tout aussi cruciaux. Tous les phénomènes sont liés entre eux, pour appréhender la complexité, il faut être capable de relier les disciplines, de créer des interfaces; il faut des spécialistes de la complexité; il faut intégrer toutes les dimensions dans un agenda de développement durable pour trouver des solutions pérennes, équilibrées. C'est aussi l'émergence du collectif, du local au global tous partagent les mêmes défis. Il



faut dépasser les intérêts personnels ou corporatifs - la somme des intérêts particuliers ne constituant pas l'intérêt commun. C'est le temps des coalitions: tous les acteurs, de l'individu à l'ONU (société civile, secteur privé, fondations...) doivent s'unir, penser et agir ensemble face aux enjeux complexes et collectifs, se mettre d'accord sur un agenda des solutions. C'est aussi le temps de la connaissance: il y a désormais une bonne compréhension globale des effets du changement climatique, mais très peu de compréhension locale claire. Il faut savoir traduire le langage scientifique et les slogans globaux pour les rendre appréhensibles par les populations. Et tout ceci en mettant en avant une vision humaniste, une action au service de l'humain.

Intervention de Xavier Sticker

Ambassadeur de France pour l'environnement

Xavier Sticker souligne l'importance particulière de D'a15, pour préparer les conférences internationales à venir. Il faut agir collectivement, faire cause commune entre gouvernement, société civile et secteur privé, s'engager pour que la lutte contre la désertification soit prise en compte, et pour que les actions de terrain en bénéficient. En s'appuyant sur des structures nationales telles que GTD ou CSFD, qui permettent de faire monter en puissance cette mobilisation. La CNULD concerne une cause globale, mais avec une attention toute particulière portée au continent Africain, et surtout au Sahel; elle fait apparaître la contribution positive de l'agriculture à la restauration des sols et promeut le lien entre agriculture, lutte contre la dégradation des sols et développement. La France porte un intérêt tout particulier à cette convention, via la coopération au développement (AFD, FFEM), qui en fait le premier bailleur mondial dans ce domaine. Elle contribue également par un fort engagement scientifique (IRD, Cirad, Inra, recherche universitaire), par de nombreuses actions de coopération décentralisée promues par les collectivités territoriales, par l'appui aux structures multilatérales (OSS notamment). Le gouvernement français est conscient de l'enjeu de la désertification, et du rôle de l'agriculture, qui contribue aux changements climatiques mais est aussi un secteur plein d'opportunités (séquestration du carbone dans les sols). La dégradation des sols provoque l'inquiétude des hommes; la désertification ne concerne pas que les agronomes, c'est une menace qui peut s'étendre et face à laquelle nul ne peut s'estimer à l'abri.

21

Panel 1: Terres, sécurité alimentaire et agriculture face au changement climatique

Présidé par Antoine Cornet

CARI & CSFD

La Terre est au cœur du problème et les Terres au cœur des solutions (carbone, restauration productivité, et conditions de vie des populations).

Marc Dufumier

Agro Paris Tech & CARI

Les enjeux actuels sont l'accès à la nourriture pour une population croissante, assurer une alimentation et des produits de qualité, assurer des revenus décents aux agriculteurs pour limiter l'exode rural et les



mouvements migratoires massifs au niveau mondial. L'agroécologie représente une reconnaissance de l'agroécosystème dans son ensemble. « L'agroécologie est ce que l'agronomie n'aurait jamais dû cesser d'être ». L'agriculture peut contribuer à libérer le carbone (travail du sol trop important...) mais aussi à le séquestrer; elle doit s'appuyer sur le fonctionnement biologique des écosystèmes et des ressources renouvelables. Il y a fort enjeu en ce qui concerne le stress hydrique, il faut améliorer l'utilisation de l'eau pluviale, avec couverture végétale maximale, implantation des haies, augmentation de la porosité des sols (lombrics, végétation...). Il faut enrichir le sol en humus, issu de la décomposition des végétaux par les microorganismes, qui nécessitent de l'azote pour vivre. Les rhizobiums produisent, en symbiose avec les légumineuses, l'azote nécessaire. La vraie crainte est liée au phosphore, en raison de la hausse des coûts d'exploitation des mines de phosphate. Il faut donc recycler les effluents d'élevage, utiliser des arbres dont les racines profondes récupèrent le phosphore issu de l'altération de la roche mère, sauvegarder les champignons mycorhiziens, favoriser les parcs arborés. Des solutions existent, elles sont intensives en emploi, permettant le maintien d'une agriculture familiale nombreuse. « Il n'y aura pas d'agroécologie sans défense d'une agriculture paysanne».

Sue Edwards

Institute for Sustainable Development

La source des problèmes actuels réside dans le paradigme du capitalisme. Le seul résultat tangible de la COP de Lima est le constat que le changement climatique est déjà à l'œuvre. Le constat parallèle de l'accélération de l'extinction des espèces a également été posé. En Afrique, on peut assister au développement de l'agrobusiness qui pousse des investisseurs extérieurs à accaparer les terres. Face à ces constats sévères, il y a pourtant des solutions, comme en témoigne l'expérience du projet d'agriculture écologique en Ethiopie, visant à aider les populations locales à reprendre le contrôle et la gestion effective de leurs ressources naturelles (amélioration physique et biologique des sols, conservation de l'eau, priorité à une riche agrobiodiversité adaptée aux conditions climatiques locales, compostage, techniques de « push-pull », système d'intensification écologique, etc.). Des systèmes locaux de culture durable passent par une combinaison adéquate des savoirs traditionnels et des connaissances scientifiques, ce qui implique un partenariat étroit entre chercheurs et paysans. Pour maximiser les chances de faire face au changement climatique, il faut maintenir la diversité, lutter contre l'appropriation du vivant, sauvegarder les droits des paysans de conserver, utiliser et améliorer leurs propres semences, prendre en compte les savoirs traditionnels locaux à enrichir avec des connaissances modernes.

Martial Bernoux

Comité Scientifique Français de la Désertification

Y a-t-il un lien entre les terres, la sécurité alimentaire et le changement climatique? Pour répondre à cette question, il faut reprendre l'historique depuis Rio 1992 jusqu'à Rio 2012, qui passe par l'adoption des objectifs du millénaire pour le développement (2000), l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005), la crise alimentaire mondiale (2007/08); ces dernières ont permis une prise de conscience, à savoir que l'agriculture était devenue le parent pauvre des conventions et agendas internationaux. Des travaux sont alors développés pour reprendre en compte les questions de sécurité alimentaire. Quel chemin à suivre? L'agroécologie? La «climate smart agriculture» ? La bonne question n'est pas d'identifier un nouveau chemin, mais de relier les initiatives existantes, traitant chacune d'un

des aspects du problème. Il faut notamment relier toutes les conventions autour de l'objectif de sécurité et d'autonomie alimentaires. Gérer au mieux la matière organique peut permettre de répondre à toutes les dimensions, la question étant alors, non pas de séquestrer du carbone dans les sols, mais comment ne pas en perdre. «L'attentisme, l'hésitation et l'erreur sont des luxes que nous ne pouvons plus nous offrir». La réponse à la question initiale est clairement «oui».

Claude Gascon

Fonds Mondial pour l'Environnement

Chaque année, le FEM investit 2 milliards en lien avec le changement climatique, les forêts, la dégradation des terres. Pour combattre cette dernière, une approche intégrée est nécessaire. Plusieurs axes de financement sont envisageables: maintien et amélioration des fonctions agroécologiques pour soutenir la production agricole, en établissant des pratiques agricoles plus efficaces, meilleure utilisation des terres, action en faveur des forêts (biodiversité, séquestration du carbone, etc.). A côté des approches intégrées, le FEM maintient des financements de petits projets en faveur des ONG. Mais celles-ci ont une place dans tous les projets, notamment au niveau de l'exécution. La participation de tous est nécessaire pour atteindre les meilleurs résultats. C'est pourquoi le FEM voit toute l'importance de D'a15; la coalition d'acteurs est indispensable pour imaginer des solutions durables.

Débat public

Facilité par Noël Oettle

Environmental Monitoring Group

- Le FEM répond aux priorités des gouvernements auxquels les fonds sont alloués, mais essaie d'encourager les pays à soumettre des projets intégrant des lignes de financement sur biodiversité, forêt, changement climatique combiné à la productivité. Auparavant, les approches étaient uniquement sectorielles.
- Il faut penser à complètement abolir tout ce qui touche au modèle de l'agrobusiness (intrants chimiques, pesticides, etc.), et reconstruire les droits des communautés, repartir sur les bases des savoirs traditionnels.
- Marc Dufumier précise qu'une alimentation saine relève du service d'intérêt général. La recherche de productions au moindre coût monétaire entraîne une spécialisation de l'agriculture, inverse de la diversification, et ne peut pas répondre à ce service d'intérêt général. Il faut que les paysans soient décentrement rémunérés. Il faut jumeler les négociations sur les échanges de produits agricoles, les changements climatiques et les mouvements migratoires.
- Il existe un écart important entre les découvertes scientifiques et ce qui se passe sur le terrain. Comment mieux lier recherche agronomique, ONG et communautés paysannes?
- Martial Bernoux indique qu'il faut juste arriver à travailler ensemble, hors des stations expérimentales, pour travailler en tenant compte des différences, de la richesse et de la complexité du terrain. Ce constat est aujourd'hui bien établi, des initiatives se mettent en place dans ce sens.



Restitution des résultats des travaux préliminaires des onze ateliers-pays et du forum électronique sur les trois axes de travail

Présidé par Philippe Dardel

Banque Mondiale

Nabil Ben Khatra

Observatoire du Sahara et du Sahel

Il présente le processus préliminaire à D'a15 incluant des ateliers de concertation multi-acteurs dans 13 pays ou sous-région (Burkina-Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Inde, Iran, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, région MENA, Tchad, Tunisie), ainsi qu'un forum électronique ouvert à tous, qui a impliqué 386 personnes de 46 pays, autour de 36 sujets de discussions en trois langues (anglais, français, espagnol).

Les ateliers pays comme le e-Forum ont été construits autour des trois axes de réflexions de D'a15:

- ↗ Axe 1- Désertification et dégradation des terres: décider et agir en tenant compte des évolutions climatiques
- ↗ Axe 2- Durabilité du développement en zones sèches : accroître la synergie entre les trois conventions de Rio
- ↗ Axe 3- Une société civile plurielle et organisée pour peser sur les enjeux à venir et assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre

Avant d'exposer la synthèse des résultats, le processus est illustré par la présentation de deux ateliers pays.

Atelier-pays Burkina Faso par Sylvestre Tiemtore

Secrétariat Permanent des ONG

L'atelier s'est tenu les 9 et 10 avril 2015 et a réuni 38 participants (les représentants de la société civile, les responsables de programmes sur la gestion durable des terres(CPP), le point - focal désertification, le secrétariat permanent du conseil national du développement durable (SP/CONEDD), l'ambassade de France, le centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), etc.). Il a abouti aux conclusions et recommandations suivantes:

↗ Pour l'axe 1:

- Renforcer la synergie Etat-OSC en mettant en œuvre le principe de subsidiarité;
- Renforcer la collaboration avec les OSC et avec les OP pour la recherche action paysanne pour une contribution pertinente à la prise de décision;
- Travailler à s'approprier et adapter les concepts nouveaux à leurs contextes.

 Pour l'axe 2:

- Une synergie entre les 3 conventions, mise en œuvre par le PNUE au niveau des Nations Unies, l'UA au niveau africain et les institutions sous - régionales d'intégration (CEDEAO, CEMAC, SADC) à l'échelle sous-régionale;
 - Mainstreaming des enjeux des trois conventions dans chaque outil national de mise en œuvre (PAN/LCD, PANA, politiques nationale et sectorielle, etc.) et dans les projets/programmes qui en découlent, et prédominance des conventions sur les autres outils législatifs (code minier, etc.);
 - Montrer plus d'égards pour l'environnement par la mise en service de leurs expertises en faveur des 3 conventions;
 - Trouver des solutions aux problèmes de pollution, gestion durable de l'eau (potable et productive) et d'accaparement des terres;
 - Mettre en cohérence les outils et les projets/programmes sous - régionaux dans l'optique d'une plus grande synergie pour un impact visible.

 Pour l'axe 3:

- Mettre en place un mécanisme de coordination efficace aux niveaux local et national;
 - Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs pour une société civile: compétente, participative, parlant d'une même voix et abordant des thématiques pertinentes de plaidoyer;
 - Participer de manière efficace aux cadres, décisions, mises en œuvre et évaluations;
 - Soutenir les dynamiques de réseaux et de coalition sur la gestion durable des terres et le climat.

▶ Prises de position générale:

- La société civile est un acteur incontournable pour l'atteinte des objectifs des conventions de Rio;
 - Il faut favoriser des actions concrètes sur le terrain, plutôt qu'une succession de concepts, dont l'impact est peu évalué;
 - Seule une franche collaboration entre les décideurs, la recherche, le secteur privé, les OSC et les pouvoirs locaux permettra d'atteindre les objectifs des conventions de Rio;
 - Il doit y avoir une responsabilité commune, une différenciation dans les engagements, une équité dans l'allocation des moyens.

Atelier-pays Mauritanie par Ibrahim Mahamadou Ango

Tenmiya

L'atelier s'est tenu les 2 et 3 avril 2015. Il a réuni les représentants de 4 ministères, 5 parlementaires, des élus locaux et chefs de village, 18 ONG et groupements locaux, 3 chercheurs, 3 consultants et experts. Il a abouti aux conclusions suivantes:

Pour l'axe 1:

- Les OSC ne sont pas considérées par les décideurs comme un facteur déterminant dans



l'équilibre parlant des changements climatiques, de la dégradation des terres et de la désertification;

- Manque de plans d'adaptation et de ré-adaptation au niveau régional, national, sous-régional, local et pire, au niveau de l'acteur.

➤ Pour l'axe 2:

- Les connexions possibles entre les trois conventions sont clairement notées dans les articles 4, 10 et 14 respectivement des conventions Changement climatique, Désertification et Biodiversité. En ce qui nous concerne, ces connexions sont relatives aux questions de vulnérabilité et d'adaptation;

- Les bailleurs de fonds des trois conventions doivent soutenir la mise en œuvre des mesures et projets communs aux trois conventions.

➤ Pour l'axe 3:

- La protection et la préservation de l'environnement requiert une forte implication des OSC

- Il existe un risque face à la présence du secteur privé dans la CNULD.

Synthèse des résultats des ateliers-pays et du forum électronique

Nabil Ben Khatra, Observatoire du Sahara et du Sahel

Sonja Malicevic, Forestry and Environmental Action

Les résultats présentés en séance peuvent être trouvés dans les comptes-rendus spécifiques des ateliers préparatoires sur le site de Désertif'actions 2015, à l'adresse suivante: www.desertif-actions.fr/fr/3-jours-d-ateliers

Commentaires

Miguel Crespo, Probioma

Il reconnaît l'ampleur du travail préliminaire et regrette qu'il n'y ait pas eu d'atelier pays en Amérique latine. Il dénonce la **responsabilité partagée des gouvernements et du secteur privé dans la poursuite de la désertification** et s'interroge sur la manière de gérer la place du secteur privé dans une perspective de gestion des terres à la fois durable et équitable.

Nathalie Van Haren

Both Ends

Une question centrale est celle de la **gouvernance des terres**, conditionnant leur usage, durable ou non, et le fait que les populations puissent être respectées, protégées et avoir un accès à la nourriture et aux ressources. Ce sont les politiques qui impulsent le développement durable et les politiques extérieures qui orientent les investissements dans ce sens, avec des effets directs et indirects. Comment contribuer à une bonne politique de gestion des terres? Il y a un fossé entre les politiques et la réalité; les souhaits des populations locales et des petits paysans, qui nourrissent le monde, ne sont pas pris en compte. Cela pose aux OSC la question de leur engagement vis-à-vis des utilisateurs des terres.

Débat public

Facilité par Juan-Luis Merega, Fundation del Sur

- La lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations reste primordiale, même si ces concepts ne sont plus sur le devant de la scène;
 - La complexification des concepts utilisés génère des difficultés pour les OSC;
 - Mettre l'accent sur l'agroforesterie, qui répond aux problématiques des trois conventions et au souci de sécurité alimentaire, doit être une piste à privilégier;
 - Place et rôle de la société civile:
 - **La société civile a un rôle essentiel pour impulser les processus de changement;** actuellement, cette place est en train de s'affaiblir, la société civile doit se positionner davantage,
 - La société civile est en première ligne pour agir au niveau des producteurs, au même titre que l'Etat et la recherche. Il faut développer la communication entre ces trois catégories d'acteurs, qui fait défaut dans beaucoup de pays,
 - Les acteurs de terrain doivent être pleinement connectés avec les populations qui sont les premières concernées par la dégradation des terres;

27

- Tous les acteurs doivent travailler ensemble, secteur privé compris; il est crucial que les acteurs partagent les mêmes objectifs,
 - Par définition, l'objectif principal du secteur privé est le profit économique, il faut donc être prudent compte tenu de cette divergence majeure d'objectif,
 - **Une des principales causes de la dégradation des terres est l'agriculture industrielle**, dont le modèle même s'oppose à celui de la petite agriculture familiale; cette dernière doit être clairement reconnue comme une force productive essentielle,
 - Il faut des mécanismes de régulation clairs au niveau des gouvernements pour contrôler l'action du secteur privé. Les gouvernements doivent se positionner en faveur des petits producteurs et ne pas céder aux pressions économiques (au Pakistan, la réforme foncière a été abandonnée au nom du développement économique, favorisant le secteur privé);





3

Ateliers de travail

Jeudi 11 juin

Axe 1 - Désertification et dégradation des terres: décider en prenant en compte les changements climatiques

Ateliers animés par Nabil ben Khatra, *Observatoire du Sahara et du Sahel* et Katia Roesch, AVSF

1 - Introduction: enjeux et questions posées

Selon tous les indicateurs observés et les estimations dérivées, le niveau de contraintes liées au changement climatique augmente et augmentera. Cela renforcera la pression sur les territoires et les pays déjà en proie à la désertification et la dégradation de leurs terres. Prendre en compte et faire face à ces changements constitue la seule option, mais sur quelles opportunités d'actions bâtir ?

Ce travail porte sur l'interaction entre la Lutte Contre la Désertification et la Dégradation des Terres (LCDT) et le changement climatique. Il aura comme objectif de recentrer le débat sur l'adaptation (à travers les pratiques agricoles et la gestion des milieux), tout en n'écartant pas l'atténuation. Les débats prennent en compte les avancées de la 3ème conférence scientifique de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, au Mexique du 9 au 12 mars 2015 sur le sujet: «Combatte la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse pour le développement durable et la réduction de la pauvreté: contribution de la science et de la technologie, des connaissances et pratiques traditionnelles».

Quelles voies pertinentes de développement agricole des territoires dans les zones sèches ?

- ↗ **Agroécologie:** pourquoi et comment promouvoir ce modèle et permettre sa reconnaissance par les Etats et les institutions internationales?
- ↗ **Pastoralisme:** pourquoi et comment appuyer le développement de ces systèmes permettant de valoriser des espaces et de lutter contre l'insécurité?



Régulièrement, de nouveaux concepts font leur apparition dans les instances internationales et prennent de l'importance dans les débats sans toutefois que leurs contours et leurs modalités soient entièrement lisibles. Contenu dans la déclaration de Rio+20 «l'avenir que nous voulons», et depuis la dernière COP11 de la Convention Désertification, le concept de **Neutralité de la dégradation des terres** (LDN) s'est imposé comme un sujet majeur. Les Etats, comme les institutions, sont mis en demeure de rendre opérationnel ce concept qui alimente des controverses en même temps qu'il fonde l'objectif 15 et 15.3 des Objectifs de Développement Durable en voie d'adoption pour septembre 2015 à l'Assemblée Générale des Nations Unies. En parallèle, le concept de **l'Agriculture Intelligente face au Climat** (CSA) est devenue le maître mot de nombreuses institutions et politiques et marque un nouveau tournant dans les orientations du développement agricole. La compréhension partagée de ces concepts est urgente et importante entre les différents acteurs.

Que faire de ces concepts «nouveaux» qui vont orienter les politiques de développement à venir?

- ↗ La **Climate Smart Agriculture**: comment définir et rendre opérationnel un tel concept?
- ↗ Un **Monde Neutre en matière de Dégradation des Terres**: comment contribuer à sa définition et travailler à ses conditions de mise en œuvre en restant prudent face aux risques d'un mécanisme de compensation?

2 - Présentations introducitives

Vers un équilibre en atténuation et adaptation

Martial Bernoux (Institut de Recherche pour le Développement)

L'atténuation cherche à réduire l'ampleur du changement climatique en agissant sur la diminution des sources de gaz à effet de serre (GES) et sur l'augmentation des puits de carbone. L'atténuation s'attaque aux causes, elle a un impact global, est effective sur le long terme, et **concerne principalement les pays riches** qui émettent dix fois plus de GES que les pays les moins avancés. L'adaptation s'intéresse aux effets et concerne le champ des réponses aux impacts du changement climatique, elle a un impact local, à court ou moyen terme, et **concerne essentiellement les pays pauvres** qui sont les plus vulnérables. L'adaptation comprend les approches basées sur les écosystèmes et sur les communautés, les systèmes d'assurance, le renforcement des capacités...

Il n'y a pas de choix possible entre atténuation et adaptation, les stratégies d'adaptation doivent absolument jouer sur les deux tableaux. L'agriculture est pleinement concernée par la question: le secteur AFOLU (Agriculture, Forestry and Other Land Use) est responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, pour moitié via la déforestation et pour moitié via les pratiques agricoles. Dans les pays les moins avancés, 95% des émissions sont dues au secteur AFOLU, celui-ci constitue donc un levier d'action majeur pour réduire les émissions. Les terres peuvent être au cœur des solutions, grâce à leur potentiel de stockage du carbone (de l'ordre de la centaine de kg par hectare et par an) qui permet: au niveau global, d'augmenter les puits de carbone, et au niveau local, d'enrichir les terres en matière organique et d'augmenter ainsi leur fertilité et leur productivité, jouant ainsi sur l'adaptation. Cet enjeu est particulièrement important pour les terres des zones arides pour lesquelles la perte de carbone entraîne rapidement des phénomènes de dégradation conduisant à la désertification. Ainsi **les sols fournissent un service de régulation climatique significatif à l'échelle globale**: le stockage de 40% de carbone supplémentaire dans les sols aurait un impact énorme sur les émissions de GES. Le concept de

neutralité en matière de dégradation des terres prend donc tout son sens non seulement pour la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, mais aussi en matière d'atténuation du changement climatique.

L'innovation agroécologique comme adaptation au changement climatique en Afrique

Katia Roesch (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières)

Une vaste étude a été conduite par AVSF et le CARI, dans le cadre de la Commission Climat et Développement de Coordination Sud, en partenariat avec l'IRD afin d'évaluer le potentiel de l'agroécologie en matière d'adaptation du changement climatique en Afrique, basée sur une analyse de la bibliographie et sur des entretiens avec des acteurs clés. Quatre zones climatiques ont été considérées (aride, subaride, subhumide, tropicale humide), pour lesquelles ont été caractérisés, au sein de systèmes d'agriculture et d'élevage les plus représentatifs (respectivement: systèmes oasiens, systèmes agropastoraux, polyculture-élevage, agroforesterie), les effets du changement climatique, l'impact sur l'agriculture et les effets des pratiques agroécologiques.

Concernant les zones arides, le changement climatique se traduit par une augmentation des contraintes (fortes températures, faibles précipitations), un accroissement de la variabilité climatique et une fréquence accrue d'événements extrêmes (sécheresses, pluies diluviales, canicules, etc.). Un décalage de la saison des pluies est déjà observé, avec des sécheresses prolongées, des vagues de chaleur et des pluies violentes. Or ces phénomènes impactent fortement les ressources naturelles (l'eau, les sols, les plantes, les animaux, les paysages et les écosystèmes) et les moyens de production (pertes de récoltes, mortalité accrue des animaux, dégradation des terres, etc.). Les pratiques agroécologiques permettent de contrebalancer, au moins partiellement, certains de ces effets, en jouant sur la rétention d'eau dans les sols, la lutte contre l'érosion, l'augmentation de la fertilité des sols, etc. La combinaison de différentes pratiques agissant à différents niveaux (sur les sols, les plantes, les animaux, etc.) et à différentes échelles (parcelle, exploitation, territoire) constitue un facteur d'adaptation au changement climatique.

31

Le pastoralisme face au changement climatique

Ibrahim Ag Youssouf

L'élevage pastoral est par essence adapté à la variabilité du climat, par la mobilité des bêtes et des hommes, qu'elle soit quotidienne, saisonnière ou à plus long terme. Il se caractérise par une dispersion de l'habitat qui permet d'exploiter les ressources de façon optimale. De plus, la diversification des espèces élevées et la variation des effectifs constituent des facteurs d'adaptation supplémentaires, conditionnés par les exigences des espèces, d'une part et les compétences et intérêts économiques des éleveurs d'autre part. Enfin, le recours à des produits complémentaires issus de la cueillette et la complémentarité et les échanges avec l'agriculture sont parmi les caractéristiques fondamentales du système pastoral.

Les pratiques traditionnelles ont fortement évolué sous l'effet du développement des transports, la possibilité d'utiliser des camions citernes pour l'approvisionnement en eau, le fauchage du foin, etc. Ceci a eu pour effet une réduction de l'espace utile, avec la nécessité de proximité relative des axes routiers et des villes. La complémentarité avec les espaces agricoles a été cassée, avec le développement de l'irrigation permettant d'exploiter des terres autrefois réservées au pastoralisme ou la culture de contre-



saison empêchant l'utilisation des résidus de récolte par le bétail. L'urbanisation, le développement d'infrastructures, consomment des espaces pastoraux. Les systèmes de gouvernance traditionnels se sont délités sans que de nouvelles structures efficaces et concertées ne prennent le relais. Cette situation génère de nombreux conflits entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires.

L'objectif de neutralité en matière de dégradation des terres et le concept de «climate smart agriculture»

Antoine Cornet (IRD, CSFD)

Ces concepts sont apparus après les crises alimentaires de 2008/2009, suite à une prise de conscience de la baisse de productivité des terres, d'une part, et de l'impact du changement climatique sur l'agriculture et l'alimentation d'autre part. Concernant la neutralité en matière de dégradation des terres (land degradation neutrality – LDN), reconnaissant que la dégradation des terres au niveau local avait un impact global sur la sécurité alimentaire, l'enjeu était de stimuler une mobilisation globale contre la dégradation des terres. Le concept a évolué au cours des différentes étapes de négociations internationales pour finalement être formulé dans l'objectif pour le développement durable n°15 «préserver et remettre en état les écosystèmes terrestres (...)» au sein du sous-objectif 15.3: «œuvrer à la réalisation d'un monde où la dégradation des sols n'est plus un problème (...). Le concept recouvre à la fois la réduction du taux de dégradation des terres et la restauration des terres dégradées.

A la croisée des trois conventions de Rio, le concept LDN joue à la fois sur la lutte contre la dégradation des terres (UNCCD), la préservation de la biodiversité (CDB) et l'atténuation/adaptation au changement climatique (UNFCCC). Une certaine vigilance doit toutefois être exercée afin de s'assurer que la priorité soit donnée à la préservation par rapport à la restauration, que le concept ne se transforme pas en mécanisme de compensation qui donnerait un «droit à dégrader», à ce que les aspirations des populations locales soient prises en compte, à ce que la restauration commerciale ne soit pas un moyen d'accaparement des terres... Le problème réside dans l'opérationnalisation du concept. Si les facteurs et les processus de dégradation des terres sont relativement bien connus, la combinaison des facteurs qui interviennent en chaque lieu est différente. Et des difficultés persistent pour la définition d'indicateurs d'état de référence, la délimitation des zones affectées, la réalisation de bilans quantitatifs. La restauration ne permet jamais d'atteindre le niveau initial avant dégradation et dépend aussi des objectifs d'utilisation des terres après restauration, qui nécessitent l'adhésion des populations locales. Les cadres législatifs et les politiques économiques adaptés font défaut. L'ensemble des contraintes à l'opérationnalisation du concept sont aussi bien de nature scientifique que de nature politique (manque de volonté, absence d'harmonisation). La mise en œuvre du concept est donc complexe. Les contraintes sociales et juridiques sont nombreuses, tout comme les problèmes de suivi et de contrôle et le manque de financement dédiés. Pour surmonter ces difficultés, l'UNCCD met en place des projets pilotes au niveau local, inscrits dans les plans d'actions nationaux, basés sur des indicateurs de progrès tels que: la dynamique de couverture et de productivité des terres et leur teneur en carbone organique.

Le concept de «climate-smart agriculture» (CSA) est promu par la FAO depuis 2009 pour remettre l'agriculture au cœur de l'agenda international. Deux approches se sont déroulées en parallèle: l'une politique (la «Global Alliance for CSA» ou GACSA), l'autre scientifique, avec trois conférences internationales organisées en 2011, 2013 et 2015. La CSA se définit par une agriculture satisfaisant les trois piliers du développement durable, résiliente face au changement climatique et réduisant ses émissions de GES. La GACSA constitue une plateforme pour le partage de connaissances et



d'expériences, la mobilisation de financements dédiés et la création d'un environnement politique favorable à la mise en œuvre des concepts de la CSA. Toutefois les limites du concept résident pour l'instant dans la non-différentiation des différents types d'agricultures et d'agriculteurs (la participation de l'agrobusiness doit être encadrée) et l'absence de référence à l'agroécologie. Par ailleurs, il faut veiller à ce que la GACSA travaille en bonne intelligence avec les instances de négociation onusiennes, sans les court-circuiter.

3 - Résultats de la phase de concertation préliminaire: ateliers pays et E-Forum

ATELIERS PAYS

Quelles voies pertinentes de développement agricole des territoires dans les zones sèches ?

Vers de nouvelles approches pour l'agriculture

- ↗ Tenir compte des spécificités de chacun des écosystèmes (Sahel, oasis, états insulaires...);
- ↗ Promouvoir les techniques CES, réhabilitation, restauration, réaffectation, aménagement...
- ↗ Favoriser la gestion participative des ressources naturelles;
- ↗ S'inspirer de pratiques anciennes qui faisaient primer le collectif et l'intérêt général à l'individu;
- ↗ Identifier les variétés améliorées, adaptés et résistantes aux aléas climatiques et utiliser la biodiversité locale (notamment pour les activités de subsistance).

33

Education/renforcement de capacité

- ↗ Accélérer les formations des acteurs sur les pratiques et techniques agricoles adaptées aux contextes écologiques;
- ↗ Renforcer les activités de formation et sensibilisation à l'agroécologie.

Moyens politiques et institutionnels

- ↗ Prendre en compte les évolutions démographiques dans les outils de planification et de gestion des ressources;
- ↗ Cibler les actions de Gestion Durable des Terres à mettre en place de manière urgente et éviter de se lancer et de se perdre dans des «combats titanesques» globaux;
- ↗ Harmoniser les politiques de développement durable à l'échelle sous régionale;
- ↗ Impliquer la Société civile dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques et stratégies vu la faible corrélation des actions publiques et locales avec l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation des acteurs.

Outils pour la prise de décision

- ↗ Assurer des dispositifs de suivi de l'utilisation des fonds destinés pour estimer l'impact des projets;
- ↗ Renforcer les coopérations Etat-OSC et Recherche-OSC pour proposer des solutions aux difficultés liées au changement global;



- ↗ Pérenniser et alimenter régulièrement les banques de connaissance et bases de données;
- ↗ Renforcer et pérenniser les dispositifs d'observatoires écologiques et collaborer avec le monde académique pour avoir des données fiables et une valorisation de celles-ci;
- ↗ Renforcer les études socio-économiques sur les régions arides et semi-arides;

Que faire de ces concepts «nouveaux» qui vont orienter les politiques de développement à venir ?

Recommandations

- ↗ œuvrer pour une communication claire sur ces concepts dans les différentes langues et développer des supports de vulgarisation simplifiés et adaptés;
- ↗ Migrer vers l'adoption par les Secrétariats des Conventions de Rio de définitions communes de ces concepts (notamment pour la LDN) lors de leur conférence des Parties;
- ↗ Poursuivre le développement des connaissances via le monde de la recherche sur la mise en œuvre de ces concepts;
- ↗ Assurer l'adaptation de ces concepts aux réalités de terrain;
- ↗ Assurer avec les OSC des efforts de vulgarisation, de diffusion et de formation auprès des acteurs et des OSC « locales »;
- ↗ Développer des outils spécifiques pour une meilleure compréhension des concepts et appropriation par les décideurs;
- ↗ Disposer de guides définissant les méthodologies de mise en œuvre de CSA et LDN en lien avec les conditions locales;
- ↗ Prendre en compte ces nouveaux concepts dans les programmes de développement.

E-FORUM

Quelles voies pertinentes de développement agricole des territoires dans les zones sèches ?

La désertification résulte surtout d'une mauvaise gestion de l'environnement par les hommes et les communautés (exemples : surpâturage, utilisation du bois de chauffe, déforestation pour l'exploitation du bois, multiplication des sacs plastiques...).

Privilégier l'approche de la gestion durable des terres (le concept proche de gestion intégrée du paysage est également cité), qui intègre les perspectives productives, sociales, écologiques et environnementales, en s'adaptant à chaque contexte d'application (pas de solutions standardisées «passe partout»), dans une perspective de long terme.

Dimension technique

- ↗ Développer les approches agroécologiques : plantes fertilisantes, compostage, mulching, rotations culturales, aménagements forestiers, pratiques sylvo-pastorales, techniques antiérosives et stratégies de restauration des sols (zaï, demi-lunes, cordons pierreux, ...), régénération naturelle assistée, agroforesterie, optimisation des ressources en eau, maintien et valorisation de la biodiversité cultivée...
- ↗ En matière de pastoralisme, reconnaître qu'il ne s'agit pas là d'un système de production obsolète,

mais au contraire adapté à des milieux difficiles ne permettant pas les pratiques sédentaires ; il importe de veiller à une sécurisation juste et durable des parcours.

Dimension sociale

↗ Renforcer la participation communautaire à la protection de l'environnement pour identifier des solutions adaptées au contexte et à son évolution, à partir des techniques locales (projet de développement communautaire et territorial) ; un aspect particulier mais crucial : la sécurisation foncière des paysans.

Dimension économique

↗ Les problèmes de débouchés et d'accès aux marchés, voire de non existence de ces marchés qu'il faudrait développer, constitue souvent un facteur limitant. Une voie possible : promouvoir des alliances public/privé, incluant les communautés locales, et des réseaux mettant tous les acteurs en synergie.

Parallèlement à ces actions de terrain, il convient d'agir au niveau des décideurs publics

↗ A l'international : plaidoyers pour faire pression sur les pays les plus émetteurs de GES, de la part de la société civile alliée aux scientifiques et aux pays les plus sensibles au changement climatique;

↗ Au niveau national : intégration de la dimension gestion durable des terres dans l'ensemble des politiques sectorielles (agriculture, énergie, urbanisme...);

↗ Développer la recherche en faveur des systèmes agroécologiques;

↗ Nécessité de développer de véritables stratégies nationales en matière de formation, de vulgarisation, d'assistance technique et de subventions en faveur des pratiques agricoles durables.

Lien désertification / changement climatique

↗ A court terme, et en raison de l'absence de politiques efficaces d'adaptation aux changements climatiques, la société civile doit s'organiser pour faire face notamment à l'augmentation d'événements extrêmes;

↗ Quatre domaines d'intervention privilégiés : gestion durable des terres, incluant reforestation et agriculture ; atténuation, dont des changements en matière de ressources énergétiques, augmentation des biocarburants (exemple du jatropha); adaptation, en privilégiant la résilience des écosystèmes ; sensibilisation et formation;

↗ De manière générale, privilégier les approches holistiques intégrant sécurité alimentaire, atténuation, adaptation et développement, en profitant des instruments financiers mis en place dans l'une ou l'autre optique.

Que faire de ces concepts « nouveaux » qui vont orienter les politiques de développement à venir ?

↗ Les concepts sont utiles pour la mobilisation des acteurs, à deux niveaux (alerte et mobilisation pour l'action), et permettent d'influencer les politiques, et de mobiliser des moyens financiers, au



niveau international, puis national;

- ↗ Mais généralement trop vastes et mal définis, ils ne peuvent permettre une réelle déclinaison en termes de politiques et de stratégies ; en ce sens, ils restent complémentaires d'une approche par projets au niveau du terrain;
- ↗ L'enjeu est donc avant tout, quel que soit le concept utilisé, son appropriation dans les pays concernés, par les décideurs comme par les communautés locales, via une réflexion participative et multi-acteurs sur ses contours, son contenu, sa déclinaison dans les stratégies nationales, pour qu'il ne reste pas qu'un slogan sur la scène internationale, mais devienne pleinement opérationnel en termes de développement. Cela suppose la mise en place d'outils de planification et de mise en œuvre modernes, démocratiques, participatifs, transparents;
- ↗ Leur caractère mal défini peut générer des risques de détournement ; ces concepts sont en effet utilisés par des groupes bien organisés, entreprises, organisations internationales, états, scientifiques, face auxquels la société civile pèse peu. Il importe qu'elle soit active dans la définition des contenus et des formes de mise en œuvre efficace des concepts, respectant droits et aspirations des populations, et pour cela se mobiliser et s'organiser (élaboration de stratégies communes, mise en place de systèmes de veille et de lancement rapide d'alertes...);
- ↗ A cet égard, le lien société civile / communauté scientifique est essentiel, pour développer des argumentaires solides et fondés;
- ↗ Mais attention aux débats sémantiques stériles se développant au détriment de la réflexion de fond !

Agriculture climato-intelligente (Climate Smart Agriculture)

- ↗ Concept intéressant, car intégrant les aspects sécurité alimentaire, adaptation et atténuation du changement climatique;
- ↗ Nécessité d'y intégrer la place des producteurs comme acteurs principaux et la valorisation des savoirs locaux;
- ↗ Inquiétude vis-à-vis de l'Alliance CSA, et de la participation d'entreprises multinationales.

Neutralité en matière de dégradation des terres (Land Degradation Neutrality)

- ↗ Concept permettant de valoriser les efforts menés par les pays, tous secteurs compris, dans la gestion durable des terres;
- ↗ Concept fortement lié à l'atténuation du changement climatique en raison de la sous-utilisation des terres en zones sèches, offrant donc un fort potentiel de stockage du carbone atmosphérique;
- ↗ La société civile doit accompagner davantage les acteurs locaux afin que leurs préoccupations, pratiques et connaissances soient prises en compte dans le débat international sur le climat, la désertification, la biodiversité et les objectifs de développement durable;
- ↗ le Fonds promu par le Mécanisme mondial pour la neutralité de la dégradation des terres pourrait avoir un effet pervers si les pays ne sont pas outillés pour identifier d'une manière rationnelle quelles sont les terres qui doivent être restaurées, sous quelles conditions et comment elles seront restituées à leurs usagers originels (risque d'accaparement des terres).

Le concept de " zero net emissions " présente également deux risques :

- ↗ que l'agriculture serve à "compenser" les émissions de GES d'autres secteurs, notamment du secteur industriel;
- ↗ que le potentiel des terres agricoles en termes de stockage de carbone soit priorisé par rapport à l'objectif de sécurité alimentaire, d'accès à la terre pour les acteurs locaux, et de réduction des émissions de l'agriculture industrielle à grande échelle et à vocation exportatrice.

4 - Résultats de l'atelier: conclusions et recommandations

L'atelier relatif a été organisé en quatre groupes parallèles, chacun travaillant sur un thème (agropastoralisme et agroécologie, CSA, LDN). Les restitutions ont été faites par sous-groupes (agropastoralisme et agroécologie d'une part, CSA et LDN d'autre part).

Sous-groupe agro-pastoralisme/agroécologie

L'agro-pastoralisme a été entendu ici comme l'association entre des systèmes pastoraux et des systèmes agricoles au niveau d'une région, ces activités pouvant être conduites par les mêmes acteurs ou par des acteurs différents. Les atouts de l'agropastoralisme dans le cadre de l'adaptation au changement climatique ont été soulignés par les participants :

- ↗ Il contribue à la sécurité alimentaire, à la génération de revenus, à la diversification des activités, et participe donc à la capacité de résilience des communautés locales;
- ↗ Par essence, le pastoralisme, par la mobilité des animaux et des hommes, est adapté à la variabilité climatique qui conditionne la disponibilité des ressources pastorales (pâturages, eau). Il est porteur de savoir-faire locaux à mobiliser dans le cadre de l'adaptation au changement climatique;
- ↗ Il valorise des écosystèmes non exploitables par l'agriculture ou par d'autres activités;
- ↗ Il permet d'assurer une complémentarité des productions entre régions;
- ↗ Associés, l'élevage et l'agriculture se complémentent :
 - Par la fourniture de matière organique sous forme de fumure permettant une meilleure efficience de l'utilisation de l'eau par les plantes,
 - Par la valorisation des résidus de culture pour l'alimentation du bétail,
 - L'élevage pastoral fournit des animaux d'élevage aux systèmes d'élevages sédentaires;

Cependant, l'agro-pastoralisme fait face depuis quelques décennies à un certain nombre de contraintes qui menacent la pérennité de ce système d'élevage et la résilience des populations qui en vivent :

- ↗ Les communautés pratiquant le pastoralisme sont affaiblies par manque de reconnaissance et de soutien de la part des autorités;
- ↗ Les terres de parcours sont fractionnées par le développement d'autres activités (agriculture irriguée, aménagements divers);
- ↗ Le secteur souffre d'un défaut d'investissement public ou privé depuis plus de 30 ans et de l'absence de politiques publiques dédiées;



- ↗ Le pastoralisme est confronté à une limitation des ressources : accès au foncier, aux ressources fourragères et à l'eau. De ce fait il n'est pas en mesure d'augmenter sa productivité malgré une demande croissante pour les produits qui en sont issus;
- ↗ On assiste à une augmentation de la mortalité du bétail, plus sensible aux maladies du fait de la sous-alimentation et des difficultés d'accès à l'eau;
- ↗ Les conflits entre acteurs autour de l'utilisation des ressources s'amplifient avec le CC et avec l'extension d'autres activités dans les zones traditionnellement pastorales (par ex. développement de l'agriculture irriguée, appropriation de terrain par des agriculteurs sans réels objectifs de production...).

Recommandations

- ↗ Il faut une véritable reconnaissance du statut des éleveurs pastoraux et de leurs savoirs et savoir-faire;
- ↗ Il faut des politiques publiques dédiées à différentes échelles (national/local) et mettre en application les lois/chartes pastorales quand elles existent;
- ↗ Il faut définir des modes de gestion concertés pour l'accès aux terres et aux ressources naturelles, en prenant en compte les droits coutumiers, en se basant sur les structures existantes (par ex. les comités de gestion) et en responsabilisant les usagers;
- ↗ La privatisation des points d'eau pose un vrai problème car qui contrôle le puits contrôle aussi les pâturages alentour : mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau;
- ↗ Nécessité d'investir dans le secteur et de développer des infrastructures (sanitaires, accès à l'eau...) et aménagements dont l'utilisation se fait de manière concertée entre les usagers;
- ↗ L'éducation a un rôle important à jouer pour faire évoluer les conceptions des relations homme-nature.

En ce qui concerne l'agroécologie, cette approche ayant fait ses preuves en zone sèche en matière de maintien de la qualité des sols et d'augmentation de la productivité des terres, les réflexions se sont portées sur les moyens de promouvoir l'agroécologie au niveau des organisations et institutions locales, régionales, nationales et internationales.

Recommandations

En matière d'éducation et de sensibilisation :

- ↗ Eduquer les jeunes par rapport aux enjeux environnementaux;
- ↗ Sensibiliser les décideurs aux atouts de l'agroécologie;
- ↗ Former les agriculteurs – éleveurs aux pratiques agro-écologiques, en particulier les femmes;
- ↗ Renforcer les capacités de communication et d'expertise des organisations.

En matière de politiques publiques :

- ↗ Mettre en place des modes de gouvernance participatifs au niveau local pour la gestion concertée et l'accès aux ressources, associant tous les acteurs et en prenant en compte les droits coutumiers;

- ↗ Mieux reconnaître les savoirs et savoir-faire locaux et, faciliter leur conservation et leur transmission;
- ↗ Mieux articuler et mettre en cohérence les différents niveaux de gouvernance (local, régional, national);
- ↗ Pour favoriser l'adoption des pratiques : mettre en place des mécanismes de financement dédiés (par ex. aide à l'installation) et prendre en compte les temps de mise en place.

Sous-groupe CSA/LDN

Les deux concepts CSA et LDN viennent s'inscrire dans la longue liste des concepts relatifs au développement durable et à l'environnement. Les participants de l'atelier considèrent que, en matière d'agriculture, la priorité des Etats doit être le **soutien à l'agriculture familiale et de sa transition vers des systèmes agroécologiques**. Sans parler de son importance du point de vue de la sécurité alimentaire et dans la génération d'emplois et de revenus, l'agroécologie contribue largement à répondre à différents enjeux écologiques et environnementaux : protection et récupération des terres, biodiversité, autonomie par rapport aux ressources non renouvelables, atténuation et adaptation au changement climatique. Dans ce contexte, que penser du concept de CSA et qu'en faire ? Les participants de l'atelier s'accordent sur le fait que l'agriculture doit être « intelligente face au climat ». Dans les zones sèches, c'est à travers l'agroécologie qu'elle peut l'être. Les participants considèrent que le concept de CSA, bien qu'incluant une référence au changement climatique, est moins intégrateur que d'autres concepts apparus ces dernières années. Cependant, puisque diverses organisations et Etats s'en réclament, ils préconisent de l'utiliser si nécessaire pour obtenir un soutien aux actions en faveur de la préservation des ressources naturelles, de la fertilité des terres et de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

Concernant la dégradation des terres, elle nuit non seulement à l'agriculture (dégradation de terres agricoles), mais concerne beaucoup plus largement l'ensemble de la société : glissements de terrain, mauvaise infiltration de l'eau qui entraîne des inondations, etc. Le concept de LDN vise donc à répondre à toutes ces formes de dégradation. Les participants de l'atelier reconnaissent qu'il peut être utile car il contribue à remettre les préoccupations de dégradation des terres au plus haut niveau de l'agenda international, par exemple au niveau des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Bien que ces concepts soient nouveaux, les actions sur le terrain en faveur de l'adaptation des agricultures aux aléas climatiques, de la lutte contre la dégradation des terres et de la restauration des terres dégradées sont mises en œuvre depuis longtemps par de nombreux acteurs.

Les participants de l'atelier émettent toutefois des réserves vis-à-vis de l'utilisation de ces concepts par les institutions et les Etats : ils ne doivent en aucun cas servir de prétexte à la légitimation de l'accaparement des terres ou à la promotion de modèles d'agriculture productiviste basée sur l'usage massif d'intrants chimiques ou d'OGM.

En conclusion, les concepts en général peuvent être utiles, mais ne doivent pas occulter la complexité de la réalité. L'important reste la mise en œuvre de politiques, programmes et projets qui promeuvent le développement économique et social et la soutenabilité écologique au niveau territorial, en intégrant en leur sein les différentes approches thématiques. Ces approches thématiques doivent être totalement appropriées par les pays dans le cadre de démarches globales et ne pas donner lieu à autant de plans nationaux qu'il n'y a de thématiques.



Axe 2 - Durabilité du développement en zones sèches : accroître la synergie entre les trois conventions de Rio (Biodiversité, Climat, Désertification)

Ateliers animés par Maxime Thibon, *Observatoire du Sahara et du Sahel* et Emmanuel Seck, *ENDA*

1 - Introduction: enjeux et questions posées

Les terres, élément central des conventions pour assurer la durabilité, autant du point de vue de la désertification, du climat que de la biodiversité, sont curieusement traitées trop marginalement par ces mêmes conventions. Constituant le lien fondamental entre les préoccupations environnementales, le développement, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, elles sont aussi l'objet de gouvernances conflictuelles. Comment le sujet des terres peut-il mieux fédérer la synergie entre les accords multilatéraux de l'environnement ? Et comment promouvoir cette synergie et faciliter sa mise en œuvre ?

La question de la synergie entre les 3 conventions est trop souvent évoquée de manière incantatoire. Elle est trop rarement mise en œuvre à profits réciproques. L'une des questions sous-jacentes est d'ailleurs la viabilité d'un dispositif pluri-instruments qui par nature encourage à la disjonction des analyses et in fine la séparation des trajectoires. Il est indispensable de mieux mettre en évidence les raisons pour lesquelles une plus grande connexion entre les 3 conventions accroît leur efficacité. Au-delà de l'analyse critique, on cherchera à mettre en avant des éléments d'opérationnalisation.

Quelles propositions d'actions pour accroître cette synergie entre les 3 conventions sur le plan institutionnel et politique ?

- ↗ à l'échelle internationale, régionale et nationale : pourquoi et comment mettre en cohérence des programmes de développement, des plans d'actions nationaux, et des modalités de suivi et évaluation ?
- ↗ à l'échelle de la société civile : quelles recommandations pour favoriser l'intégration des objectifs des 3 Conventions du point de vue de la société civile et des acteurs de terrain ?

LES TROIS CONVENTIONS DE RIO

Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
<http://unfccc.int>

Convention sur la Diversité Biologique (CDB)
www.cbd.int

Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD)
www.unccd.int

2 - Présentations introducitives

Les convergences politiques et les mécanismes d'articulation entre les conventions

Marcos Montoiro (Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification)

Dans un premier temps, l'exposé présente l'historique de la mise en place de la convention sur la lutte contre la désertification à partir du sommet de Rio en 1992, et ses développements ultérieurs, en insistant sur une caractéristique importante, à savoir que la CNULD est la seule ayant un mandat touchant aussi bien le champ de l'environnement que celui du développement.

Au-delà de leurs caractéristiques spécifiques, les trois conventions traitent chacune d'une thématique intrinsèquement liée aux deux autres, mais abordée sous un angle spécifique. Cette approche sectorialisée peut paraître discutable, et incite à rechercher des convergences. C'est d'ailleurs une demande des Etats membres que de joindre les efforts (financiers, opérationnels...) par la mise en synergie des activités, en vue d'une plus grande efficacité.

Certaines thématiques semblent particulièrement favorables au développement de telles synergies; il en est ainsi des forêts (moyen de lutte contre la désertification/outil de stockage du carbone/écosystèmes à forte biodiversité), mais on peut également envisager de travailler de manière commune autour des questions de genre, ou des mécanismes d'adaptation. La question d'une convergence globale des agendas, des priorités et des indicateurs n'a toutefois pas trouvé de réponse satisfaisante à ce jour.

Au-delà des convergences thématiques, il est également possible d'envisager des convergences de mécanismes et de procédures. Cette recherche de convergence a fait l'objet de nombreux travaux (voir ci-dessous); dès 2001 a été mis en place un groupe de liaison entre secrétariats et organes scientifiques subsidiaires, qui travaille au rapprochement des conventions. Cependant, l'idée de regrouper l'ensemble dans un seul mécanisme international sur l'environnement n'a à ce jour pas débouché.

QUELQUES TRAVAUX SUR LES POSSIBLES CONVERGENCES ENTRE LES CONVENTIONS DE RIO

Collaboration et synergies entre les conventions de Rio pour la mise en œuvre de la CNULD (Atelier Med FAO), Elisabeth David, 2000

Rapport Synergie entre les AMES de Rio, 2003, Goudou & al

Inventaire des trois Conventions de Rio et des synergies entre elles Maroc - 2005

Conventions de Rio : analyse de la situation et axes prioritaires d'intervention OSS - 2006

Atelier sous régional pour la synergie entre les trois conventions de Rio, Brazzaville (Congo) - 2012

Rio Conventions Joint Liaison Group Agrees on Terms of Reference and Modus Operandi - 2013

Sourcebook for Enhanced Cooperation among Biodiversity-Related Conventions, UNEP - 2015



Pourquoi une mise en œuvre intégrée des conventions ?

Christian Houdus (Fédération Eau Vive/Groupe de Travail Désertification)

Cette mise en œuvre intégrée peut permettre plus d'efficacité et de meilleurs résultats, aussi bien pour l'environnement que pour les conditions de vie des populations (développement équitable et durable, sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté). A contrario, le maintien d'approches et de structures séparées (y compris au niveau des ONG) présente des risques d'interventions trop sectorielles, de duplications, et d'un déséquilibre de moyens entre les conventions (la lutte contre la désertification étant aujourd'hui le « parent pauvre »).

La synergie peut s'organiser autour du **concept clé des terres**, lien fondamental entre climat, désertification, biodiversité, et conditions de vie. Il s'agit alors de concevoir des interventions relevant de la gestion intégrée des bassins versants, de la lutte contre la dégradation des terres ou du développement d'une agriculture respectueuse de la biodiversité et de l'environnement, articulés avec des activités économiques adaptées aux zones arides (écotourisme, transformation local des produits agricoles, artisanat).

Les collectivités locales peuvent jouer un rôle important dans cette optique d'intégration, en favorisant les bonnes pratiques et en bannissant les mauvaises (divagation, coupe des arbres, accaparement des terres) par le biais d'interdiction ou de taxes.

Les systèmes de recherche doivent de leur côté aider à comprendre les mécanismes en jeu, identifier des indicateurs pertinents et élaborer des solutions adaptées.

Au niveau national, il faut rapprocher les plans nationaux élaborés dans le cadre de chacune des conventions, dans toutes leurs dimensions (objectifs, moyens, législations nationales, suivi, évaluation des activités). De même, **au niveau sous-régional**, il faut mettre en œuvre des programmes à grande échelle, intégrant les trois conventions (bassins versants transfrontaliers, Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel...).

Pour les **organisations de la société civile** (OSC), trois axes stratégiques se présentent : une meilleure connaissance des conventions pour une mutualisation plus efficace, une plus grande coordination des points focaux nationaux de la société civile, et le développement de plaidoyers communs auprès des décideurs, nationaux et internationaux; les OSC doivent avoir des messages communs forts, quitter le monde des « intentions » pour celui des « actions ».

Pourquoi une mise en œuvre intégrée des conventions dans le cadre du financement du développement ?

Jean-Marc Sinnassamy (Fond pour l'Environnement Mondial)

Le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) est le mécanisme de financement des conventions de Rio et d'autres accords internationaux (produits chimiques, eaux internationales, forêts); il travaille par cycles de programmation de 4 ans (le 6ème cycle est actuellement en cours), et dispose d'un budget d'environ 1 milliard de dollars par cycle. Les projets de mise en œuvre sont financés sur la base d'allocations par pays.

Les pays ont donc une forte responsabilité quant aux choix des thématiques prioritaires retenues au niveau des conférences des parties, avec des conséquences importantes sur les actions ultérieurement mises en œuvre. Ainsi, la convention désertification a jusqu'à présent mis l'accent sur des aspects institutionnels et de planification au détriment des projets de terrain. Les décisions sont très

dépendantes des représentants des pays; la position des points focaux nationaux et leur degré d'influence au sein des gouvernements sont souvent déterminants.

Un autre point clé concerne la manière dont les documents de stratégie élaborés au niveau national sont effectivement pris en compte dans les pays concernés. Trop souvent, ces documents ne sont pas liés aux décisions financières du gouvernement et restent de ce fait peu intégrés à la planification globale du développement.

Quelles sont les pistes d'évolution encourageante? L'exemple de la gestion durable des forêts mérite l'attention: il n'existe pas de convention formalisée, mais un forum au niveau des Nations Unies, et un financement incitatif géré par le FEM (bonus de 50% versé en plus des fonds mobilisés sur les allocations des pays concernés); la forêt s'avère donc être un thème intégrateur reliant les trois conventions. Un mécanisme de bonus similaire pourrait être utilisé pour assurer une meilleure concertation au niveau des pays et favoriser des stratégies communes entre les conventions de Rio.

Les points focaux nationaux ne sont pas assez insérés dans les systèmes de décision et ne se connaissent souvent pas entre eux; de même, la collaboration entre organismes gouvernementaux et OSC est aujourd’hui difficile, il y a là des pistes d’amélioration.

Le document FEM 2020 - Stratégie pour le Fonds pour l'environnement mondial plaide pour une plus grande intégration de l'environnement au niveau global, via la recherche d'un changement d'échelle et l'arrêt du financement de petits projets de démonstration, pour se concentrer sur des actions de plus grande ampleur ayant des impacts plus significatifs.

Questions et discussions

Les éléments suivants sont ressortis des échanges qui ont suivi les présentations :

- ↗ Les Objectifs du Développement Durable (ODD) actuellement en cours de négociation doivent être pris en considération dans la perspective de synergies entre les conventions, on peut même envisager qu'ils en deviennent le cadre commun ; les recommandations émises à l'issue de Désertif'actions 2015 devraient être intégrées aux négociations en cours;
 - ↗ Le sujet des terres a été omis dans les négociations sur le climat depuis le début. Il importe que **les terres et l'agriculture soient désormais présentes**. Ce concept de terres est porteur, il est pris en compte par le FEM au même titre que la forêt. Mais il y a besoin de données scientifiques fiables. **Le concept de paysage** est également intéressant par son côté intégrateur, pour la CNULD, c'est une bonne manière d'appréhender l'ensemble des actions contre la dégradation des terres. Dans le même ordre d'idées, une convergence pourrait émerger des outils mis en place par les collectivités locales, tels que les conventions locales de gestion durable des ressources naturelles, ou les plans d'occupation et d'affectation des sols;
 - ↗ Le FEM a financé des actions visant à faire le bilan des rapprochements entre les conventions, ce qui a permis de tester la faisabilité de rapports communs. L'exemple des conventions sur les produits chimiques est intéressant, à partir d'une convention initiale par produit, des procédures communes se sont mises en place. Dans une approche opérationnelle, plutôt que de chercher des synergies entre institutions, il faudrait **chercher à intégrer les dimensions portées par les conventions dans les politiques sectorielles**, par exemple les politiques agricoles. Chaque pays étant souverain quant à la mise en œuvre des conventions, du choix des points focaux, il est toutefois difficile d'uniformiser systématiquement les procédures. La question de la convergence pose celle de légitimité politique;



- ↗ La place des OSC doit être renforcée. L'OCDE fait le constat qu'il n'y a pas de décisions politiques prises sans la société civile; il faut toutefois que les OSC puissent mieux s'organiser au niveau national (aider à créer des agendas plutôt que les subir), et international, pour exercer une pression efficace sur le politique (et pas uniquement sur les ministères techniques qui ont souvent peu de pouvoirs de décision finale). Les OSC tirent leur légitimité de leur action de terrain, encore faut-il qu'elles sachent s'organiser et travailler en réelle synergie pour être présentes à tous les niveaux et porter collectivement des messages communs;
- ↗ Difficile débat autour de la place du secteur privé : il semble qu'il y ait incompatibilité entre recherche de profit à court terme et respect de l'environnement qui s'inscrit dans le long terme. Le secteur privé peut néanmoins être un contributeur important (pour chaque dollar public investi, le secteur privé en investit 1000). Mais il faut des garde-fous, et travailler sur le respect des engagements que le secteur privé devrait être amené à prendre;
- ↗ En matière d'indicateurs, un important travail reste à faire de regroupement et d'analyse de la convergence (ou de la divergence) des indicateurs des trois conventions; il vaut mieux partir de l'existant plutôt que d'essayer de rechercher un hypothétique nouvel indicateur synthétique;
- ↗ Malgré les projets, la désertification et la dégradation des terres s'accentuent. N'est-il pas temps de faire un bilan, pour identifier les voies d'amélioration à tous niveaux (techniques, opérationnels, administratifs, politiques)?

3 - Résultats de la phase de concertation préliminaire: ateliers pays et E-Forum

ATELIERS PAYS

Quelles propositions d'actions pour accroître cette synergie entre les 3 conventions ?

Niveau national

- 
- ↗ Réviser les outils nationaux de mise en œuvre (PANA, PAN/LCD, SNB....) en refondant les plans d'actions nationaux en un seul plan cohérent;
 - ↗ Imaginer une synergie en termes de mutualisation des ressources financières (système de financement intégré) et l'expertise technique des acteurs;
 - ↗ Financer les Points focaux nationaux pour rendre disponible une banque de connaissance, des acquis et bonnes pratiques existants et « Faciliter » les rencontres entre les Points focaux nationaux;
 - ↗ Renforcer la collaboration au niveau de la société civile; entre organismes de recherches, les collectivités territoriales et les ONG et associations de développement;
 - ↗ Renforcer les liens entre les points focaux nationaux et les Organisations de la société civile;
 - ↗ Mettre en place des mécanismes de coordination des plateformes existantes en établissant la cartographie des acteurs et faciliter la concertation entre eux;
 - ↗ Développer des alliances entre l'ensemble des parties prenantes pour suivre ces approches de synergies.

Niveau régional et international

- ↗ Vulgariser les trois conventions et mettre en place un dispositif de leur refonte;
- ↗ Solliciter les bailleurs de fonds pour des projets communs au trois conventions;
- ↗ Financer les activités de la Société Civile pour se préparer et participer aux négociations des conventions;
- ↗ Regrouper les organes de travail et de décisions des conventions;
- ↗ Prendre en compte les plans internationaux et régionaux existants (cas du NEPAD) pour renforcer la synergie entre les actions des trois conventions et le développement des systèmes de production agricole;
- ↗ Mobiliser les institutions régionales et internationales à travailler dans une optique d'une plus grande synergie pour un impact visible;
- ↗ Tenir compte des besoins et exigences des collectivités locales et renforcer leurs ressources financières;
- ↗ Assurer une coordination locale et nationale et définir des mesures de garantie de réussite des projets.

45

Suivi des conventions

- ↗ Renforcer les actions pour assurer la coopération et la collaboration en matière de collecte de données et de partage d'information;
- ↗ Mettre en place des systèmes de suivi d'observation et d'évaluation des ressources naturelles;
- ↗ Assurer une participation accrue de la société civile aux manifestations (colloque, forum...) liées à l'avancée et au suivi des différentes conventions;
- ↗ œuvrer pour l'échange et le partage d'expériences aux niveaux national et régional à travers l'organisation d'évènements communs sur les thèmes des trois conventions.

Comment la société civile peut montrer la voie en menant des actions concertées entre les trois conventions ?

Moyens d'organisation et de lobbying

- ↗ S'appuyer sur des personnalités médiatiques ou des célébrités pour véhiculer auprès de la population et des pouvoirs politiques;
- ↗ Assurer un appui à la participation des OSC aux rencontres nationales et aux négociations internationales pour jouer un rôle de lobbying plus important;
- ↗ Création de comités de lobbying et encouragement de la concurrence à travers la publication des activités ou l'octroi de prix;
- ↗ Partage des « Success Stories »;
- ↗ Nommer un porte-parole OSC en vue de la COP21.



E-FORUM

Quelles propositions d'actions pour accroître cette synergie entre les 3 conventions ?

- ↗ Nécessité d'une meilleure connaissance des 3 conventions, impliquant des actions de formation / renforcement des capacités, au niveau des OSC et des communautés locales;
- ↗ Nécessité d'une meilleure articulation entre les différents secteurs gouvernementaux impliqués;
- ↗ Promouvoir des concepts intégrateurs impliquant nécessairement la synergie entre conventions; ont été proposés (économie verte, question de la gestion des terres);
- ↗ Mettre en place des espaces de concertation à différents niveaux (local, régional, national), articulés entre eux, et impliquant les acteurs de la société civile;
- ↗ Renforcer le caractère participatif des actions, pour en assurer la cohérence.

Comment la société civile peut montrer la voie en menant des actions concertées entre les trois conventions ?

- ↗ Souligner la légitimité des OSC pour jouer un rôle pilote;
- ↗ Sont toutefois nécessaires : un renforcement des capacités, la mise en place de cadre de concertation à différents niveaux, la mise en place de budgets nationaux se référant aux trois conventions permettant de financer des actions;
- ↗ Mettre en avant les résultats des projets et réalisations de terrain démontrant l'imbrication, et donc la prise en compte simultanée, des aspects relevant du changement climatique (adaptation/atténuation), de la désertification et de la protection de la biodiversité;
- ↗ Continuer à développer des projets pilotes allant dans ce sens d'une intégration des trois dimensions, en tenant compte du fait que la viabilité économique et sociale des projets conditionne leur acceptabilité.

Questions émergentes

- ↗ Comment les organisations de la société civile, qui peinent à assurer leur propre pérennité, peuvent-elles s'engager dans des initiatives durables?
- ↗ Comment concrètement améliorer la connaissance des conventions pour bénéficier au mieux des instruments mis en place et développer des actions plus efficaces?
- ↗ Il y a nécessité de trouver une thématique d'intervention (ou de plaidoyer, à préciser) impliquant la prise en compte simultanée des différentes dimensions portées par les trois conventions (par exemple l'économie verte, ou la gestion des terres). Quelles autres thématiques devraient être privilégiées dans cette optique?
- ↗ Comment organiser le dialogue entre les OSC impliquées dans chacune des conventions, à différents niveaux (international, national, local)?
- ↗ N'y aurait-il pas des alliances stratégiques OSC/ collectivités à nouer pour doter ces dernières de plus de moyens d'action?

4 - Résultats de l'atelier: recommandations et stratégie

Recommandations

Préambule: il importe de rappeler les principes transversaux sous-jacents à toutes les recommandations (droits de l'homme, genre, participation, justice foncière...).

Au niveau international

- ↗ Objectif de long terme : convergence des objectifs et des actions des trois conventions;
- ↗ Commencer à travailler ensemble vers cet objectif dès à présent, via :
 - le renforcement des mécanismes de coordination existants (groupe de liaison),
 - l'organisation de réunions communes des COP et la mise en place d'agenda commun,
 - le développement de travaux conjoints des organismes scientifiques (autour par exemple des questions d'évaluation économique des actions, des indicateurs...);
- ↗ Proposer un indicateur qui soit également un objectif, pour mieux promouvoir la CNULD (à l'image des « -2°C » pour le changement climatique).

Au niveau des bailleurs

- ↗ Mettre en place de mécanismes financiers incitatifs donnant priorité aux projets répondant simultanément aux objectifs des trois conventions, incluant tout particulièrement les projets des OSC de petites et moyennes tailles, favorisant ainsi la convergence.

Au niveau national

- ↗ Assurer la coordination entre l'ensemble des points focaux (des conventions de Rio, du FEM...), et de ceux-ci avec les instances décisionnelles et la société civile en mettant en place des comités de mise en œuvre, de suivi / évaluations et de rapport conjoints;
- ↗ Assurer le renforcement des capacités techniques de la société civile par la sensibilisation, la connaissance, l'information et la communication dans la mise en œuvre intégrée des trois conventions;
- ↗ Renforcer le rôle des collectivités locales dans l'intégration des trois conventions dans leur activité de planification et de gestion.

Au niveau de la société civile :

- ↗ Renforcer les capacités de la société civile (OSC, communautés locales) sur les 3 conventions et leur synergie, en particulier en mutualisant les connaissances et ressources;
- ↗ Promouvoir une meilleure coordination entre les petites et moyennes OSC de terrain et celles plus spécialisées dans le plaidoyer, pour un meilleur impact et une plus grande efficacité.

Stratégie de la société civile en vue de la COP21

- ↗ Disséminer les résultats de D'a15 à tous les niveaux (local/national/international);



- ↗ Identifier un porte-parole (porteur de messages) par continent sur le thème de la désertification d'ici la COP21;
- ↗ 17 juin - Journée mondiale de lutte contre la désertification : promouvoir la déclaration de D'a15 dans chaque pays via la presse. Le secrétariat de la COP le fera au niveau international notamment à l'exposition universelle de Milan;
- ↗ Rattacher les résultats de D'a15 à l'actualité (sujet des migrations climatiques, de l'accaparement des terres...)
- ↗ Outils : Radios communautaires; Réseaux sociaux; Pétitions en ligne...
- ↗ Dissémination au niveau des collectifs d'ONG nationales (ex: CSUD, CAN, etc.) : impliquer les collectifs hors désertification (intégrer des ONG biodiversité et climat);
- ↗ Sommets et événements : Sommet climat et territoires (Juillet, Lyon), AGNU (Septembre, NYC), COP12 (Octobre, Ankara), COP21 (Décembre, Paris).



Axe 3 - Une société civile plurielle et organisée pour peser sur les enjeux à venir et assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre

Ateliers animés par Khaoula Jaoui, *Observatoire du Sahara et du Sahel* et Renaud Piquemal, *Syndicat Centre Hérault*

1 - Introduction: enjeux et questions posées

Le travail multi-acteurs est désormais reconnu comme indispensable, par la valeur ajoutée qu'il représente aussi bien pour la construction de plaidoyers que pour l'efficacité des actions de terrain ; il permet de donner une meilleure consistance aux actions individuelles et collectives et aux réseaux d'acteurs car il intègre la complexité de leur nature et de leur relations. Dans ce contexte il est désormais indispensable d'améliorer l'efficacité des façons de travailler collectivement et de développer l'approche collaborative. Quels chemins la société civile doit-elle emprunter pour renforcer son action tout en associant mieux le secteur privé et les collectivités locales?

49

L'action concertée sur et dans les territoires est un enjeu majeur aujourd'hui. Il s'agira ici de s'intéresser à nos modes d'action, où la diversité des acteurs ne se connaissent finalement pas si bien et n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble: ONG, collectivités locales, entreprises privées, agents techniques et scientifiques. Dans le cadre de la LCD et du CC, l'approche territoire est pertinente mais implique une capacité de tous ces acteurs à dialoguer et construire ensemble sur le terrain.

Comment la société civile peut-elle mieux articuler ses actions dans la mise en œuvre des projets à l'échelle des territoires?

↗ Travailler ensemble dans les territoires : pourquoi et comment assurer une meilleure cohérence entre différents projets (dont coopération décentralisée) au sein d'un même territoire?

De même, dans le cadre de l'élaboration de positions de plaidoyer, la mutualisation des efforts n'est pas toujours évidente à mettre en œuvre. Chaque type d'acteur a des attentes et des limites (contraintes) spécifiques, qu'il faut pouvoir partager pour proposer des champs dans lesquels le travail et la construction collective de positions sont possibles. Le travail en multi-acteurs pour élaborer des positions et mener des actions de plaidoyer est en effet complexe : il faut savoir tirer profit de nos spécificités et complémentarités.

Comment construire ensemble des actions de plaidoyer ?

↗ Dans quelle mesure une meilleure connaissance de nos cadres et limites respectives peut nous permettre de délimiter les champs de la coopération possible dans nos actions de plaidoyer ?



2 - Présentations introducitives

Définition et rôle des organisations de la société civile

Noel Oettle (*Environmental Monitoring Group*)

- ↗ L'exposé s'ouvre sur le rappel de plusieurs éléments fondamentaux concernant la société civile, précisant de quoi il s'agit et quels sont les enjeux de son action.
- ↗ La société civile est vitale pour la durabilité des biens communs globaux; les gouvernements et le capital exploitent ces biens globaux pour leur bénéfice, la société civile est le contre-pouvoir qui peut limiter cette exploitation.
- ↗ Quels intérêts défend la société civile? Dans une conception néo-libérale, la société civile se substitue à l'Etat pour la prise en charge de certains services. Dans les faits, la société civile peut faire ce genre de compromis, jusqu'à imiter le secteur public, dont elle dépend souvent, financièrement.
- ↗ Son rôle et son utilité sont fondamentaux face à des enjeux comme l'accaparement des terres et les migrations; il a été pleinement reconnu à Rio.
- ↗ Les organisations de la société civile souffrent de certaines carences : compétences managériales, dépendance aux subventions publiques

Les actions de développement à l'échelle des territoires : enjeux et mise en œuvre

Sylvain Berton (*Agrisud*)

L'intervenant expose l'expérience du projet PAD Nord en Haïti dont l'objectif est d'aménager et valoriser durablement le bassin versant de Limbé en tenant compte du développement des filières agricoles et de la protection des ressources naturelles. Un point fort du projet est sa capacité à s'intégrer dans son environnement institutionnel et technique, et à créer des partenariats nationaux et internationaux. Les autorités locales et les organisations de producteurs ont bien compris la logique d'intervention du projet. Elles ont largement contribué à l'élaboration des plans d'aménagement communaux (PAC) et encouragent la mise en place d'unité d'aménagement locale (UAL).

Concernant l'action de plaidoyer de la société civile, elle doit être menée sur la base d'éléments et d'objectifs concrets nécessitant des mesures, des faits, apportant des éléments d'analyse et de compréhension. C'est le rôle des scientifiques.

Témoignage d'une collectivité locale : le développement de la commune de Dori

Yaya Segbo (*Maire de Dori - Burkina Faso*)

L'intervenant fait part dans sa présentation de l'expérience de la commune de Dori en matière de lutte contre la désertification; il montre que la commune a pu bénéficier de nombreux projets depuis plusieurs décennies. La multiplicité des bailleurs, des projets et des acteurs nécessite que la Mairie puisse les coordonner, et l'orateur explique que cette coordination est difficile à mettre en place en pratique.

Leçons apprises du projet Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte contre la Désertification en Afrique sahélienne (IREM-LCD)

Mélanie Requier (*Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes – Institut*

Agronomique Méditerranéen de Montpellier)

L'intervenante présente l'expérience du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) en matière de financement de micro-projets de lutte contre la désertification depuis 2000, à travers deux projets IREM-LCD et PRGDT (Programme régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest). Il s'agit de projets régionaux, avec une maîtrise d'ouvrage du CILSS, qui organise des appels d'offre à destination des porteurs de la société civile et des collectivités locales territoriales. Elle insiste sur les aspects de mobilisation des acteurs de la société civile dans ces projets, en s'appuyant sur les travaux d'évaluation du projet IREM-LCD.

Questions et discussions

- ↗ Réflexion autour de l'exemple d'un cadre de concertation français, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) qui existe à différentes échelles (nationale, régionale) et regroupe divers représentants de la société civile (collèges syndicats, patronal, vie collective, personnel qualifié etc.); ces conseils sont sollicités par le gouvernement pour des avis et peuvent s'autosaisir de certains sujets sur lesquels ils constituent des rapports publics afin d'interpeller le gouvernement. Il s'agit d'un cas particulier où la société civile est structurée. Quelles initiatives de structuration connaît-on dans d'autres pays?
- ↗ Deux niveaux d'organisation de la société civile sont identifiés :
- un niveau formel, institutionnalisé, aux échelles nationale et internationale,
 - le niveau local, où la société civile doit aussi s'organiser de façon informelle, dans l'opérationnel, en valorisant les complémentarités de compétences;
- ↗ Les financements des projets de lutte contre la désertification viennent de l'extérieur, et les collectivités locales sont souvent mal placées pour maîtriser les projets dans le cadre territorial. Les bailleurs externes ont des objectifs très précis et des actions orientées sur leurs résultats ; souvent, leurs projets créent des cadres de concertation spécifiques sans tenir compte des cadres prévus par les lois (il est reconnu que les collectivités n'ont souvent pas les moyens de mettre en œuvre ces cadres, ou alors restent formels et pas assez opérationnels), ni du rôle de coordinateur des actions des maires sur leur espace de référence. Le rôle d'une collectivité est d'être maître d'ouvrage ; la maîtrise d'œuvre concerne les partenariats avec d'autres acteurs, dont la société civile;
- ↗ Il y a souvent beaucoup de cadres de concertation dans les pays et les ONG ne peuvent pas suivre tous les stades de ces concertations. Une même ONG peut en effet se retrouver à participer à plusieurs cadres de concertation simultanément en fonction des projets qu'elle développe;
- ↗ Il y a un manque certain de capacités à l'échelle locale. Il est quasiment impossible de trouver les compétences nécessaires permettant la rédaction d'un projet aux normes internationales;
- ↗ Le rôle de la coopération décentralisée est d'appuyer le développement des capacités des collectivités locales et de leurs partenaires;
- ↗ Concernant le rôle et place du secteur privé, la société civile a un important rôle de veille et d'alerte à jouer.

Les attentes des participants de l'atelier se cristallisent autour des quatre points suivants :

- ↗ Comment la société civile participe-t-elle à la décision? Quelle est la place de la société civile dans la



politique ? La société civile est-elle organisée pour peser dans la décision?

- ↗ La société civile est-elle organisée pour travailler en multi-acteurs?
- ↗ Souvent la société civile a failli dans la mise en œuvre. La société civile est-elle organisée pour assumer ses engagements, et en termes de suivi sur le terrain?
- ↗ Aller au-delà du constat de la diversité de la société civile pour aborder la question des partenariats (multi acteurs).

3 - Résultats de la phase de concertation préliminaire: ateliers pays et E-Forum

ATELIERS PAYS

Comment la société civile peut-elle mieux articuler ses actions (terrain et plaidoyer)?

- ↗ Assurer la qualité de la participation de la société civile est une condition primordiale;
- ↗ Créer des mécanismes et procédures permettant de systématiser la concertation et la coopération entre Etat et OSC et OSC entre elles;
- ↗ Utiliser des fonds spéciaux (mécanismes de micro financements des bailleurs comme le FEM) pour lancer le travail multi acteurs;
- ↗ Créer des réseaux et/ou appuyer les réseaux et les coalitions durables de la société civile (plateforme nationale et régionale) à l'exemple du RESAD;
- ↗ Favoriser la communication et les interactions entre le monde de la recherche et les OSC;
- ↗ Disposer d'un porte-parole de la Société Civile, représentant l'ensemble d'un réseau pour parler d'une même voix;
- ↗ Promouvoir les Processus participatif;
- ↗ Assurer des activités avec les représentations locales des autorités nationales (rapprochement avec l'administration);
- ↗ Analyser les échecs et tirer les leçons des projets n'ayant pas réussi.

Comment mieux caractériser et appréhender les acteurs du secteur privé ?

- ↗ Instaurer et promouvoir un partenariat secteur public – privé intelligent et équitable;
- ↗ S'aligner sur les priorités nationales et respecter les cahiers de charge;
- ↗ Endosser des responsabilités environnementales et sociales;
- ↗ Mettre en place des dispositifs de suivi des actions multi acteurs;
- ↗ Encourager l'investissement privé dans des zones où les phénomènes de dégradation des Terres et de désertification sont en plein expansion;
- ↗ Impliquer les OSC dans la mise en œuvre des projets et la promotion des secteurs alternatifs tels que la gestion des déchets;
- ↗ Surveiller les phénomènes d'accaparement des terres;
- ↗ Surveiller les projets menant à la contractualisation des paysans et à la fin de l'agriculture de subsistance;

- ↗ Surveiller la pression sur les ressources agricoles locales en favorisant la monoculture/OGM et la disparition des espèces locales;

E-FORUM

Comment la société civile peut-elle mieux articuler ses actions ?

Travailler ensemble dans les territoires :

- ↗ Partager des méthodes et des outils efficaces en matière de diagnostic, de gestion des territoires et de mise en œuvre des activités;
- ↗ Faire émerger des formes d'organisation entre acteurs "clé" (collectivités, ONG, services publics, organismes de recherche & développement);
- ↗ Créer un cadre formel d'échange sur les moyens de lutte contre la désertification;
- ↗ Utiliser les mécanismes collaboratifs déjà en place au niveau gouvernemental et non gouvernemental : comités de coordination pour la gestion durable des terres...
- ↗ Importance du partage d'information pour éviter les duplications;
- ↗ Mise en place de réseaux impliquant une forte implication de représentants d'organisations de la société civile à tous les niveaux, depuis le terrain jusque dans les instances internationales, en passant par des niveaux nationaux, subrégionaux et régionaux;
- ↗ Nécessité du renforcement des capacités des OSC, notamment financières, pour assurer la pérennité des actions de terrain;
- ↗ Développer des approches participatives pour que les OSC répondent effectivement aux besoins des communautés locales, plutôt que d'imposer des « vues d'expert » extérieures.

Construire ensemble des actions de plaidoyer :

- ↗ Agir sur le terrain et argumenter en montrant les résultats obtenus est la meilleure voie de plaidoyer;
- ↗ Reconnaissance du rôle essentiel des OSC pour l'information de l'opinion publique, et la proposition de solutions adaptées aux gouvernements;
- ↗ Les OSC doivent bien appréhender et bien comprendre les concepts ou les vocables utilisés par les spécialistes pour être en mesure de développer des plaidoyers pertinents et efficaces;
- ↗ Elles doivent également bien connaître les structures et les mécanismes en place, pour être plus efficace dans les plaidoyers, aussi bien au niveau local qu'international.

Comment mieux caractériser et appréhender les acteurs du secteur privé ?

- ↗ Nécessité d'une bonne connaissance mutuelle des intérêts et stratégies de chacun (entreprises d'un côté, société civile de l'autre), pour identifier les convergences possibles;
- ↗ Développement nécessaire de la notion de responsabilité sociale des entreprises;
- ↗ Contribution financière des entreprises aux actions de terrain, par exemple via la création de fondations d'entreprise;



- ↗ Soutien à l'initiative privée locale : développement d'une économie sociale et solidaire et de petites entreprises (par opposition aux grands groupes et multinationales);
- ↗ Inciter les pouvoirs publics à mettre en place des systèmes de régulation des investissements privés, pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de responsabilité sociale, environnementale et de respect des droits humains;
- ↗ Méfiance vis-à-vis de l'agribusiness dans la CNULD;
- ↗ Il faut reconnaître l'importance du secteur privé en tant qu'acteur du développement économique ; nécessité de l'impliquer dans les réflexions globales, mais avec des garde fous (engagement de respecter des principes fondamentaux, tels que la gestion durable des terres).

4 - Résultats de l'atelier: conclusions et recommandations

Conclusions et recommandations transversales à l'ensemble de l'atelier

- ↗ Les partenariats établis autour des actions et projets locaux doivent refléter et s'inscrire dans les priorités locales qui sont établies pour aider à créer un environnement porteur pour une action efficace;
- ↗ Les acteurs de la société civile devraient participer à l'élaboration des stratégies locales de développement et des plans d'action locaux qui en découlent, puisqu'ils font partie des maîtres d'œuvre locaux et qu'ils ont une fonction de suivi des actions sur le territoire;
- ↗ Les OSC ont un rôle à jouer dans l'orientation des stratégies de développement local et la définition des plans d'action territoriaux, comme une façon de porter un plaidoyer auprès des acteurs étatiques, mais aussi de bailleurs potentiels, en amont de l'action et des projets (celle-ci découlant des plans stratégiques);
- ↗ Le renforcement de capacités des OSC (incluant les collectivités territoriales), leur professionnalisation et leur « empowerment » sont une priorité pour établir localement des partenariats mutuellement profitables.

Conclusions et recommandations des groupes thématiques

ACTEURS

- ↗ Il y quatre fonctions principales pour les acteurs à l'échelle territoriale : financement, maîtrise d'ouvrage, mise en œuvre, appui (à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre);
- ↗ Des groupes d'acteurs différents peuvent occuper la même fonction;
- ↗ Il existe des acteurs trans-fonctionnels (contributeur, maître d'ouvrage et en appui).

PARTENARIATS

Les partenariats sont construits sur la confiance, ils doivent renforcer la confiance entre acteurs, et notamment entre OSC et les autres groupes d'acteurs.

- ↗ Cela suppose de clarifier la légitimité de chaque partenaire, par une information claire et transparente sur son rôle et expérience, ses compétences, ainsi que les conditions budgétaires de ses activités;

- ↗ L'objectif de cohérence dans les actions à l'échelle locale est recherché : l'Etat doit définir des objectifs que les ONG et les autres partenaires sont en mesure de respecter; il faut viser en priorité la définition d'objectifs partagés communs et pour ce faire, la société civile se doit d'échanger sur les objectifs stratégiques locaux et nationaux avec les organes de décision;
- ↗ D'un autre côté, les partenariats sont freinés par les conditions des appels d'offre, par les approches top-down des projets. L'échelle locale a un rôle moteur pour la LCD et les projets doivent s'aligner sur les processus de planification. Ce point est revenu à plusieurs reprises dans les échanges et il a fait l'objet de débats, ce qui montre l'importance pour tout projet de travailler en amont à clarifier le lien entre les actions de la société civile à l'échelle locale et les orientations stratégiques du territoire porté par les autorités locales décentralisées ou déconcentrées.

Les partenariats établis autour des actions et projets locaux doivent refléter les priorités locales qui sont établies et aider à créer un environnement porteur pour une action efficace.

Ce principe doit faciliter le développement de nouvelles formes d'organisation entre les acteurs clé :

- ↗ Nécessité de s'appuyer sur des cadres de concertation locaux et pilotés par les OSC (incluant les collectivités territoriales);
- ↗ Ces cadres officiels de concertation à l'échelle locale doivent être thématiques afin de cibler avec précision la compétence à associer du côté des différents partenaires de la société civile et générer des partenariats plus efficaces et efficaces;
- ↗ S'assurer / exiger que la gouvernance des projets mis en œuvre sur un territoire s'appuie sur et mobilise les cadres de concertation officiels lorsqu'ils existent. Eviter la concomitance et la concurrence de cadres multiples de concertations à l'échelle locale : entre ceux officiels, institutionnalisés et ceux informels qui sont établis dans le cadre des projets. Ces derniers ont tendance à vider les cadres officiels de leur contenu et à les décrédibiliser;
- ↗ Les acteurs de la société civile doivent participer à l'élaboration des plans d'action locaux qui découlent des stratégies de développement, puisqu'ils font partie des maîtres d'œuvre locaux. En effet, les OSC doivent être associées depuis le début à l'élaboration de stratégies locales de développement, car cela va faciliter leur mise en œuvre par la suite (via la définition des plans d'action);
- ↗ Les OSC sont légitimes pour être prescriptrices dans l'élaboration des orientations stratégiques locales (car elle les décline ensuite); leurs contributions sont multiples pour appuyer l'élaboration de ces documents : leur retour d'expériences, leur rôle de veille sur la stratégie et sa mise en œuvre, voire leur fonction d'alerte doivent être reconnues.

Le renforcement de capacités des OSC (incluses collectivités territoriales) et leur professionnalisation est une priorité pour établir localement des partenariats mutuellement profitables

Pour aller vers plus de professionnalisation, les OSC locales ont besoin de renforcement de capacités ; elles ont tendance à répondre à de nombreuses sollicitations, alors qu'elles doivent affirmer et confirmer leurs savoir- faire et développer leurs spécificités thématiques. Les collectivités ont elle-aussi des besoins de renforcement de capacités pour exercer la fonction de gestion de leur territoire.

- ↗ Il est nécessaire de favoriser le partage de méthodes et outils entre les différentes OSC qui



interviennent à l'échelle locale; par la capitalisation, la mutualisation de connaissances, et aussi par l'expression de complémentarités de compétences entre différents partenaires de la société civile. Les OSI ont un rôle à jouer dans ce partage et cette mutualisation, la coopération décentralisée également, au bénéfice des collectivités territoriales et de leurs partenaires de la société civile;

↗ La création de cadres d'échanges formels sur la LCD au niveau local est souhaitée, en lien avec les autres échelles d'action de la société civile, ainsi que la constitution de réseaux des OSC à de multiples échelles (verticalité). En effet, l'accès et la promotion des travaux des OSC locales aux autres échelles est un enjeu fort pour la LCD du point de vue de la communication, de l'information et de sa diffusion. Les OSC interviennent à toutes les échelles et celles qui sont spécialisées dans les activités de plaidoyer aux échelles nationales et internationales ont besoin des informations de la base pour ce travail.

Les OSC (incluant les collectivités territoriales) ont un devoir de vigilance vis-à-vis du secteur privé

↗ Elles veulent et devraient pouvoir fixer ensemble un cadre d'action pour le secteur privé afin de cadrer son action à l'échelle territoriale, et en limiter d'éventuels impacts négatifs notamment du point de vue des risques d'accaparement des terres sur un territoire. Ce point est fondamental notamment, au regard des enjeux foncier et des nouveaux modes de contractualisation des exploitants par le privé;

↗ Elles doivent s'assurer de et exiger que le privé suive les normes en vigueur au niveau de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises;

↗ Leur rôle dans le cadrage de partenariats public privés doit être reconnu et encouragé afin qu'elles contribuent à poser des conditions, des garde-fous à l'implantation locale d'activités issues du privé;

↗ En particulier, les sociétés privées devraient contribuer financièrement au développement local selon des principes éthiques, équitables et de durabilité, négociés localement et collectivement, en contrepartie des profits qu'elles tirent de leurs activités sur le territoire concerné.

Les acteurs scientifiques sont reconnus comme des partenaires importants de la société civile

↗ Ils savent comment évaluer les bénéfices de l'action des OSC sur un territoire. Ils sont en mesure de démontrer l'utilité de leur contribution, nécessaire aux actions de plaidoyer, mais aussi aux bailleurs de fonds, pour la pérennité des actions. Ils ont aussi des compétences pour la capitalisation, la mutualisation et diffusion de certaines méthodes et techniques.

COLLECTIVITÉS ET OSC

Les collectivités locales

↗ Elles ont la maîtrise d'ouvrage en lien avec les stratégies établies au niveau local;

↗ Elles doivent coordonner les actions menées sur leur territoire et appuyer leur mise en œuvre;

↗ Risques liés à d'éventuels comportements électoralistes des collectivités, pouvant diviser la population et empêcher les OSC de jouer leur rôle de relais dans une perspective démocratique et équitable.

Les OSC sont des partenaires incontournables des collectivités territoriales

- ↗ Les OSC ont un rôle à jouer dans l'identification et l'expression des besoins de la base, elles sont les mieux placées pour les transmettre au niveau de la décision et promouvoir la culture citoyenne;
 - ↗ Elles sont aussi maîtres d'œuvre et contribuent à la mise en œuvre des plans d'action et stratégies locales;
 - ↗ De ce fait, elles doivent être associées dès l'amont à l'élaboration des priorités stratégiques;
 - ↗ En aval, elles doivent être mobilisées pour le suivi des actions, afin de jouer pleinement une fonction de veille et d'alerte vis-à-vis des autorités locales;
 - ↗ Dans certains cas, des ONG se positionnent comme des substituts aux autorités locales lorsque celles-ci sont faiblement opérationnelles (manque de moyens), ce qui nuit à un développement harmonieux car elles n'ont pas la légitimité de se présenter en garantes du bien public;
 - ↗ Nécessité de préciser et circonscrire le rôle de chaque type d'acteur et les moyens associés (y compris financiers), en transparence, pour envisager des partenariats locaux mutuellement favorables entre ces deux types d'entités et avec l'ensemble des autres acteurs locaux.

TERRITOIRE

- ↗ Importance de l'échelle territoriale pour la mise en œuvre de la CNULD et pour la lutte contre la désertification. Le territoire est un construit d'acteurs reliés aux autres échelles ; les échelles supérieures sont importantes à prendre en compte pour résoudre des problèmes locaux. L'approche systémique des territoires permet ce passage d'échelle;
 - ↗ Le temps des projets de territoire, qui sont des projets de développement durable, ancrés dans la durée grâce à la planification du développement local, n'est pas en adéquation avec le temps cours des projets financés;
 - ↗ Nécessité d'inscrire les actions locales, y compris celles des projets de coopération, dans les plans stratégiques locaux d'une durée de vie de 10 à 15 années.

PARTENARIATS ET PLAIDOYER

- ↗ Le plaidoyer doit être un outil et pas une fin en soi pour les OSC ; il ne faut pas confondre plaidoyer et sensibilisation;
 - ↗ Le plaidoyer est une mission visant à alerter le pouvoir afin d'infléchir ou de renforcer la décision ; il ne s'agit pas ici de plaidoyer au sens d'un affrontement;
 - ↗ Le plaidoyer doit être ciblé et thématique : une fois la thématique (le message) et la cible identifiés, les acteurs clés pour un partenariat efficace sont à identifier. Le même thème sera traité différemment selon la cible visée;
 - ↗ Les acteurs de la société civile doivent d'abord s'entendre sur la thématique et la cible afin d'élaborer les messages communs ; cela ne peut pas fonctionner pas si chacun vient avec son message (et objectif) propre. Construire un plaidoyer sans reconnaître et s'appuyer sur la contribution de chacun est voué à l'échec;
 - ↗ Les cibles principales sont l'Etat, gouvernement et parlement, et les bailleurs de fonds;
 - ↗ Les OSC ont un rôle à jouer dans l'orientation des stratégies de développement local et la définition



des plans d'action territoriaux, ce qui est une façon de porter un plaidoyer auprès des acteurs étatiques, mais aussi de bailleurs potentiels, en amont de l'action et des projets (celle-ci découlant des plans stratégiques);

- ↗ Les OSC doivent apporter leur contribution au plaidoyer sur la base de leurs compétences ce qui implique d'identifier ces compétences et de voir celles qui sont nécessaires à associer pour une action efficace de plaidoyer;
- ↗ Il faut un texte construit ensemble par les partenaires et qui traduit un accord collectif sur les questions traitées;
- ↗ D'autres acteurs importants du plaidoyer sont :
 - Les scientifiques qui établissent constats chiffrés et faits sur la base de méthodes objectives,
 - Les médias qui relaient les informations pour une participation citoyenne plus large,
 - Les personnalités sont également des acteurs importants ainsi que l'ensemble des acteurs (signatures des textes de plaidoyer);
- ↗ Tous les problèmes ne sont pas solvables par le plaidoyer ; on ne peut pas associer tout le monde pour faire du plaidoyer. La participation d'un grand nombre d'acteurs peut conduire à la dilution des messages;
- ↗ Les OSC ne sont pas là pour valider les textes et les décisions; elles veulent être associées à la réflexion amont sur l'élaboration des décisions de lois qui concernent les questions de gestion des ressources naturelles et de gouvernance locale.

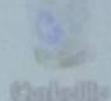




**"STAND FOR
YOUR LANDS"
NOW!**



pellier
015



16:38
12/06/2015

10 - 13 JUIN 2015

desertif'actions

www.desertif-actions.fr



4

Journée de cloture

Vendredi 12 juin

Restitution des résultats des ateliers

Présidée par Elvis Paul Tangem, *Grand Muraille Verte*

Les résultats et recommandations des ateliers présentés en séance peuvent être trouvés dans les comptes rendus spécifiques des ateliers ci-dessus.

Présentation du projet Grande Muraille Verte

Elvis Paul Tangem, *Grand Muraille Verte*

Débat public

➤ **Pastoralisme** : le pastoralisme n'est pas reconnu à sa juste valeur; il représente souvent une contribution importante au PIB (exemple du Niger), mais une part infime des budgets alloués par les Etats. Les éleveurs pastoraux ne se trouvent nulle part dans le système législatif (par exemple dans les lois de décentralisation, dans les règles de gestion des ressources..), comme s'ils n'existaient pas. Il existe dans quelques pays des codes pastoraux, mais ils restent souvent non appliqués, quand les textes ne sont pas purement supprimés au bout de quelques années d'existence.

➤ **OGM** : l'atelier a établi que, fondamentalement, l'utilisation des OGM est contradictoire avec le principe même de l'agroécologie. En effet, les OGM impliquent un système en culture pure, basé sur l'utilisation massive d'intrants chimiques. La présence d'OGM engendre en outre une simplification des systèmes, donc une réduction de la biodiversité et de la diversité des espèces cultivées. Se pose de plus une question éminemment politique autour de l'alliance globale pour une agriculture climato-intelligente : la présence parmi les membres de multinationales n'est-elle par une stratégie de leur part pour redonner une légitimité aux OGM qu'elles fabriquent et diffusent?



- 
- **Concept de « climate smart agriculture »** : un certain consensus se dégage pour dire que ce concept n'apporte pas grand-chose, si ce n'est l'intégration d'une référence explicite au changement climatique. Cela ne doit pas détourner les acteurs de la société civile qui travaillent déjà dans l'agroécologie. Il s'agit de plus d'un concept qui émerge au niveau des institutions nationales et internationales, indépendamment du combat des acteurs de terrain. Enfin, il s'agit d'un concept encore extrêmement flou, qui présente donc de risques de légitimation de n'importe quelle approche (concept fourre-tout). Se pose alors la question du positionnement stratégique des OSC : ou se tenir à l'écart et dénoncer, ou participer aux débats en tentant de faire évoluer le concept. Il faut poursuivre le travail engagé (interventions de terrain et plaidoyers) en faveur de l'agriculture familiale et de l'agroécologie, tout en mettant les décideurs en garde contre les risques liés au concept même de CSA. L'enjeu premier, au-delà des concepts, reste avant tout de répondre aux problèmes rencontrés par les populations en tenant compte de leurs attentes, besoins, objectifs et contraintes.
 - **Lien entre collectivités locales et société civile** : il est reconnu qu'il s'agit là de deux partenaires importants pour le développement, mais qui entretiennent trop souvent une méfiance réciproque. Il faut changer les comportements de manière à ce qu'élus et acteurs société civile puissent travailler ensemble. Les incompréhensions persisteront tant que des politiques de développement élaborées et partagées entre les différents acteurs sur même territoire n'auront pas été mises en place. Il est nécessaire de rendre opérationnel des plans d'actions trop souvent élaborés sans tenir compte de l'expérience des acteurs de terrain.
 - **Synergie entre les trois conventions de Rio** : les trois conventions relèvent du même combat, il faut donc éviter toute compétition entre elles. On peut envisager un processus de fusion sur le long terme (il est rappelé que le projet d'avoir une gouvernance environnementale mondiale unique, présenté en 2012 au sommet de Rio+20, n'a pas abouti), un seul secrétariat commun est une idée avancée par certains participants. Le rapprochement peut se faire également via les thématiques intégratrices (terres, forêt, adaptation, ...) auxquelles il faudrait donner priorité, mais également dans une rationalisation de l'utilisation des moyens. Enfin, des plans nationaux ont été mis en place dans le cadre des conventions, par exemple les plans de lutte contre désertification ; mais il manque un retour des autorités auprès des OSC et des populations sur les réalisations effectives dans le cadre de ces plans, en toute transparence.
 - **Marchés et débouchés** : un des problèmes principaux de l'agriculture, notamment en Afrique, est celui des marchés et des débouchés pour les productions agricoles. A ce niveau, le développement de sociétés privées de petite taille peut s'avérer décisif. En maintenant une activité agricole dynamique, elles peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre désertification.
 - **Agroécologie** : l'agroécologie peut-elle à elle seule suffire pour relever le défi de la sécurité alimentaire ? L'agriculture familiale intégrant les pratiques de l'agroécologie existe depuis toujours, elle compte nombre de succès, mais ses résultats restent de portée limitée et avec de longs délais. Or le défi de la sécurité alimentaire mondiale est de grande ampleur, avec une urgence immédiate. Il

faut mobiliser toutes les techniques disponibles, et donc ne pas s'interdire l'usage d'intrants chimiques en doses raisonnables en association avec des pratiques de l'agroécologie.

Panel 2 : terres, agricultures et changement climatique, les enjeux des négociations en 2015

Présidé par Claude Gascon, *Fonds pour l'Environnement Mondial*

Monique Barbut

Secrétaire Exécutive de la CNUD

La société civile est un acteur important, la seule convention qui l'inscrit comme partenaire essentiel est la CNUD. Il faut réagir pour protéger les terres, notamment pour des questions de stabilité et de sécurité. Au cours des 60 dernières années, 40% des conflits transnationaux sont liés de façon directe à la terre et aux ressources naturelles. Ce n'est pas le problème de la seule Afrique, les conséquences de la désertification se font aujourd'hui sentir au niveau global : 165 pays de la communauté internationale se déclarent touchés par des problèmes de désertification et de dégradation des terres, avec comme conséquence l'augmentation du nombre de réfugiés, des migrations forcées ou des phénomènes croissants de radicalisation de ceux qui n'ont pas pu migrer...

Cette année, le thème de la journée mondiale de lutte contre la désertification est la sécurité alimentaire pour tous à travers le développement de procédés durables. Un homme sur huit n'est pas alimenté correctement. La sécheresse en Espagne devrait réduire la production en 2015 de 30%. Si des facteurs externes rendent les terres improductives, quelles seront les conséquences sur l'alimentation mondiale ?

La restauration/réhabilitation de 500 millions d'hectares de terres dégradées permettrait de sécuriser la production alimentaire à l'horizon 2050 pour les 9,3 milliards d'habitants de la planète; elle permettrait en outre de séquestrer 30% du carbone émis chaque année par les gaz à effet de serre! Il faudrait mettre annuellement en culture 4 millions d'hectares de terre pour atteindre l'objectif de survie de l'humanité, tout en luttant contre l'effet de serre et en contribuant à la construction économique des Etats affectés par la dégradation des terres. Le concept de « land degradation neutrality » est important pour aller dans ce sens ! Il a été approuvé par les Nations Unies, et doit faire partie de l'agenda des solutions à la COP 21!

Chacun à sa place dans cet effort collectif, la société civile doit être vivante et active, elle doit le prouver lors de la prochaine COP12 sur la désertification.

Mickael Taylor

International Land Coalition

L'ILC est une alliance de 207 organisations qui ont un but commun : soutenir les personnes, et notamment les femmes, vivant dans zones fragiles, avec l'objectif pour ce faire de sécuriser les droits fonciers. Il existe aujourd'hui de fortes tensions au niveau mondial, entre soutien à la petite agriculture familiale, ou à une production agricole de masse conduite par de grandes entreprises, pour la gestion et le partage des ressources naturelles et de la production alimentaire.



L'ILC a développé le site internet Land Matrix qui recense les acquisitions de terres dans le monde. C'est une base de données régulièrement actualisée, portant aujourd'hui 37 millions d'hectares de terres vendues, et 7 millions d'hectares de terres en cours de transaction. Toutes les ventes ne sont pas publiques, Land Matrix ne révèle que la partie émergée de l'iceberg. Les acheteurs viennent principalement des Etats Unis, de Malaisie, de Singapour. Les objectifs sont la culture céréalière pour un quart des transactions. Les transactions foncières sont aussi liées à l'accès à l'eau.

Après quatre ans de négociations, un premier accord a été élaboré en 2012, sous forme de Directives Volontaires pour la Gouvernance Foncière, assorties d'un agenda de mise en œuvre en 10 points, repris par la société civile comme par les organisations internationales, parmi lesquels il convient de souligner le soutien aux petits agriculteurs, la reconnaissance de la diversité des régimes fonciers, l'équité des droits fonciers entre hommes et femmes, le besoin de transparence et de disponibilité de l'information.

Aurélie Ceinos

CARE France

L'agriculture a difficilement trouvé sa place dans les négociations en vue de la COP21, en 2011 seulement, en tant que secteur à la fois émetteur de GES et secteur impacté par les changements climatiques; deux ateliers de travail seulement ont été consacrés à cette aspect, en 2013 à Varsovie et en 2015 à Bonn. Qu'en est-il au stade actuel, et que peut-on raisonnablement attendre au cours des mois qui viennent? « Agriculture » est un mot qui fait peur. Il n'apparaît qu'une seule fois dans les textes préliminaires, uniquement dans la partie financement ! La place qu'il faut donner à l'agriculture diffère selon les pays : les pays en développement veulent globalement parler d'adaptation, quand les pays développés se concentrent sur la réduction de l'impact carbone. Les pays émergents sont réticents à parler de leurs émissions, pour ne pas remettre en cause leur dynamique de développement actuelle. Finalement, il se dégage un certain consensus pour parler d'agriculture, et notamment du concept de « climate smart agriculture » dans les groupes de travail, mais pas dans les négociations. Et encore, aucune différenciation des systèmes agricoles n'est vraiment prise en compte.

Les agriculteurs devraient pourtant être au centre des mécanismes mis en place, qui devraient assurer leur protection notamment par la promotion de l'agroécologie et des droits d'accès à la terre, soutenus par encore trop peu de pays. Le concept de neutralité carbone inquiète les ONG internationales et la société civile française, car il met trop en avant l'idée de compensation, qui ne vise pas nécessairement à réduire globalement les impacts. Cela représente un danger pour les populations vulnérables, pour lesquelles le droit à l'information et la lutte contre l'accaparement des terres ne sont pas garantis.

Jean-Luc François

Agence Française de Développement

En 2014, l'AFD a pris pour 8 milliards d'euros d'engagements, dont 5 à 8% pour l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles. La stratégie est de consacrer 50% des financements sur des opérations ayant un lien avec le climat ; il reste des efforts à faire en matière d'engagement en faveur de l'adaptation aux changements climatiques.

Les engagements pour le développement rural s'inscrivent dans trois catégories : agriculture (essentiellement dans sa dimension familiale), protection de la nature (restauration et conservation écosystème par les agriculteurs), appui aux collectivités territoriales rurales dans leur capacité à assurer

des services à l'agriculture. L'agriculture touche quatre compartiments de paysage (forêt, pâturages, cultures, zones humides) ; l'AFD privilégie les approches par paysage, incluant les différentes catégories d'espace (notion de « peoplescape », incluant aussi bien les populations que le paysage. Elle distingue également les quatre niveaux de décisions des acteurs (domaine privé, communs, territoire local, territoire national).

L'AFD vient d'établir un bilan de 15 ans d'interventions en agroécologie, dans 7 pays. Le constat est une très faible adoption des systèmes proposés (essentiellement semis direct sous couverture végétale) ; les meilleurs résultats ont été obtenus là où le partenariat producteurs / recherche était le plus solide. L'objectif est désormais de promouvoir une plus large gamme de solutions agroécologiques, en impliquant plus fortement les agriculteurs dans la conception des systèmes pour mieux prendre en compte leurs contraintes et objectifs spécifiques.

Il est également envisagé de travailler à différentes échelles : programmes régionaux, nationaux et territoires ruraux (en accord avec les Etats bénéficiaires), pour mieux valoriser les diffusions d'innovation.

Débat public

facilité par Anne Cécile Bras, Radio France International

65

➤ Il est souhaitable que la question de la sécurité foncière soit pleinement intégrée dans les stratégies de lutte contre la dégradation des terres et de restauration. Comment est-il possible d'intégrer les Directives Volontaires pour la Gouvernance Foncière dans ces stratégies et les plans de mise en œuvre, au moins au niveau national, mais également dans les instances internationales.

➤ En particulier, poursuivant l'objectif de restaurer 500 millions d'hectares de terres dégradées, comment faire face au danger d'accaparement des terres par des fonds de développement pour la restauration? Le secrétariat de la CNULD travaille à la création d'un important fond d'investissements (30 milliards de dollars sur 15 ans), avec des capitaux privés, ayant pour objectif de lutter contre l'accaparement de terres. L'idée sous-jacente est d'investir sans achat de terres, sans changement de propriétaire. Pour ce faire, des contrats éthiques seront établis avec les sociétés privées pour que leurs actions se fassent sans exclusion des paysans.

➤ De son côté, l'AFD s'engage pour la sécurité foncière des agricultures familiales. Dès 1996 a été constitué le comité technique « Foncier et développement », groupe multi-acteurs réunissant ONG, administrations, professionnels, scientifiques, avec deux objectifs : capitaliser sur les expériences en matière de foncier, et formuler des propositions politiques (dont la position française sur la question), pour soutenir les partenaires du Sud engagés dans des réformes de leur propre système foncier. Le comité a développé un guide méthodologique d'évaluation des investissements sur le foncier.

➤ Pourquoi agriculture fait-elle si peur dans les négociations internationales? Parce qu'il y a derrière des intérêts énormes en termes d'agribusiness et des impacts économiques potentiels mal maîtrisés en matière d'atténuation dans le secteur agricole. Les enjeux de l'agriculture se jouent avant tout à l'OMC et dans les accords commerciaux, lesquels ne prennent pas en compte les conséquences sociales, économiques ou environnementales.

➤ La désertification est un problème global, qui doit être traité comme tel, et donc intégrer les dimensions des deux autres conventions de Rio (changement climatique et biodiversité). La lutte contre la désertification doit être pensée en lien avec l'amélioration des conditions de vie des populations locales.



Plénière de clôture : en route pour Ankara (COP12 UNCCD) et Paris (COP21 UNFCCC)

Présidée par Patrice Burger, CARI



Message vidéo de Mme Naoko Ishii

Secrétaire Exécutive du Fonds pour l'Environnement Mondial

L'année 2015 est riche en événements internationaux. Tous les processus en cours ont le même objectif: permettre de poursuivre le développement sans saper l'avenir de la planète. La lutte contre la dégradation des terres est essentielle, pour la sécurité alimentaire, pour le développement de l'agroécologie, pour faire face au changement climatique, particulièrement en Afrique. Le besoin de convergence entre les trois Conventions de Rio pour faire face aux défis globaux est essentiel. Le Conseil du FEM a lancé un programme de 106 millions de dollars pour la sécurité alimentaire en Afrique, via le soutien aux petits producteurs pour des pratiques améliorant la résilience au changement climatique. L'implication de tous les acteurs, dont la société civile et les agriculteurs est nécessaire, la communauté internationale a besoin de la voix de la société civile. « Je vous encourage à continuer votre travail pour aider la communauté internationale à prendre ses responsabilités. Merci pour vos efforts. Continuons à avancer collectivement ».

Intervention de Juan Luis Merega

Fondation del Sur

« Le chemin de Paris passe par Ankara ». En effet, il y a encore beaucoup de décisions à prendre dans le cadre de la CNULD, qu'il faut renforcer. Il y a de grandes opportunités de synergies entre les trois conventions de Rio, mais également des limites à leur rapprochement. En outre, il ne faut pas oublier que les enjeux du changement climatique ne se joueront pas uniquement à Paris. C'est ultérieurement que le combat contre le changement climatique va réellement se développer, via la mise en place à tous les niveaux de politiques adéquates. C'est dans les pays, au cœur de la mise en œuvre des actions, que se jouera réellement la coordination entre les conventions.

Les grands thèmes de discussion à aborder à Ankara lors de la COP12 sont les suivants :

- ↗ La place et le rôle du secteur privé : problème complexe, car ce secteur inclut aussi bien des entreprises multinationales qu'un secteur privé national, qui peut comporter des alliés pour la gestion durable des terres. La participation du secteur privé doit être évaluée sérieusement, en évitant toute confusion;
- ↗ Le concept de « land degradation neutrality » : c'est un concept valable, si toutefois on tient compte de la nécessaire implication des communautés locales, pour éviter tout risque d'accaparement des terres;
- ↗ Une révision du processus de rapportage des conventions : ces processus sont aujourd'hui tellement simplifiés qu'ils ne donnent plus vraiment de vue réelle sur ce qui se passe au niveau local ou national;
- ↗ Rôle de la science et de la technologie : il y a encore un fossé à combler entre secteur scientifique et communautés locales pour l'utilisation adéquate des technologies disponibles;



➤ Rôle de la société civile, qui doit s'impliquer davantage dans les discussions. D'a15 a été une formidable opportunité pour donner des outils à la société civile en vue de la COP12.

Juan Luis Merega lit ensuite en séance la proposition de déclaration de D'a15, pour validation par l'assemblée. Après échanges avec la salle, il est convenu que les principes présentés sont retenus, et que la rédaction définitive tenant compte des remarques formulées sera adressée au plus vite à tous les participants.

Le texte final de la déclaration est présenté en annexe 4.

Intervention de Pinar Canli

Ministère des forêts et de l'eau, Turquie

Après la présentation d'une vidéo sur la COP12, la Turquie et Ankara, Mme Canli précise que 136 pays dans le monde sont gravement touchés par le changement climatique et que des risques menacent beaucoup d'autres. Pour traiter cette question du changement climatique, la coopération entre pays et la prise de décisions communes et globales sont indispensables. Via la COP 12 et la COP 21, des progrès devraient être faits en 2015. Environ 200 pays et 8 000 participants, dont un nombre particulièrement important de chefs d'Etats et de ministres, sont attendus à la COP 12. La participation de tous doit être favorisée. La société civile est un partenaire important pour le gouvernement de Turquie, qui travaillera en coordination étroite avec la société civile turque, pour mettre en avant ses solutions pour une gestion durable des terres. « Je saisiss cette occasion pour tous vous inviter à la COP 12. Nous souhaitons vous montrer notre hospitalité ».

Intervention de Xavier Sticker

Ambassadeur de France pour l'environnement

Xavier Sticker rappelle l'importance de la COP 12 et des décisions à prendre, en cohérence avec le sommet de New York sur le développement durable. Dans cette optique, il est essentiel de diffuser largement la déclaration D'a15 auprès de ceux qui n'ont pas pu participer, pour aiguiser leur désir de connaître le contenu des échanges. Cette déclaration sera utile pour l'élaboration de la position de la France. Quelques réactions sur la déclaration et les échanges au cours de D'a15 :

➤ La gouvernance de la convention se structure et se renforce, elle développe une réelle vision qui constitue un objectif mobilisateur en termes de dégradation des terres. Il faut traduire cet objectif global en objectifs chiffrés, avec la volonté de disposer d'indicateurs pour évaluer la réussite de la lutte contre la désertification;

➤ C'est un message important sur la nécessité d'aider les populations qui dépendent des terres qui se dégradent. La convention appelle des réflexions multisectorielles, la complexité en jeu dans les phénomènes de désertification doit être prise en compte;

➤ Il faut retenir l'importance accordée à l'agroécologie : il est nécessaire d'avoir une agriculture climato-intelligente et éco-intelligente, qui réponde à l'enjeu d'une deuxième révolution verte, qui repose sur l'impact global, donc le développement durable. Ceci suppose une approche qui inclut les notions de résilience, de paysage, de communautés, d'écosystème;



➤ Il ne s'agit pas de traiter uniquement d'agriculture, mais bien des sols, du maintien de leur valeur, de leur productivité, de leur restauration. L'idée est bien de prendre en compte les différents types d'activités humaines, il s'agit là d'enjeux de développement humain, auxquels il faut apporter des réponses positives, à aborder au niveau global.

Débat public

Facilité par Vanessa Laubin (GERES & Coordination Sud)

➤ Que signifie concrètement pour la France la convergence entre conventions? Des progrès ont été accomplis avec la mise en place du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement. Il faut maintenant poursuivre le processus de discussion au niveau national, celui qui alimente les décisions internationales. La cohérence peut être assurée à différents niveaux : ministères de l'écologie et de l'environnement, travail entre points focaux qui permettent à l'ensemble des parties prenantes de travailler ensemble (désertification, biodiversité, changement climatique);

➤ Comment les financements, et en particulier ceux allant à la sensibilisation sur ces enjeux, peuvent peser ? Pour que la lutte contre la dégradation des sols soit efficace, il faut échanger sur les pratiques dans les villages, transmettre des messages à ceux qui seront les acteurs, il faut une société civile mobilisée pour porter l'importance du sujet, pour que ce ne soit pas un sujet « orphelin », trop technique, trop spécialisé. C'est un sujet politique, il faut donc par ailleurs une prise de conscience des décideurs politiques. Le CARI joue ici un rôle majeur pour structurer la société civile.

Conclusion

Patrice Burger, CARI

Le CARI a été beaucoup félicité pour cette initiative Désertif'actions 2015. Mais il n'a pas réalisé tout cela seul, il a été aidé et soutenu. D'abord par Mme Monique Barbut personnellement et par le secrétariat de la CNULD, qui ont tout de suite répondu positivement. Par ses réseaux aux niveaux national et international qui lui ont conféré une légitimité multi-acteurs, par l'appui des pouvoirs publics français et des collectivités locales qui ont permis de mobiliser les importants financements nécessaires pour pouvoir réunir et prendre en charge une grande partie des participants à Montpellier.

Des remerciements appuyés sont à adresser :

- aux bailleurs de fonds : FEM (dont il faut souligner l'effort particulier), AFD, FFEM, ministères des Affaires étrangères, et de l'environnement du développement durable et de l'énergie, la Région Languedoc Roussillon, le Conseil Départemental de l'Hérault, la Ville et la Métropole de Montpellier, la Banque Mondiale, des opérateurs privés
- aux partenaires scientifiques, (CSFD, IRD, Agropolis International, Faculté de médecine), aux réseaux partenaires (Drynet, RADDI, ReSaD, Coordination Sud);
- aux membres du comité de pilotage;
- à l'ensemble des bénévoles qui se sont impliqués tout au long de l'évènement et sans qui rien n'aurait été possible.

Des remerciements particuliers vont à l'équipe mobilisée par l'Observatoire du Sahara et du Sahel, et à toutes les organisations qui ont organisé les travaux préparatoires dans les différents pays; ainsi qu'aux



participants de l'e-forum.

Pour joindre le geste à la parole et contribuer à l'agenda positif de COP21, cela a été pour nous aussi l'occasion de signer, devant l'ensemble des organisations du projet présentes à D'a15, un protocole d'accord entre le CARI et le FFEM pour le projet AVACLIM (Agroécologie, une voie d'adaptation au changement climatique dans les zones sèches) et pour un montant de 1,1 million d'euros. Ce projet initialement porté par le Ministère français de l'Agriculture et l'AFD prévoit une implication d'un consortium de chercheurs français mené par l'IRD.



5

71

Les animations grand public

Samedi 13 juin

Désertif'actions 2015 à Montpellier : une semaine intense et riche !

Tout au long de la semaine du 8 au 13 juin, outre les ateliers et plénières des 10, 11 et 12 juin, D'a15 a proposé un ensemble d'activités destinées à la sensibilisation et au dialogue avec le grand public.

Projections de films et débats en partenariat avec le cinéma Diagonal

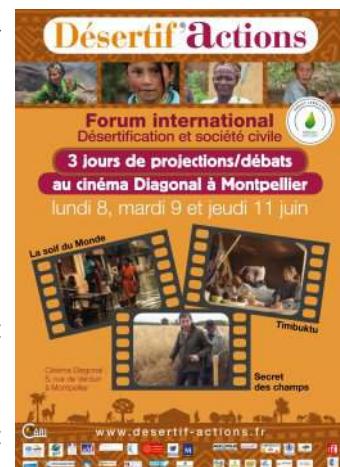
Trois projections publiques suivies de débats animées par le CARI ont eu lieu les 8, 9 et 11 juin : « La soif du monde » (Yann Arthus Bertrand, Thierry Piantanida, Baptiste Rouget Luchaire) animé par Christian Leduc (IRC), «Secrets des champs » (Honorine Périno) avec l'intervention de Marc Dufumier (CARI – AgroParisTech) et « Timbuktu » (Abderrahmane Sissako)

avec notamment les témoignages de Monique Barbut, Secrétaire exécutive de la CNULD, d'habitants du nord Mali et du nord Niger.

De ces débats passionnants il est clairement ressorti les liens qui unissaient l'eau, la terre et les questions de stabilité locale et internationale. Plus de 300 personnes ont assisté à ces projections et participé aux débats.



Moment de débats après la projection



Affiche des projections



Le samedi 13 juin, une journée ouverte sur le monde

Le samedi 13 juin, les participants de Désertif'actions 2015 et d'autres invités ont contribué à la réalisation d'un grand village des terres arides sur l'esplanade Charles de Gaulle au centre ville de Montpellier. Animations, débats et festivités ont rythmés toute la journée : expositions photos, rencontres et débats publics, marche pour le climat, concours de dessin de presse, projections de film, concerts gratuits, repas du monde, animations pédagogiques, tables rondes, contes, danses africaines...

Ces activités ont permis au plus grand nombre de découvrir la problématique de la dégradation des terres et du changement climatique tout en échangeant avec les acteurs du développement international (associations, collectivités locales, scientifiques...) et en dialoguant directement avec les participants de Désertif'actions 2015.



Affiche du 13 juin

Les espaces pédagogiques et de dialogue au cœur de la ville

Espace « Terres en vie » : un lieu pédagogique sur l'importance des sols dans l'avenir de la planète et sur tous les enjeux qui s'exercent sur eux. Organisé par le Comité Scientifique Français Désertification et Agropolis International, il était l'occasion pour le grand public de rencontrer des scientifiques. Etaient également présentées les expositions « Vivre en terres arides » et « Sols fertiles et vies secrètes » décrivant la vie des sols et illustrant le lien entre dégradation des terres et désertification.



Témoignage d'habitants du nord Mali et du nord Niger après la projection du film « Timbuktu »

Espace « Face au climat » : un lieu informatif et pédagogique sur les mécanismes et les enjeux du changement climatique. Cet espace tenu par la Commission Climat et Développement de Coordination Sud avec le soutien des Petits débrouillards, permettait au travers d'exposition et d'animations de renforcer notre compréhension sur les mécanismes et les enjeux liés au changement climatique. Cet espace était également l'occasion de mieux comprendre les mécanismes des trois conventions de l'ONU.



Espace « A l'ombre du palmier » : véritable lieu de détente, cet espace organisé par les membres du RADDI permettait de découvrir les richesses de l'agrosystème oasien à travers notamment l'exposition « En vie d'oasis » et les différentes publications mises à disposition.

73

Espaces « Initiatives citoyennes » : Deux espaces permettaient de découvrir les nombreuses initiatives des partenaires du monde entier venus participer au forum et qui présentaient leurs projets et productions.

Les débats publics avec des acteurs engagés : changement climatique, dégradation des terres et insécurité



Débats publics

Organisé en lien avec le CSFD et Agropolis International, ce cycle de conférences-débats ouvert au grand public a permis d'approfondir la réflexion sur les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire et le développement notamment sur les zones sèches. Deux conférences débats ont été proposées auxquelles ont assisté plus de 120 personnes.

Les dégradations environnementales, causées par les facteurs climatiques et les activités humaines, conduisent à une dégradation généralisée des ressources naturelles, des capacités de production agricole et des conditions de vie des populations. Ces perturbations entraînent insécurité alimentaire, instabilités sociales et exode des populations.

Nous sommes tous concernés : le changement climatique aura des effets sur la productivité agricole, non seulement dans les pays du Sud mais



aussi en France, en Europe... Comment assurer la sécurité alimentaire mondiale dans ce contexte? Comment construire des agricultures résilientes de par le monde?

Les dégradations environnementales et l'insécurité alimentaire sont sources de conflits, pouvant déstabiliser des régions entières. Comment analyser les relations de causes à effets entre conditions climatiques et conflits? Quels sont les mécanismes en jeu?

En outre, la perte de productivité des terres menace les capacités d'adaptation des populations locales, les poussant parfois jusqu'à l'abandon de leurs terres et l'exode... Quelles sont les stratégies adoptées par les populations pour faire face? En quoi sont-elles sources d'adaptation ou au contraire de marginalisation?

Débat du matin « Impact du changement climatique sur la gestion des terres et la sécurité alimentaire : enjeux et solutions »

Cette première conférence a vu les interventions de Patrick Caron (Cirad) et Jean-Marc Touzard (Inra) et les témoignages de Mathieu Savadogo (ARFA, Burkina Faso) et Emmanuel Seck (ENDA, Sénégal). Elle était animée par Antoine Cornet (IRD/CSFD/CARI).



Tente "Terres en vie" au sein du village Désertif'actions



Danse africaine par l'association Tanably

Débat de l'après-midi « Développement des zones arides : lien entre changement climatique, insécurité et instabilité. Quelles conséquences sur les populations et les mouvements migratoires? »

Cette deuxième conférence a vu les interventions de Raphaël Soubeyran (Inra) et Barbara Bendandi (OIM) et le témoignage de Omer Ouédraogo (SPONG, Burkina Faso). Elle était animée par Mélanie Broin (Agropolis International).

Les Animations

« Le climat fait son show » : le groupe de théâtre-forum des institutions agronomiques de Montpellier (CIRAD, Supagro, INRA...) a permis de mettre en scène les questions du changement climatique et de la dégradation des terres afin de susciter les réactions du public et partager avec lui les enjeux qui nous concernent.



Danse africaine



Contes africains d'Iréne Domboué



Dessin de presse réutilisé pour la
marche "terre et climat"



« Voyage en terres burkinabées » : Au sein de la tente oasis, une invitation au voyage avec les contes africains d'Iréne Domboué a marqué les plus petits.

Danse africaine : un show mémorable de la part des danseurs et musiciens de l'association Tanably. Danse traditionnelle et masques africains ont attiré une foule compacte sur la place de la Comédie.

« Réchauffement poétique » : L'association des poètes de Sète intitulée « Les relèvements poétiques » nous ont fait part de leur talent oratoire pour célébrer la terre et interroger le public avec leurs créations poétiques.

Exposition des dessins de presse « La terre fait son climat »

A l'occasion du concours international de dessins de presse co-organisé par le CARI et l'UNCCD, 80 dessins de 44 artistes provenant de 20 pays ont été reçus. Le jury composé de personnalités de la presse*, des métiers artistiques et graphiques, de dessinateurs et des organisateurs, a retenu 31 dessins qui ont été exposés le samedi 13 juin pour le plaisir de tous et utilisés lors de la marche "terres et climat" du même jour. Ils feront également l'objet d'une publication papier éditée par l'UNCCD. Les gagnants du concours Oleksi Kustowksi (Ukraine) et Phil Umbdenstock (France), invités par les organisateurs



Village Désertif'actions 2015

* Le jury du Concours international de dessins de presse organisé à l'occasion de D'a15 est formé de : Alain Plombat, ex-PDG des journaux du Midi-Libre; Jean-Michel Renault, dessinateur de presse et éditeur; Isabelle Teissedre, Directrice de l'Ecole supérieure des Métiers artistiques(ESMA); Patrice Burger, Directeur du CARI et représentant des organisateurs de D'a15; Tristan Cuche, Responsable du Journal Laglorieuse et du Guide Petit futé de Montpellier; Man, dessinateur de presse du Midi Libre.

étaient présents et ont reçu leur prix lors du cocktail officiel au Musée Fabre le vendredi soir en présence de Mme Barbut (UNCCD), Mr Xavier Sticker (Ministère des Affaires étrangères – France) et Mr Jean Claude Gayssot (ancien Ministre, vice-président du Conseil régional Languedoc Roussillon).

Les 30 dessins sélectionnés ont été repris dans la cadre d'une campagne web des Nations Unies pendant tout le mois de juin 2015 et ont recueilli plus de 20000 vues sur le site de l'UNCCD et 5 000 sur le site du CARI.



"La Brigade des tubes" formée de 50 musiciens lillois

Exposition Good Planet – AFD « 60 solutions pour faire face au changement climatique ».

Toujours dans le but d'ouvrir la problématique du changement climatique au grand public, une exposition de photos et de textes de Yann Arthus Bertrand complétait le village Désertif'actions.



Exposition des dessins de presse suite au concours international lancé par le CARI et l'UNCCD en présence des deux gagnants

Marche "terres et climat" dans le centre ville de Montpellier



Les déambulations

Les fanfares de Montpellier fêtent leurs 20 ans : à l'occasion des 20 ans du festival des fanfares, les 50 lillois de la brigade des tubes (Fanfare originaire de Lille) sont venus nous faire profiter de leurs talents musicaux. De l'Esplanade à la Comédie, l'idéal pour chauffer le public montpelliérain et animer le village.

Les animaux des terres arides : afin de susciter la curiosité, deux dromadaires et leurs méharistes ont retenu l'attention des petits et des grands à chaque sortie en déambulant toute la journée sur le village.

Des échassiers pour prendre de la hauteur : deux membres de Tribo Lucio ont apporté une véritable note artistique du haut de leur échasses et avec leur magnifique costume. Sur le village ou pendant la marche ils ont su porter haut les couleurs de D'a15.

La Marche citoyenne terres et climat

Partie du haut de la ville aux jardins du Peyrou, la marche citoyenne pour les terres et le climat organisée par un collectif d'associations montpelliéraines, a réuni 300 personnes venant du monde entier. Dans une ambiance chaleureuse et festive, slogans, dessins et pancartes dans de nombreuses langues appelaient à une véritable mobilisation publique. Pour un vrai changement dans les modes de production et de consommation ainsi que pour des décisions responsables lors de la COP 21, « Citoyens du monde en marche! ».



Remise des prix du concours international de dessin de presse en clôture de la marche



Concert Désertif'actions

Le forum a été clôturé par un important concert gratuit



avec le groupe montpelliérain Aywa suivi du groupe Titi et leurs danseurs venus spécialement du Sénégal. Jusque tard dans la nuit et ponctué de quelques messages, plus de 2 500 personnes ont bougé aux rythmes du monde et adressé des vœux à l'unisson pour un avenir fertile.



"Réchauffements poétiques"

79



Concert Désertif'actions

Marche citoyenne et festive "terres et climat"



Village Désertif'actions 2015





6

Conclusion générale

Désertif'actions fait résonner les voix de la terre jusqu'à Paris COP21

Les leçons que l'on peut tirer de Désertif'actions sont à prendre très au sérieux dans le concert international des rencontres et prises de position sur le changement climatique. Non pas parce que les débats ont porté sur des informations exceptionnellement nouvelles, mais parce que la société civile s'est saisie d'informations habituellement abordées de manière disjointe pour les relier entre elles. Le mérite en revient d'abord à la dimension nord/sud et multi-acteurs de la manifestation qui a rompu avec les dialogues entre cercles convenus de l'environnement, du développement, du changement climatique...



Participants de Désertif'actions



instruments de Rio est non seulement nécessaire, mais indispensable. A contrario des modes, les participants à D'a15 sont venus affirmer et démontrer sans complexe que la terre est au fondement des problèmes comme des solutions face au changement climatique. Et de dire aussi que la gestion des terres dans le monde, c'est majoritairement l'affaire de l'agriculture dans toutes ses composantes, pour peu qu'on veuille bien ne pas faire des découpages insensés entre usages agricoles, pastoraux, forêts, eau qui ne font que brouiller le message. Ce message courageux s'adresse directement aux négociations sur le changement climatique.

Si l'on prend en compte que le réchauffement menace directement les écosystèmes fragiles qui se trouvent dans des équilibres incertains, les zones arides et sujettes à la désertification où la dégradation des terres fait rage sont en première ligne. Par leur ampleur géographique avoisinant les 40% de la surface émergée du globe et par le nombre de populations qui vit dans ces zones – près de 2 milliards de personnes - les terres sèches sont à la fois un enjeu et une opportunité qui semblent avoir jusqu'ici été totalement ignorés... Ce que les participants à D'a15 ont déploré.

La capacité de l'agriculture de produire la nourriture en quantité suffisante pour les 9 milliards d'humains qui peupleront la planète en 2050 a été questionnée. Il a été affirmé que la sécurité alimentaire ne peut pas être envisagée à partir de certains modèles agricoles industriels actuels responsables d'une partie sérieuse de la dégradation des terres. De manière surprenante au vu de leur peu de prise en compte par les décideurs, les formes d'agriculture capables de répondre aux enjeux existent déjà et sont même significativement pratiquées, comme l'agroécologie ou l'agropastoralisme. Pour leur développement, encore faut-il engager sérieusement le changement d'échelle et la transition vers le soutien à l'agriculture familiale agroécologique.

S'il est indispensable d'aborder les enjeux de l'avenir via l'articulation entre dégradation des terres, changement climatique, préservation de la biodiversité, production alimentaire... cela ne saurait se faire sans considérer la création simultanée de revenus pour le maintien et le développement des modes de vies de ceux qui en dépendent. De ce point de vue, D'a15 a mis en lumière la pertinence de la synergie entre les accords multilatéraux de l'environnement, mais aussi le décalage existant entre les déclarations des Etats et l'absence de mise en œuvre concertée au moins aux niveaux nationaux. D'importantes faiblesses ont été mises en évidence dans l'articulation entre les niveaux locaux, nationaux et multilatéraux, de même que des incohérences notoires en termes de politiques publiques dont les effets s'annihilent quelquefois.

Dans ce contexte, le nouveau rôle dévolu à la société civile afin d'être partie prenante à tous les niveaux, repose sur une organisation en réseaux à l'échelle des problèmes. Les réseaux des OSCs accréditées ou dédiés aux conventions ou à certains instruments comme le FEM, en sont les prémisses. Par ailleurs l'implication rapide du secteur privé a été questionnée et la nécessité d'établir des garde fous a été affirmée. L'importance de donner une place centrale aux collectivités locales a aussi été actée par l'ensemble des acteurs présents au forum.

Dans une année internationale riche en événements liés au changement climatique et de la montée en puissance de multiples concepts tels que le Climate Smart Agriculture, Land Degradation Neutrality, voire le 4 pour 1000, D'a15 pose la singulière question des terres et des sols dans leurs enjeux globaux du développement humain. Vaste programme! Mais incontournable introspection...

La proposition de restauration/réhabilitation de terres dégradées et sa promesse de sécuriser la production alimentaire à l'horizon 2050 tout en séquestrant en même temps du carbone est assurément séduisante, même s'il s'agit d'une reconnaissance tardive de ce que ceux qui plaident pour la terre et les agricultures écologiques disent de longue date.

Quoi qu'il en soit, pour passer des concepts aux réalités la route passe d'une part par l'adoption des objectifs de développement durables en septembre à New York et par des décisions fortes lors de la 12ème Conférence des Parties de la Convention Désertification en Turquie en octobre et par le 21ème Conférence des Parties sur le Changement climatique à Paris en décembre. Ce type de décision n'ayant pas force contraignante, ce sont les états, en dernier ressort, qui décideront de leur mise en œuvre. C'est exactement là que la société civile doit peser plus fort que par le passé.

83

Pour le comité d'organisation de D'a15

Patrice Burger

Directeur du CARI

Représentant des OSCs du WEOG à la Convention Désertification



"STAND FOR
YOUR LANDS
NOW!"





7

85

Annexes

Annexe 1 : Programme	86
Annexe 2 : Liste bailleurs et comité de pilotage	90
Annexe 3 : Liste participants	91
Annexe 4 : Déclaration de Montpellier	100



ANNEXE 1

Lundi 8 juin 2015 - Cinéma Diagonal - Rue de Verdun - Montpellier

Cinéma Diagonal 20h	Projection publique et débat "la Soif du Monde" de Yann Arthus Bertrand avec Christian Leduc, hydrogéologue Facilitation Patrice Burger, CARI - Entrée gratuite
--------------------------------	---

Mardi 9 juin 2015

IAMM	Comité de pilotage MENA DELP (OSS) - Réunion privée
IAMM	Comité de pilotage projet FLEUVE Grande Muraille verte (Mécanisme mondial de UNCCD) - Réunion privée
Cinéma Diagonal 18h	Projection publique et débat "Secret des champs" avec Marc Dufumier, agronome (AgroParistech) Facilitation Patrice Burger, CARI - Tarif unique 5€

Mercredi 10 juin 2015 - Institut de biologie - Faculté de médecine - 4 bd Henri IV Montpellier

8h00-9h00	Inscription
9h00-9h45 Session 1 Plénière	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Court métrage introduction (Yann Arthus Bertrand - Good Planet) - Mme Louise Baker (UNCCD-Bonn), - Mme Annick Girardin (MAEDI - Paris) visio conférence - Mr Braulio Ferreira de Suza (secrétaire exécutif UNCBD - Montréal visioconference - Mr Jacques Bringer (doyen de la Faculté de médecine de Montpellier) Présidence Aain Leplaideur
9h45-11h00 Session 2 Plénière	Plénière introductory <ul style="list-style-type: none"> - Patrice Burger (CARI - D'a15 - Drynet) - Mme Isabelle Touzard (Montpellier Métropole - Sup Agro) - Mr Morge (Conseil départemental Hérault) - Mr Adamou Chaifou (Ministre Environnement Niger) - Mr Jean Marc Chataigner (IRD) - Mr Xavier Sticker (Ambassadeur interministériel Environnement - France) Présidence de Richard Escadafal (CSFD)
11h00-11h30	Pause café
11h30-13h00 Session 3 Plénière	Panel n°1 : Terres, sécurité alimentaire et agriculture face au changement climatique <ul style="list-style-type: none"> - Mr Marc Dufumier (Agro Paris Tech - CARI) - Mme Sue Edwards (ISD Ethiopie) - Mr Martial Bernoux (CSFD - SPI - France) - Mr Claude Gascon (FEM - Etats Unis) Débat public facilité par Noël Oettle (EMG - Afrique du Sud) Présidence d'Antoine Cornet (CARI/CSFD)
13h00-15h00 Session 4 Plénière	Pause repas au CROUS Restitution des résultats des travaux préliminaires des 11 ateliers pays et du forum électronique sur les trois axes de travail <ul style="list-style-type: none"> - Mr Nabil Ben Khatra (OSS - Tunisie) présentation générale - Mr Sylvestre Tiemtore (SPONG/ReSaD - Burkina Faso) atelier pays - Mr Ibrahim Mahamadou Ango (Tenmiya / CARI / RADDO - Mauritanie) atelier pays - Mme Sonja Malicevic (Fea - Bosnie Herzégovine) - forum électronique et les réactions de Nathalie Van Haren (Both Ends/SPI/pays Bas), Surya Narayana Reddy (Grameena Vikas Samithi/Inde) et Miguel Crespo (Probioma/Bolivie) Débat public facilité par Juan Luis Merega (Fundacion del Sur - Argentine) Présidence Philippe Dardel (Banque Mondiale) Terrafrica
16h30-18h00 Session 5 En ateliers	Recueil des attentes, formulation des questions par axe de travail et méthode Facilitation : co-animateurs des axes



9h00-10h30	Introduction aux axes de travail
Session 6 Ateliers dans trois amphithéâtres	<p>Axe 1 : Désertification et dégradation des terres : décider et agir en tenant compte des évolutions climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vers un équilibre entre adaptation et atténuation Martial Bernoux (IRD/CSFD – France) - Les innovations agroécologiques face au changement climatique Katia Roesch (AVSF – France) - Le pastoralisme comme source d'enseignement pour s'adapter au changement climatique Ag Youssouf Ibrahim (Consultant indépendant – Mauritanie) - Que faire des concepts de Climate Smart Agriculture et de Land Degradation Neutrality ? Antoine Cornet (CARI/CSFD – France) <p><i>Atelier facilité par Nabil Ben Khatra (OSS) et Katia Roesch (AVSF)</i></p> <p>Axe 2 : Durabilité du développement en zones sèches : accroître la synergie entre les trois conventions de Rio</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les convergences politiques et les mécanismes d'articulation entre les conventions Marcos Monteiro (UNCCD) - Pourquoi une mise en œuvre intégrée des conventions ? Christian Houdus (Eau Vive/GTD - France) - Pourquoi une mise en œuvre intégrée des conventions dans le cadre du financement du développement ? Jean-Marc Sinnassamy (FEM – Etats Unis) <p><i>Atelier facilité par Maxime Thibon (OSS) et Emmanuel Seck (ENDA energy)</i></p> <p>Axe 3 : Une société civile plurielle et organisée pour peser sur les enjeux à venir et assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et rôle des organisations de la société civile Noel Oettle (EMG – Afrique du Sud) - Les actions de développement à l'échelle des territoires : enjeux et mise en œuvre Sylvain Berton (Agrisud – France) - Témoignage d'une collectivité locale : le développement de la commune de Dori (Yaya Segbo, maire, Burkina Faso) - Leçons apprises du projet IREM LCD Mélanie Requier (IAMM/CSFD - France) <p><i>Atelier facilité par Khaoula Jaoui (OSS) et Renaud Piquemal (SCH)</i></p>
11h00-11h30	Pause café
11h30-12h30 Ateliers	Discussion – débats (en axe de travail)
12h30-14h30	Pause repas au CROUS
14h30-16h00 Ateliers	Elaboration des recommandations (en axe de travail)
16h00-18h00 Ateliers	Construction des positions (en axe de travail)
20h00	Projection débat Cinéma Diagonal : « Timbuktu » débat avec des invités du Mali et du Niger et M ^{me} Monique Barbut UNCCD - Tarif 7 € et 5 € (sur présentation du badge D'a15)



ANNEXE 1

Vendredi 12 juin 2015 - Institut de Biologie - Faculté de Médecine 4 boulevard Henri IV Montpellier

9h00-11h00	Restitution des résultats des ateliers
SESSION 7	<p>Axe 1 Désertification et dégradation des terres : décider et agir en tenant compte des évolutions climatiques</p> <p>Axe 2 Durabilité du développement en zones sèches : accroître la synergie entre les trois conventions de Rio</p> <p>Axe 3 Une société civile plurielle et organisée pour peser sur les enjeux à venir et assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre</p> <p>Animateur et rapporteur par axe de travail Sous la présidence d'Elvis Paul Tangem (Grande Muraille Verte - Union Africaine)</p>
11h00-11h30	Pause café
11h30-13h00	Panel n°2 : Terres, agricultures et changement climatique, les enjeux des négociations 2015
SESSION 8	<ul style="list-style-type: none"> - Mr Mickael Taylor (ILC - FAO - Italie) - Mr Jean Luc François (AFD) - Mme Aurélie Ceinos (CARE France/CCD) - Mme Monique Barbut Secrétaire Exécutive (UNCCD - Nations Unies Allemagne) <p>Débat facilité par Anne Cécile Bras (RFI)</p> <p>Sous la présidence de Claude Gascon (FEM)</p>
13h00-15h30	Pause repas au CROUS
15h30-17h30	Plénière de clôture : en route pour Ankara (COP12 UNCCD) et Paris (COP21 UNFCCC)
SESSION 9	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Naoko Ishii (FEM) visio conférence de Washington - Mr Juan Luis Merega – Président panel OSCs (Fondation Del Sur – Argentine) - Mr Xavier Sticker (Ambassadeur Interministériel Environnement) - Mme Pinar Canli – (Ministère des Forêts et de l'eau Turquie) <p>Débat facilité par Vanessa Laubin (Coordination Sud – GERES)</p> <p>Présidence de Patrice Burger (CARI – D'A 15)</p>
18h30-19h30	Conférence de presse à la Cour Vien du Musée Fabre
19h00-20h00	Visite privée du Musée Fabre (sur présentation badge ou invitation D'a15)
20h00-23h00	Cocktail D'a15 à la Cour Vien du Musée Fabre en présence des fanfares de Montpellier - Prise de parole et remise des prix du Concours International de Dessins de Presse - (sur présentation badge ou invitation D'a15)

Samedi 13 juin 2015 - Esplanade Charles de Gaulle - Place de la Comédie - Montpellier

Les rencontres	Espace « Face au Climat » géré en partenariat avec la commission Climat et Développement de Coordination Sud
	Espace « Terres en vie » géré en partenariat avec des membres du Comité Scientifique français de lutte contre la désertification (CSFD) et d'Agropolis
	Espace « Initiatives citoyennes » avec des associations du monde entier venant exposer leurs actions en faveur des terres et du climat
	Espace « A l'ombre du palmier » géré en partenariat avec des associations oasisennes du réseau associatif de développement durable des oasis (RADDO)
Les animations	Exposition dessins du concours D'a15 et présence dessinateurs de presse avec JM Renault, MAN et les deux gagnants du concours D'a15 Oleksiy Kustovsky (Ukraine) et Phil Umbdenstock (France)
Des temps forts	Les fanfares de Montpellier offrent leurs vingt ans (en matinée) Déambulations des échassiers de la Tribu Lucio (11h30 - 15h30), Dromadaires avec Dromasud (toute la journée), Dances africaines avec l'association Tanably (15h),
« Village D'a15 »	



	<p>Les réchauffements poétiques avec les poètes de Mèze et leurs déclamations (10h, 11h, 13h30, 15h30, 16h30), Contes africains avec Irénée Domboué (11h30, 14h30) Théâtre forum (12h)</p>
11h00 – 12h30 Les débats au Salon du Belvédère au sommet du Corum	<p>Débat public : « <i>Impact du changement climatique sur la gestion des terres et de la sécurité alimentaire : enjeux et solutions</i> » Avec Patrick Caron (CIRAD), Jean Marc Touzard (INRA), Claude GASCON (FEM), Mathieu Savadogo (ARFA), Emmanuel Seck (ENDA Energie)</p>
15h00 – 16h30 Les débats au Salon du Belvédère au sommet du Corum	<p>Débat public : « <i>Développement des zones arides : lien entre changement climatique, insécurité et instabilité. Quelles conséquences sur les populations et les mouvements migratoires ?</i> » avec Raphael Soubeyran (INRA), Barbara Bendandi (OIM), Khadija Ravazi (CENESTA), Omer Ouedraogo (SPONG),</p>
12h30 – 15h00	Banquet du Monde sur l'Esplanade Charles de Gaulle
La marche Terre et Climat 17h30-19h00	<p>« Terre et Climat : en marche, citoyens du monde » Du Peyrou à la Comédie, revendicative et festive, la marche pour le climat est ouverte à tous ! Avec la participation de la Maison des Tiers Monde, CARI, Oxfam, CCFD, Alternatiba, Civam Hérault, FNE...</p>
Concert public gratuit 20h30	<p>AYWA (France) musiques traditionnelles (balkanique, hindoustani, raï...) combinées avec des influences des courants actuels TITI (Sénégal) chanteuse adepte du mbalax, musique populaire du Sénégal basée sur les percussions, accompagnée de ses danseurs</p>

Dimanche 14 juin - Salle Lacordaire 6 rue des Augustins - Montpellier

14h00 – 16h00	Réunion participants projet AVACLIM/FFEM et réseau Drynet (réunion privée)
16h00 – 18h00	Réunion plénière du réseau international Drynet (réunion privée)



Liste des bailleurs de Désertif'actions 2015

- United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
- Ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI)
- Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie (MEDDE)
- Agence française de développement (AFD)
- Global Environment Facility (GEF)
- Fond français pour l'environnement mondial (FFEM)
- Conseil départemental de l'Hérault
- Montpellier Métropole
- Région Languedoc-Roussillon
- Comité de pilotage ministériel COP21
- Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADDO) via CARI
- Réseau Sahel Développement (ReSaD) via CARI
- Député Roig - Réserve parlementaire
- Institut des régions Chaudes (IRD)
- PAMOC via Geres

Comité de pilotage de Désertif'actions 2015

- Agence française de développement (AFD)
- Agropolis International
- CARI
- CIVAM Empreinte
- Coordination Sud / Commission Climat Développement
- Conseil Général de l'Hérault
- CSFD
- Drynet
- GTD
- IRD
- Ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI)
- Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie (MEDDE)
- MTMSI
- Région Languedoc-Roussillon
- Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)
- United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
- Ville de Montpellier

Liste des participants à Désertif'actions 2015

	NOM	PRENOM	ORGANISME	PAYS	EMAIL
1	Abdellali	Mokrane	indépendant	France	
2	Abichou	Hanane	IRA Médenine	Tunisie	abichou2002@yahoo.fr
3	Adhikari	Rajendra Bahadur	Rural Area Development Programme (RADP)	Nepal	radp.rajendra@gmail.com
4	Adoum	Abdraman Abgassi	IRD-Eco&Sols	Tchad	abdraman.adoum@ird.fr
5	Ag Rousmane	Assiramar	ONG AZHAR	Mali	ongazhar2008@gmail.com
6	Ag Youssouf	Ibrahim	Consultant indépendant	Mauritanie	intiddas1957114@gmail.com
7	Aguilar	Limber Choque	APREQ.C	Bolivie	
8	Ahmat Adoum	Djibrine	Confédération nationale des organisations des eleveurs du Tchad	Tchad	ahmatadoum.aboufathi@yahoo.fr
9	Ahmed Cheine	Sidi	Tenmiya	Mauritanie	sidi1964@yahoo.fr
10	Akambi	Is Deen	ECO-BENIN	Bénin	isdeen55@yahoo.fr
11	Al Sheyab	Fawzi	Directeur Général du NCARE (Centre national de recherche et de vulgarisation agricoles) - JORDANIE	Jordanie	director@ncare.gov.jo
12	Alanga	Ibrahim	Almadeina	Niger	ibrahim.alanga@yahoo.fr
13	Ali Dimbio	Ahmed	Ecologie du Village Association(EVA)	Djibouti	man8248@yahoo.fr
14	Ali Youssef	Ahmed Mohamed	Desert Research Center Point focal UNCCD	Egypte	drc_office@yahoo.com
15	Allemand	Géraldine	CARI	France	geraldine@cariassociation.org
16	Allié	Christian	Bénévole	France	mietondawe@free.fr
17	Amsallem	Isabelle	Agropolis Production	France	amsallem@agropolis.fr
18	André	Camille	GERES	France	c.andre@geres.eu
19	Angel Crespo	Miguel	PROBIOMA	Bolivie	probioma@probioma.org.bo
20	Arif	Tanveer	Society for Conservation and Protection of Environment (SCOPE)	Pakistan	tanveer@scope.org.pk
21	Attoumani	Maissane	CARI	France	maissane.attoumariam16@gmail.com
22	Azoulay	Gérard	Université paris Sud	France	gerard.azoulay@u-psud.fr
23	Bah	Umar	International University of Africa	Soudan	lesley.tam123@gmail.com
24	Baker	Louise	UNCCD	Allemagne	LBaker@unccd.int
25	Bakiika	Robert	Environmental Management for Livelihood Improvement Bwaise Facility (EML)	Uganda	bakiika@gmail.com
26	Ball	Emmanuel	STM	France	emmanuel.ball@gmail.com
27	Barbe	Audrey	Bénévole	France	audrey.barbe91@gmail.com
28	Barbut	Monique	UNCCD	Allemagne	mbarbut@unccd.int
29	Barret	Sandra	CG 34	France	sbarret@cg34.fr
30	Bascouls	Caroline	Bénévole	France	bascoul.c@gmail.com
31	Bathaoui	Ghizlane	indépendante	France	ghizlane_bathaoui@yahoo.fr
32	Begini	Gérard	indépendant	France	begrigerard@yahoo.fr
33	Bejaoui	Manel	CIHEAM / CMI / BM	Tunisie	manelbejaoui@gmail.com
34	Belsaien	Kamal	Faculté des sciences Rabat/ Institut National de la Recherche Agronomique Rabat- Maroc	Maroc	kamal.belsaien@gmail.com
35	Ben Aoun	Elyes	ASOC	Tunisie	benounelyess@gmail.com
36	Ben khatra	Nabil	Observatoire du Sahara et du Sahel	Tunisie	nabil.benkhatra@oss.org.tn
37	Benaddoun	Ahmed	APEB	Algérie	benaddoun_47@yahoo.fr
38	Bennouna	Taoufik	Banque Mondiale	Tunisie	tbenouna@worldbank.org
39	Bensaguem	Noura	ASOC - CARI	Tunisie	noura.belmsaguem@gmail.com
40	Benzid	Amel	GIZ	Algérie	benzid.amel@gmail.com



ANNEXE 3

41	Bernoux	Martial	IRD	France	martial.bernoux@ird.fr
42	Berrahmouni	Nora	FAO	Italie	nora.berrahmouni@fao.org
43	Berton	Sylvain	Agrisud	France	sbertonagrisud.org
44	Bettin	Renaud	GERES	France	r.bettin@geres.eu
45	Biart	Arnaux	Bénévole	France	arnaud.biart@gmail.com
46	Billaz	René	AVSF	France	r.billaz@avsf.org
47	Bivol	Elena	NGO BIOS	Moldavie	elena.bivol@yahoo.com
48	Blok	Jozias	Commission européenne (DG DEVCO)	Belgique	jozias.blok@ec.europa.eu
49	Boncana	Hafizou	AIDE-21 Afrique Internationale pour le Developpement et l'Environnement au 21eme siècle	Mali	hafizou@hotmail.com
50	Bonkoungou	Sayouba	A P E D R	Burkina Faso	saibonkoungou@gmail.com
51	Bonnet	Valentine	Bénévole	France	valentine.bonnet@gmail.com
52	Botoni	Edwige	CILSS	Burkina Faso	ebotoni@cilss.bf
53	Boubacar	Zalia Yacouba	Ministère de l'environnement - Poi	Niger	zalia.boubacar@yahoo.fr
54	Bouillon		4D	France	gbouillon@yahoo.fr
55	Boulier	Fabien	CARI	France	fabien.boulier@free.fr
56	Bounouara	Zohra	UMR eco et sol Montpellier, Université 20 Aout 1955 Skikda Algérie	France	bounouarazohra@gmail.com
57	Boutonnet	Françoise	CARI	France	francoiseboutonnet@orange.fr
58	Bra	Anne Cécile	RFI	France	anne-cecile.bras@rfi.fr
59	Brac	Robert Ali	BEDE	France	brac@bede-asso.org
60	Brahimi	Youssef	La Rose	France	y.brahimi@larouteasso.org
61	Bringer	Jacques	Faculté de Médecine de Montpellier	France	doyen.medecine@univ-montp1.fr
62	Broin	Mélanie	Agropolis International	France	broin@agropolis.fr
63	Brossé	Christophe	CARI	France	christophe@cariassociation.fr
64	Bruni	Luciano	Bénévole	France	lbruni@free.fr
65	Burger	Patrice	CARI	France	patriceb@cariassociation.org
66	Buttet	Georges	CARI	France	
67	Caburet	Annie	Bénévole	France	acaburet@gmail.com
68	Calmels	Christelle	CG 34	France	christelle.calmels@hotmail.fr
69	Cambefort	Samuel	Bénévole	France	samito20@hotmail.com
70	Campagne	Pascale	Bénévole	France	pascalcamp@hotmail.com
71	Canayer	Corinne	Ville Montpellier	France	corinne.canayer@ville-montpellier.fr
72	Canli	Pinar	Ministère des Forêts et de l'eau	Turquie	pinarberb@hotmail.com
73	Caron	Patrick	CIRAD	France	patrick.caron@cirad.fr
74	Castro Salinas	Viviane Florencia	EarthAction Santiago/Accion por la Tierra	Chilie	vcastro@accionporlatierra.cl
75	Catherine	Alain	CARI	France	catherine.alain@dartybox.com
76	Ceinos	Aurélie	CARE France	France	ceinos@carefrance.org
77	Chaifou	Adamou	Ministre de l'environnement du Niger	Niger	adachef@yahoo.fr
78	Chaira	Nizar	Institut des régions arides de Médémine	Tunisie	nizar.chaira@ira.agrinet.tn
79	Chataigner	Jean Marc	IRD	France	jean-marc.chataigner@ird.fr
80	Chauvet	Cécile	Bénévole	France	cecile.chauvet@sfr.fr



81	Cheikh Mohamed Vadhel	Cheikhna Ahmed Aidara	Association pour la Protection de l'Environnement en Mauritanie & Association Transparence et Développement	Mauritanie	ongapem@gmail.com
82	Cheneval	Jean Baptiste	CARI	France	oasis@cariassociation.org
83	Cherif	Fatoumata	FEDEP	Guinée Conakry	fatiiche@gmail.com
84	Chevallier	Tiphaine	Bénévole	France	tiphaine.chevallier@ird.fr
85	Chikomo	John	Journalists' Environmental Association of Tanzania (JET)	Tanzanie	jchiko@yahoo.com
86	Chotte	Jean-Luc	IRD	France	jean-luc.chotte@ird.fr
87	Cifuentes	Ricardo	OLCA	Chili	r.cifuentes@olca.cl
88	Claude	Jacques	DR de l'IRD en retraite, hydrologue spécialiste des régions sèches.	France	
89	Clément Demange	Isabelle	Bénévole	France	isa.clement-demange@sfr.fr
90	Colin	Thomas	Réseau Compost Plus	France	thomas.colin@compostplus.org
91	Cornet	Antoine	CSFD	France	antoine-cornet@orange.fr
92	Correa	Jorge	Nazioarteko Elkartasuna - Solidaridad Internacional	Espagne	jcorreaq@hotmail.com
93	Cossus	Jean	Bénévole	France	jean.cossus@orange.fr
94	Coulibaly	Kouloutan	Point Focal Grande Muraille Verte	Mali	kouloutan@yahoo.fr
95	Cribier	Julien	Bénévole	France	juliencribier@gmail.com
96	Cuche	Tristan	Lagglorieuse	France	contact@lagglorieuse.info
97	Cugerone	Lucie	Bénévole	France	lucie.cugerone@gmail.com
98	Dangais	Denis	Arene	France	d.dangais@areneidf.org
99	Dantec	Ronan	Sénat	France	r.dantec@senat.fr
100	Dardel	Philippe	Banque Mondiale	Etats Unis	pdardel@worldbank.org
101	Debray	Valentine	CARI / AVSF	France	
102	Delporte	Daniel	Poésie	France	daniel.d3411@gmail.com
103	Depeyer	Yvette	Le Vigan	France	yvette.depeyer@orange.fr
104	Derkimba	Adeline	CARI	France	adeline@cariassociation.org
105	Destrait	Freddy	SOS FAIM	Belgique	fde@sosfaim.org
106	Diarra	Abdellahi	Coordination des Organisations de la société civile pour la Défense de l'environnement dans le Bassin du fleuve Sénégal (CODESEN)	Mauritanie	ab_diar@yahoo.fr
107	Diaz	Emeline	Rain Drop	France	emeline.diaz@gmail.com.mn
108	Dibenedetto	Giovanna	CISS	Italie	gedibenedetto@yahoo.it
109	Diouf	Birame	Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)	Sénégal	bdioufbay@yahoo.fr
110	Disdier	Marion	Association Voûte Nubienne	France	mario.n.disdier@lavoutenubienne.org
111	Djibrilla	Salouhou	ADESS-Idoukal	Niger	salouhoudjibrilla@gmail.com
112	Doukom	Adama	Point focal GMV	Burkina Faso	doukom.adama@yahoo.fr
113	Doutremepuich	Marie	Conseil Départemental 34	France	mdoutremepuich@cg34.fr
114	Ducasse Cournac	Anne - Marie	Bénévole	France	ducasse.cournac@gmail.com
115	Ducastel	Christophe	AFD	France	ducastel@afd.fr
116	Dufumier	Marc	AgroParisTech	France	dufumier@agroparistech.fr
117	Durand	Johanne	IRD	France	johanna.durand@ird.fr
118	Durieux	Laurent	IRD	France	
119	Edwards	Susan Burnell	INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT	Ethiopie	sosena@gmail.com
120	El Guerrab	Zainab	Heinrich Böll Stiftung	Maroc	Zainab.Elguerrab@ma.boell.org



ANNEXE 3

121	Eldin	Danielle	CDTM Montpellier - Centre de Documentation Tiers Monde	France	cdtm34@ritimo.org
122	Enjelvin	Lora	Ingénieur Sans Frontières	France	titelo-83@hotmail.fr
123	Erselius	Lynn	CARI	France	lynn.erselius@gmail.com
124	Escafafal	Richard	CSFD	France	richard.escafafal@ird.fr
125	Eymard	Delphine	Bénévole	France	delphine.eymard@gmail.com
126	Fabry	Irène	relèvement poétique	France	fabry.irene@wanadoo.fr
127	Fagot	Marc	MEDDE	France	marc.fagot@developpement-durable.gouv.fr
128	Fajeau	Celianthe		France	daniel.d3411@gmail.com
129	Fargette	Mireille	UMR ESPACE-DEV / IRD	France	mireille.fargette@ird.fr
130	Faye	Elhadji	Enda Pronat	Sénégal	elf153@hotmail.fr
131	Ferreira de Suza	Braulio	UNCDB	Canada	braulio.dias@cbd.int
132	Fiori	Henri	Comité des jumelages Chilly Mazarin	France	fiori.henri@wanadoo.fr
133	Forbes	Teresa	Bénévole	Equateur	tere4bs@gmail.com
134	Fornairon	josé	CCFD Terre Solidaire	France	jose.fornairon@sfr.fr
135	Fouqueray	Timothée	Bénévole	France	t.fouqueray@hotmail.fr
136	François	Jean Luc	AFD	France	françois.j@afd.fr
137	Frassin	Mireille	Bénévole	France	mireyfrassin@gmail.com
138	Gaschy	Lucie-Lou	Bénévole	France	carioasismaroc@gmail.com
139	Gascon	Claude	FEM	Etats Unis	cgascon@thegef.org
140	Gentit	Maude	BISS	France	maude.gentit@boliviainiti.org
141	Girardin	Annick	Ministre des affaires étrangères et francophonie	France	sandra.rulliere@diplomatie.gouv.fr
142	Goffner	Deborah	CNRS	France	deborah.goffner@gmail.com
143	Gomès	Didier	CIVAM	France	ad.frcivam@gmail.com
144	Graafland	Léa	Gret	Mauritanie	graafland@gret.org
145	Granier	Thomas	Association Voûte Nubienne	France	marion.disdier@lavoutenubienne.org
146	Grinand	Clovis	Association Etc Terra	France	c.grinand@etcterra.org
147	Grosset	Stephanie	Ville Montpellier	France	stephanie.grosset@ville-montpellier.fr
148	Guillemot	Cecilia	Arene Idf	France	c.guillemot@areneidf.org
149	Guyot	Madeleine	MTMSI et CDTM	France	guymad.guyot@numericable.fr
150	Haggar	Ahamat Mahamat		Tchad	ahthaggar@yahoo.fr
151	Hamadan	Rhissa	ADESS-Idoukal	Niger	rhissa_hamadan@yahoo.ca
152	Hamrouni	Abdelbacet	Asstn citoyenneté et développement durable (ACDD) Tunisie	Tunisie	bacet0863@gnet.tn
153	Herrmann	Michel	CARI	France	icilaterre5@gmail.com
154	Hibon	Erika	Bénévole	France	
155	Hiernaux	Pierre	consultant indépendant : écogéologue, pastoraliste	France	pierre.hiernaux@getobs-mip.fr
156	Houdus	Christian	Eau Vive	France	christian.houdus@eau-vive.org
157	Huet-Hanouin	Nadine	MTMSI/SC	France	nadine.huethanouin@bbox.fr
158	Ifeadiro	Virginia	Initiative for Food Environment and Health Society	Nigeria	virgylifeadiro@yahoo.com
159	Irigoin	Marion	Bénévole	France	balonie@hotmail.fr
160	Ishii	Naoko	FEM	Etats Unis	chofer@thegef.org



161	Islam	Mustafayev	Ecological Society "Ruzgar"	Arzerbaijan République	imustafayev@mail.ru
162	Jaoui	Khaoula	Observatoire du Sahara et du Sahel	Tunisie	lhaoula.jaoui@oss.org.tn
163	K.C.	Sajana	Rural Area Development Programme (RADP)	Nepal	radp.rajendra@gmail.com
164	Kaba	Fatimata	ENDA energie	Sénégal	tatima_ta@yahoo.fr
165	Kabaou	Abdelwahed	Mairie de chenini-nahal	Tunisie	asoc@planet.tn
166	Kairura	Frank Msafiri	Sustainable Environmental Development Watch (SusWatch Kenya)	Kenya	frank_msafiri@yahoo.com
167	Kante	Abdoulaye	Agence de l'Environnement et du Développement Durable	Mali	abkant@yahoo.fr
168	Karim	Miriem	Bénévole	France	myriemkarim@gmail.com
169	Kent	Angela	Interprète		
170	Kobako	Fatima	ONG ARID	Niger	
171	Komandje	Maibe	point focal GDT Tchad	Tchad	maibekomandje2@gmail.com
172	Kustovsky	Oleksy	Dessinateur	Ukraine	kustcartoon@gmail.com
173	Kutluay	Duygu	TEMA	Turquie	duygu.kutluay@tema.org.tr
174	Lahbibi	Moulay El Mahdi	Municipalité de Tata	Maroc	mymehdi.lahbibi16@gmail.com
175	Lapert	Emmanuel	Dessinateur Midi Libre	France	man34@wanadoo.fr
176	Larose	Jean Marie	CCFD Terre Solidaire	France	jeanmariealine.larose@orange.fr
177	Laubin	Vanessa	GERES	france	v.laubin@geres.eu
178	Lauvie	Anne	Bénévole	France	lauvieanne@yahoo.fr
179	Lavaur	Thomas	Région Languedoc-Roussillon	france	lavaur.thomas@cr-langueocroussillon.fr
180	Le Gruss	Florence	Conseil Départemental 34	France	flegrusse@cg34.fr
181	Leduc	Christian	IRD	France	christian.leduc@ird.fr
182	Legay	Christian	AUTRE TERRE asbl	Burkina Faso	christian.legay@fasonet.bf
183	Legrand-Valdes	Sacha	Bénévole	France	sasha.legrand-valdez@cirad.fr
184	Iembaid	ibtissame	inra	Maroc	lembaidibtissame@hotmail.com
185	Lemeilleur	Chantal	BISS	France	vincent.dulong@sud-soleil.org
186	Lemichel	Guy	Interprète		
187	Leplaideur	Alain	CARI	France	alain.leplaideur@gmail.com
188	Levard	Laurent	Gret	France	levard@gret.org
189	Leyval-Rolland	Odile	Bénévole	France	odile.leyval-roland@orange.fr
190	Libourel	Thérèse	IRD	France	
191	Loireau	Maud	UMR ESPACE-DEV / IRD	France	maud.loireau@ird.fr
192	Lona	Issaka	CILSS/AGRHYMET	Niger	i.lona@agrhymet.ne
193	Magassa	Issiaka Bôh	Réseau régional des Horticulteurs de Kayes Mali	Mali	issakk6@yahoo.fr
194	Magnani	Sergio	Bénévole	France	sermagnani@gmail.com
195	Mahamatou Ango	Ibrahim	Tenmiya - CARI	Niger	ibrahimahamango@yahoo.fr
196	Mahamat	Sorto	PAPAT, Ministère de l'Agriculture et de l'environnement au Tchad	Tchad	sortoma@yahoo.fr
197	Mahamat Ahmat	Abbas	ATVPE	Tchad	atvpe_ong@yahoo.fr
198	Mahamoudou Ango	Ibraim	Bénévole	France	carioasismauritanie@gmail.com
199	Mahé	Serge André		France	serjeandre@gmail.com
200	Maicharou	Abdou	point focal GMV Niger	Niger	maishaoua65@yahoo.com

ANNEXE 3

241	Ounou	Lahcen	AOFEP	Maroc	ounou_lahcen@yahoo.fr
242	Pachta	Maria	Commission européenne (DG DEVCO)	Bélgique	maria.pachta@ec.europa.eu
243	Palmier	Harry	The Global Forum on Agricultural Research - (GFAR)	France	harry.palmier@fao.org
244	Pecriaux	Camille	Bénévole	France	camille.pecriaux@gmail.com
245	Pehi-Verry	Claire	Pour un autre monde	France	contact@pourunautremonde.org
246	Perez Pardo	Octavio	GADE	Argentine	perezpardo@arnet.com.ar
247	Piquemal	Renaud	Syndicat Centre Hérault	France	renaudpiquemal@syndicat-centre-herault.org
248	Plombat	Alain	Midi Libre	France	al.plombat@orange
249	Prêt	Pierre-François	Terre & Humanisme	France	pierre-francois@terre-humanisme.org
250	Prévost Ibo	Anne	Bénévole	France	prevostanne@yahoo.fr
251	Prothon	Frédéric	Bénévole	France	frederic.pothor@15@orange.fr
252	Rabarjaona	Lanto Mamy Thierry	Gret Drynet network member	Madagascar	rabarjaona@gret.org
253	Ravachol	Paul	Bénévole	France	ravachol.paul@orange.fr
254	Razavi	Khadija-Catherine	CENESTA	Iran	khadija.razavi@gmail.com
255	Reder	Paul	CIVAM	France	earl@comberousse.com
256	Rejeb	Khaled	Association de Sauvegarde	Tunisie	jabri_issam@yahoo.fr
257			de l'Oasis de Chenini		
258	Requier Desjardins	Mélanie	Dessinateur	France	requier@iamm.fr
259	Roesch	Katia	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	France	kroesch@avsf.org
260	Roman	Alexis	Rain Drop	France	alexis.roman@rain-drop.org
261	Rouanet	Jean Claude	SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE	France	jcrouanet@yahoo.fr
262	Rouault Reillon	Alice	Terre & Humanisme	France	
263	Rovis	Nathalie	Bénévole	France	nathalie.rovis34@yahoo.fr
264	Rullière	Sandra	MAEE	France	sandra.rulliere@diplomatique.gouv.fr
265	Sahli	Ouafa	DesertNet International	Tunisie	wafa@essaifi.com
266	Sako	Amidou	Gcoza-Mali	Mali	gcoza.mali@gmail.com
267	Sall	Saidou Nourou	Université Gaston Bergé	Sénégal	saidou-nourou.sall@ugb.edu.sn
268	Sanou	Issouf	Fédération nationale des organisations des producteurs du Burkina Faso	Burkina Faso	sissoufou1@yahoo.fr
269	Sarr	Papa		sénégal	mbilsarr@yahoo.fr
270	Sátiro Xenofonte	Giovanne Henrique	CAATINGA	Brésil	giovanne@caatinga.org.br
271	Savadogo	B. Mathieu	Association pour la Recherche et la Formation en Agro écologie ARFA	Burkina Faso	mathsava@yahoo.fr
272	Seck	Emmanuel	ENDA	Sénégal	ssombel@yahoo.fr
273	Segbo	Yaya	Ville de Dori	Burkina Faso	sebgo70@yahoo.fr
274	Sehene	Jean Chrysostome	Rwanda Environmental Conservation Organisation (RECOR)	Rwanda	jcsuhene@rwandaenvironment.org
275	Semega	Ibrahima	GCOZA MALI	Mali	sikubine@yahoo.fr
276	Seng	Picheth	Agrisud International au Cambodge	Cambodge	pseng@agrisud.org
277	Seyni	Hama	ONG RESEAU MARP NIGER	Niger	hamarp@intnet.ne
278	Shier	Sadaf Gul	SCOPE Pakistan	Pakistan	sadaf@scope.org.pk
279	Sikeli	Jean-Paul	COPAGEN	Côte d'Ivoire	sikeli.jeanpaul@inadesfo.net
280	Sinnassamy	Jean Marc	FEM	Etats Unis	jsinnassamy@thegef.org



241	Ounou	Lahcen	AOFEP	Maroc	ounou.lahcen@yahoo.fr
242	Pachta	Maria	Commission européenne (DG DEVCO)	Bélgique	maria.pachta@ec.europa.eu
243	Palmier	Harry	The Global Forum on Agricultural Research - (GFAR)	France	harry.palmier@fao.org
244	Pecriaux	Camille	Bénévole	France	camille.pecriaux@gmail.com
245	Pehi-Verny	Claire	Pour un autre monde	France	contact@pourunautremonde.org
246	Perez Pardo	Octavio	GADE	Argentine	perezpardo@arnet.com.ar
247	Piquemal	Renaud	Syndicat Centre Hérault	France	renaudpiquemal@syndicat-centre-herault.org
248	Plombat	Alain	Midi Libre	France	al.plombat@orange
249	Prêt	Pierre-François	Terre & Humanisme	France	pierre-francois@terre-humanisme.org
250	Prévost Ibo	Anne	Bénévole	France	prevostanne@yahoo.fr
251	Prothon	Frédéric	Bénévole	France	frederic.pothor@orange.fr
252	Rabarijaona	Lanto Mamy Thierry	Gret Drynet network member	Madagascar	rabarijaona@gret.org
253	Ravachol	Paul	Bénévole	France	ravachol.paul@orange.fr
254	Razavi	Khadija-Catherine	CENESTA	Iran	khadija.razavi@gmail.com
255	Reder	Paul	CIVAM	France	earl@comberousse.com
256	Rejeb	Khaled	Association de Sauvegarde	Tunisie	jabri_issam@yahoo.fr
257			de l'Oasis de Chenini		
258	Renault	Jean Michel	Dessinateur	France	patapan@orange.fr
259	Requier Desjardins	Mélanie	IAMM	France	requier@iamm.fr
260	Roesch	Katia	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	France	kroesch@avsf.org
261	Roman	Alexis	Rain Drop	France	alexis.roman@rain-drop.org
262	Rouanet	Jean Claude	SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE	France	jcrouanet@yahoo.fr
263	Rouault Reillon	Alice	Terre & Humanisme	France	
264	Rovis	Nathalie	Bénévole	France	nathalie.rovis34@yahoo.fr
265	Rullière	Sandra	MAEE	France	sandra.rulliere@diplomatie.gouv.fr
266	Sahli	Ouafa	DesertNet International	Tunisie	ouafa@essaifi.com
267	Sako	Amidou	Gcoza-Mali	Mali	gcoza.mali@gmail.com
268	Sall	Saidou Nourou	Université Gaston Bergé	Sénégal	saidou-nourou.sall@ugb.edu.sn
269	Sanou	Issouf	Fédération nationale des organisations des producteurs du Burkina Faso	Burkina Faso	sissoufou1@yahoo.fr
270	Sarr				
271	Sátiro Xenofonte	Papa		sénégal	mbilsarr@yahoo.fr
272	Savadogo	B. Mathieu	CAATINGA	Brésil	giovanne@caatinga.org.br
273	Seck	Emmanuel	Association pour la Recherche et la Formation en Agro écologie ARFA	Burkina Faso	mathsava@yahoo.fr
274	Segbo	Yaya	ONG RESEAU MARP NIGER	Burkina Faso	ssombel@yahoo.fr
275	Sehene	Jean Chrysostome	Rwanda Environmental Conservation Organisation (RECOR)	Rwanda	jcsehene@rwandaenvironment.org
276	Semega	Ibrahima	GCOZA MALI	Mali	sikubine@yahoo.fr
277	Seng	Picheth	Agrisud International au Cambodge	Cambodge	pseng@agrisud.org
278	Seyni	Hama	ONG RESEAU MARP NIGER	Niger	hamarp@irtnetne
279	Shier	Sadaf Gul	SCOPE Pakistan	Pakistan	sadaf@scope.org.pk
280	Sikeli	Jean-Paul	COPAGEN	Côte d'Ivoire	sikeli.jeanpaul@inadesfo.net
	Sinnassamy	Jean Marc	FEM	Etats Unis	jsinnassamy@thegef.org

ANNEXE 3

281	Sist	Maria	Bénévole	France	sist34@yahoo.com
282	Sorbier	Cécile	Femmes Internationales Murs Brisés (FIMB)	France	cecile.sorbier@fimb-asso.org
283	Soubeyran	Raphael	INRA	France	raphael.soubeyra@supagro.inra.fr
284	Sozer	Benul	ÖZ ORMAN İŞ TRADE UNION	Turquie	benultopuzoglu@ozorman-is.org.tr
285	Sticker	Xavier	Ambassadeur interministériel environnement	France	baidy_ba@hotmail.com
286	Surya Narayana Reddy	Levaka	GRAMEENA VIKAS SAMITHI	Inde	grameena@yahoo.co.in
287	Tangem	Elvis Paul Nfor	Union africaine	Cameroun	elvispault@africa-union.org
288	Tarrit	Fabrice	Ville de Montreuil	France	fabrice.tarrit@montreuil.fr
289	Taylor	Mickael	FAO	Italie	m.taylor@landcoalition.org
290	Teisseidre	Isabelle	ESMA	France	isabelle@esma-montpellier.com
291	Terris	Bernard	Danaya	France	bernard.terris@danaya-france.org
292	Terris	Tiphaine	Bénévole	France	runforyourlife@hotmail.fr
293	Tesson	Aurèle	CARI	France	cari.communication@gmail.com
294	Than	Pe	GRET	Birmanie	pethan2009@gmail.com
295	Thiam	Oumar Aly	Commune de sebkha	Mauritanie	bdm_m@msn.com
296	Thiaw	Issa	Green Sénégal	Sénégal	youissa@yahoo.fr
297	Thibon	Maxime	Observatoire du Sahara et du Sahel	Tunisie	maxime.thibon@oss.org.tn
298	Thioye	Baba car	Laboratoire des Symbioses Tropicales et Méditerranéennes	France	baba carthioye@yahoo.fr
299	Tiemtore	Sylvestre Naoga	SPONG	Burkina Faso	bilsy73@gmail.com
300	Tignet	Caroline	Bénévole	France	
301	Tostain	Françoise	CDTM Montpellier - Centre de Documentation Tiers Monde	France	tostain.f@wanadoo.fr
302	Toure	Alassane Gomni	point focal UNCCD Burkina	Burkina Faso	alassanegtoure@yahoo.fr
303	Touzard	Isabelle	Montpellier Métropole	France	isabelle.touzard@supagro.inra.fr
304	Touzard	Jean Marc	INRA	France	touzard@supagro.inra.fr
305	Umbdenstock	Philippe	Dessinateur DNA	France	phil.umbdenstock@wanadoo.fr
306	Van Haren	Nathalie	Both End	Pays Bas	nh@bothends.org
307	Van Oosterhout	Wouter	CAATINGA	Brésil	w-oo sterhout@uol.com.br
308	Verdier	Guy	Ville du Vigan	France	guy.verdier@yahoo.fr
309	Viala	Françoise	Bénévole	France	fran.viala@clapas.net
310	Wélé	Abdoulaye	Centre de suivi écologique	Sénégal	
311	Wesseling	Carlo	naga foundation	Pays Bas	cv@nagafoundation.org
312	Wischniewski	Wagaki	UNCCD	Allemagne	MMontoiro@unccd.int
313	Zekriti	Mohamed	Agence pour le Développement Agricole (ADA) - Direction de la Gestion des Projets	Maroc	M.Zekriti@ada.gov.ma
314	Zoungrana	Philippe	CILSS	Burkina Faso	philippe.zoungrana@cilss.bf
315	Zulu	Malles	Save Environment and People Agency (SEPA)	Zambie	sepazambia@gmail.com





2015

Année européenne
pour le développementFORUM
INTERNATIONAL

Désertif'actions

La société civile se mobilise - Montpellier / 10-13 JUIN 2015

DECLARATION DE MONTPELLIER TERRES et CHANGEMENT CLIMATIQUE

Désertif'actions - Forum International de la Société Civile

Préambule

Plus de 300 participants d'organisations de la société civile, scientifiques, autorités locales, officiels de rang ministériel de gouvernements et bailleurs de fonds, et de responsables d'organisations internationales ou multilatérales de 57 pays se sont rencontrés à Montpellier du 10 au 13 juin 2015 dans le cadre du Forum International DESERTIF'ACTIONS 2015. L'ensemble du processus a impliqué directement environ 7000 personnes.

Des rencontres préparatoires nationales ont été spontanément organisées au Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Inde, Iran, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Tchad, Tunisie ainsi qu'une rencontre régionale au Moyen Orient. Un forum électronique sur Internet a réuni 380 personnes de 46 pays. Lors de toutes ces manifestations et de la conférence de Montpellier elle-même, les participants de Désertif'actions 2015 ont mis en évidence les liens indéniables entre la dégradation des terres, l'environnement global et le développement, avec la stabilité et la sécurité internationales. Dans un contexte d'impacts présents et futurs du réchauffement des températures, la question des terres dans les négociations du changement climatique apparaît comme un sujet à rendre prioritaire.

Les participants constatent, déplorent et dénoncent

- La poursuite sans relâche et malgré l'évidence scientifique, de modes de production et de consommation partout dans le monde qui portent atteinte aux terres et aux écosystèmes terrestres et engendrent une dégradation de 60 % des services rendus par les écosystèmes dont la filtration de l'eau, la destruction des habitats de la biodiversité, et la réduction à une vitesse jamais atteinte de la diversité des espèces,
- La disparition de 75 % de la diversité génétique des cultures depuis le début du XX^{ème} siècle, et le constat de 52 % des terres agricoles du globe déjà modérément à gravement dégradées ou subissant un fort degré de dégradation y compris les écosystèmes oasiens, la baisse tendancielle des taux de fertilité des sols et l'empoisonnement de nombreuses eaux de surfaces ou profondes,
- La compétition exercée sur les terres, en particulier les terres agricoles, par des acteurs internationaux – plus de 37 millions d'hectares de terres ont ainsi déjà été acquises – affectant bien souvent les droits des paysans et des usagers locaux et la sécurité alimentaire mondiale, dans un contexte où la disponibilité des terres arables par personne a diminué de 0,45 ha à 0,20 entre 1961 et 2011,
- L'irresponsable et persistante sous-évaluation de la question des terres et de l'agriculture dans les négociations sur le changement climatique alors que l'agriculture, la déforestation et le changement d'affectation des terres sont responsables de 30 % de



émissions dont un changement de gestion des terres pourrait en réduire l'importance, tout en permettant de stocker 30% du carbone excédentaire dans l'atmosphère.

Les participants de D'a15 alertent la communauté internationale

- Sur la nécessité de disposer de terres suffisantes en quantité et en qualité pour répondre au besoin de nourrir une population évaluée à 9 milliards de personnes en 2050 et l'obligation d'augmenter la production agricole d'environ 70 % au plan mondial et même de 100 % dans les pays en développement; ceci alors que la dégradation des terres risque de réduire la production vivrière de 12 % dans les 25 prochaines années, allant dans certaines régions jusqu'à 50 % sous l'effet additionnel du changement climatique,
- Sur l'impact à venir du relèvement prévu des températures et des événements climatiques extrêmes sur les terres, en particulier dans de nombreux pays en développement soumis à la sécheresse et l'aridité, et dont 1,5 milliards de personnes souffrent déjà de la dégradation des terres comme par exemple 65 % de la population africaine.
- Sur l'impact du réchauffement climatique sur les terres et en retour l'impact de la dégradation des terres sur le changement climatique, dans une spirale entraînant des effets négatifs en chaîne sur les services écosystémiques et des conditions de vie des populations qui en dépendent,
- Sur la poursuite de modes de productions qui détruisent le potentiel productif des terres par l'agriculture industrielle, l'exploitation minière, la mauvaise gestion de l'eau, etc. Ce qui génère des bénéfices seulement pour de rares élites en accroissant les dommages collectifs,
- Sur le frein important qu'exerce la dégradation des terres sur le développement d'une partie significative de la population mondiale qui dépend de l'agriculture pour assurer sa sécurité alimentaire et améliorer ses conditions de vie,

Les participants de D'a15 rappellent et insistent

- Sur les conséquences collectives et effets à long terme de la dégradation des terres sur l'insécurité alimentaire et l'insécurité globale et leurs racines, avec plus de 60 émeutes d'origine alimentaire qui se sont produites dans plus de 30 pays du monde,
- Sur les ressources naturelles dont les terres, cause du déclenchement de 40% des conflits au cours des 60 dernières années, et sur leur lien direct avec l'accroissement des flux migratoires générateurs d'instabilités dans les pays de départ et ceux de l'arrivée, et rappellent les estimations de 200 à 350 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050,
- Sur les fausses solutions promues par les seuls intérêts financiers à court terme de certaines élites,
- Sur le coût infime de la restauration des terres des écosystèmes dégradés estimé entre 33 et 227 euros l'hectare et le potentiel ainsi créé de stocker 30 % des émissions annuelles de CO2 issues des combustibles fossiles,

En conséquence les participants de D'a15 à Montpellier conviennent et concluent

- Il est d'intérêt général et urgent de mettre en œuvre des politiques publiques qui intègrent l'agroécologie, l'agropastoralisme, et qui protègent et encouragent l'agriculture familiale en garantissant le droit à l'alimentation défini par les Nations Unies. Ceci en



particulier pour engager la réhabilitation d'urgence de 500 millions d'hectares de terres dégradées disponibles,

- Afin de stimuler la gestion durable et la restauration des terres ainsi que la prévention des conflits fonciers, une bonne gouvernance de la terre doit être la règle. Pour assurer la bonne gouvernance, les "Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale" et les "Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires" élaborées par le Comité des Nations Unies sur la Sécurité Alimentaire Mondiale doivent servir de base aux gouvernements, investisseurs, bailleurs de fonds, au secteur privé et à la société civile.
- De nouveaux concepts comme l'Agriculture Intelligente pour le Climat (CSA) et la Neutralité en matière de dégradation des terres (LDN), s'ils sont utilisés par les pays, les organisations internationales ou les opérateurs privés, ils doivent d'abord être au service des communautés locales et éviter l'accaparement des terres, l'utilisation des OGM ou l'usage intensif de produits chimiques ; cette orientation fondamentale doit faire partie des objectifs et du mode opératoire de tout développement des concepts évoqués.
- Les organisations non gouvernementales et, d'une manière générale, les organisations de la société civile dont les organisations de producteurs et les autorités locales devraient être reconnues comme parties prenantes dans les processus de prise de décision au niveau local et national. Et pas seulement au stade de la mise en œuvre des décisions et plans d'action.
- Pour promouvoir une synergie efficace entre les trois Conventions de Rio, une coopération plus opérationnelle entre les parties prenantes à tous les niveaux doit être assurée; notamment au niveau national via l'établissement de comités nationaux pour une mise en œuvre intégrée.
- Tout futur accord adopté par la COP 21 sur le changement climatique devra inclure le financement pour l'agriculture familiale et l'adaptation à base communautaire tout en évitant de renforcer les fausses solutions.
- Quel que soit le financement, les participants affirment ne plus vouloir à l'avenir de fonds publics ou privés sans règles préalablement décidées et approuvées avec la société civile et appellent à une plus grande prise en compte des recommandations des conseils économiques et sociaux là où ils existent,

Enfin, si les recommandations sont importantes, les participants à D'a15 conviennent aussi d'engagements et d'actions :

- Porter les revendications de D'a15 aux niveaux des pays,
- Faire entendre les travaux de D'a15 aux prochaines réunions de l'UNCCD (COP12 à Ankara) et UNFCCC (COP21 à Paris),
- Diffuser les résultats de D'a15 à tous les niveaux.

Montpellier (France), 12 juin 2015





A propos de l'organisation de D'a15 :

A l'initiative de l'association française CARI et de ses partenaires, Désertif'Actions 2015 s'est tenu dans le cadre des manifestations de la Lutte contre le changement climatique en France en préparation de la COP21, labellisée Grande Cause Nationale en France. D'a15 a obtenu le label COP21 de la France et celui de l'Année Européenne pour le Développement de l'Union Européenne. Les participants ont contribué à trois jours d'ateliers et de plénières, à des projections publiques de films avec débats, à une journée de dialogue avec la population au centre ville de Montpellier avec la contribution d'artistes, de poètes, de dessinateurs de presse, d'acteurs du développement local et à une marche citoyenne « Terre et climat » suivie d'un concert public pour la terre. www.desertif-actions.fr

D'a15, organisé par



103

Avec le soutien de



Partenaires



4



Lexique

AFD : Agence française de développement	CSUD : Coordination solidarité urgence développement
AFOLU : Agriculture forestry and other land use	D'a15 : Désertif'actions 2015
AGNU : Assemblée générale des nations unies	EMG : Environmental monitoring group
APEDR : Association pour la protection de l'environnement et le développement rural	ENDA : Energy environment development
ARFA : Association pour la recherche et la formation en agro-écologie	FAO : Food and agriculture organization of the United Nations
AVACLIM : Agroécologie, une voie d'adaptation au changement climatique dans les zones sèches	FEA : Forestry and environmental action
AVSF : Agronomes et vétérinaires sans frontières	FEM : Fond pour l'environnement mondial
CAN : Climat action network	FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial
CARI : Centre d'actions et de réalisations internationales	FNE : France nature environnement
CC : Changement climatique	GACSA : Global alliance for climate-smart agriculture
CDB : Convention sur la diversité biologique	GERES : Groupe énergies renouvelables environnement solidarités
CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest	GES : Gaz à effet de serre
CEMAC : Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale	GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat
CENESTA : Centre for sustainable development	GTD : Groupe de travail désertification
CES : Conservation des eaux et des sols	IAMM : Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
CESE : Conseil économique social et environnemental	ILC : International land coalition
CIHEAM : Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes	INRA : Institut national de la recherche agronomique
CILSS : Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel	IRD : Institut de recherche pour le développement
CIRAD : Centre de coopération Internationale en recherche agronomique pour le développement	IREM : Initiative régionale environnement mondial
CIVAM : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural	ISD : Institute for sustainable development
CNUCCC : Conventions des Nations Unies de lutte contre le changement climatique	LCD : Lutte contre la désertification
CNULD : Conventions des Nations Unies de lutte contre la désertification	LCDDT : Lutte contre la désertification et la dégradation des terres
COP12 : 12ème Conférence des parties prenantes (UNCCD)	LDN : Land degradation neutrality
COP21 : 21ème Conférence des parties prenantes (UNFCCC)	MAEDI : Ministère des affaires étrangères et du développement international
CPP : Comité de protection des personnes	MEDDE : Ministère du développement durable
CSA : Climate-smart agriculture	MENA : Middle east and north Africa
CSFD : Comité scientifique français de la désertification	NEPAD : New partnership for Africa's development
	NYC : New York City
	OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
	ODD : Objectifs de développement durable
	ODM : Objectifs de développement du millénaire
	OGM : Organisme génétiquement modifié
	OIM : Organisation internationale pour les migrations



ONG : Organisation non gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
OP : Organisation paysanne
OSC : Organisation de la société civile
OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel
OXFAM : Oxford committee for famine relief
PAC : Plan d'aménagements communaux
PAD : Projet d'aménagement durable
PAMOC : Projet d'appui à la mobilisation des ONG française sur le climat
PAN : Plan d'action national
PANA : Plan d'action national d'adaptation
PIB : Produit intérieur brut
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRGDT : Programme régional de gestion durable des terres
PS-EAU : Programme solidarité eau
RADDO : Réseau associatif de développement durable des oasis
RESAD : Réseau Sahel désertification
RFI : Radio France international
SADC : Southern african development community
SCH : Syndicat centre Hérault
SNB : Stratégie nationale pour la biodiversité
SP CONEDD : Secrétariat permanent du conseil national pour l'environnement et le développement durable
SPI : Science policy interface
SPONG : Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales
WEOG : Western european and others group
UAL : Unité d'aménagement locale
UNCCD : United Nations convention to combat desertification
UNEP : United Nations environment programme
UNFCCC : United Nations framework convention on climate change



Liste des partenaires de Désertif'actions 2015





QU'EST-CE QUE C'EST?

Forum international

Désertif'actions 2015

Changement climatique et terres arides : le temps d'agir!



Désertif'actions 2015 : un appel inédit de la société civile

Désertif'actions 2015 est le Forum international de la société civile dans le domaine de la dégradation des terres et du changement climatique. Il a réuni plus de **300 acteurs** du développement international représentant **57 pays** du 10 au 13 juin 2015 à Montpellier (France).



Phase préparatoire : ateliers pays et e-forum

Dès le mois d'avril 2015, un premier recueil des points de vue des acteurs de la lutte contre la désertification a été mené par le biais de **13 ateliers pays** (soit plus de **400 personnes touchées**) et la tenue d'un e-forum en **3 langues** ayant comptabilisé plus de **380 inscrits** représentant **46 pays**.



Le Forum : un rendez-vous mondial multi-acteurs

Du 10 au 12 juin, Désertif'actions a centralisé **28 interventions** en plénières et une **dizaine d'ateliers** portant sur **3 axes de travail** : «Désertification et dégradation des terres», «Synergie entre les conventions de Rio», «Enjeux d'une société civile plurielle et organisée».



Des projections-débats tout au long de la semaine

En parallèle du forum, **3 projections-débats** ont été organisées à Montpellier pour donner la parole au grand public sur des thématiques qui nous concernent tous : la terre et le climat. Ces moments de rencontres et d'échanges avec des acteurs de terrains (ONG, collectivité, scientifique et institution) ont attiré plus de **320 personnes**.



Concours international de dessin de presse : «la terre fait son climat»

A cette occasion, **80 dessins** de **44 artistes** provenant de **20 pays** ont été reçus. Les 30 meilleurs dessins ont été utilisés dans le cadre d'une campagne de sensibilisation de la CNULD*.



Journée événement au cœur de Montpellier

Le 13 juin, plus de **3000 personnes** ont pu profiter du village animation de Désertif'actions avec des **espaces pédagogiques**, débats, contes, théâtre-forum, animations poétiques, danses, expositions... Moments forts de la journée : **2 conférences-débats** suivies par 120 personnes, une **marche «Terre et Climat»** (300 pers.) et **2 concerts gratuits** en soirée (2500 pers.).



Une Déclaration «Terres et Changements climatiques»

Les résultats et contributions issus de Désertif'actions 2015 sont inscrits dans cette déclaration qui sera portée lors des prochaines grandes rencontres internationales.



Désertif'actions



Dégradation des terres et changement climatique : le temps d'agir !

Le forum international Désertif'actions s'est déroulé du 10 au 13 juin 2015 à Montpellier. Cet événement multi-acteurs a réuni 300 participants venus de 57 pays en amont de la 21^{ème} Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique qui sera décisive pour l'avenir de la planète.

Organisations de la société civile, scientifiques, collectivités locales, organisations paysannes, institutions privées et publiques... Tous se sont donné rendez-vous pour débattre et bâtir leurs positions communes dans le domaine de la lutte contre la dégradation des terres, du changement climatique et de leurs conséquences au nord comme au sud.

